

UFR Lettres, Philosophie, Musique

Mémoire de Philosophie, Psychanalyse et Économie politique du sujet

De la traumato-politique

Présenté par Mathias Le Bars

Sous la direction de Elsa Dorlin





À Joseph et Georges, mes grands-pères,  
qui n'ont pas attendu de voir ma fierté à leur présenter ce travail

## **Remerciements**

Je tiens à remercier Mme Elsa Dorlin, ma directrice de recherche, pour la richesse de ses travaux et l'étendue de son savoir qui furent une grande source d'inspiration.

Mes remerciements vont également à mon jury, Mireille Bruyère et Laurent Combres, pour leurs enseignements et leurs encouragements. Ainsi qu'à toutes les personnes qui m'ont enseigné et sans qui ce travail n'aurait jamais pu être.

Un immense merci à Morgane, qui partage avec moi sa vie et son savoir, pour m'avoir tant appris sur ce qui échappait à ma vue, pour son soutien sans faille.

À ma famille et mes amis pour leur soutien indéfectible.

## Sommaire

I. Discours et sexualité.....	p. 12
A Le gouvernement de la sexualité.....	p. 13
B TDS, culture du viol et pornographie, la subjectivité hégémonique.....	p. 21
C Injonctions et consentement, une nouvelle définition du rapport sexuel.....	p. 31
II. Psychanalyse et sexualité.....	p. 41
A Les mécanismes de la pulsion.....	p. 42
B Le rapport sexuel, un jeu freudien.....	p. 48
C Traumatisme et conséquences psycho-somatiques.....	p. 54
III. Traumato-politique.....	p. 62
A L'économie sexuelle, un gouvernement des pulsions.....	p. 62
B Le traumatisme comme technologie de pouvoir.....	p. 69
C La volonté traumatique.....	p. 81
Conclusion.....	p. 89

## Introduction

En 2020, tout juste sortis d'une licence en philosophie, nous entreprenons la recherche suivante, avec une question principale : qu'est-ce que la sexualité ? Depuis le début de notre étude la situation évolue, ce qui augmente la difficulté de notre recherche qui ne peut qu'être partielle sur l'ébullition actuelle, chaque jour nous découvrons encore de nouvelles données ou perspectives. Nous avons commencé ce travail en quête d'une vérité absente du savoir, du moins une chose que nous avons trouvée absente du savoir, que ce soit dans le secondaire ou de l'enseignement de la licence que nous avons suivie en philosophie : qu'est-ce que la sexualité ? Pourtant quel désastre que l'état actuel de la sexualité, en témoigne la vague #Metoo, la création de hashtags qui ont suivi, #balancetonporc qui vise à révéler ceux qui violent et agressent sexuellement ou #Iwas qui rend compte de l'âge des victimes à chaque occurrence des violences sexuelles subies. C'est là donc une chose qui nous intrigue particulièrement: comment une chose, ici la sexualité, dont la matérialité est si chaotique, n'est-elle pas plus centrale dans la philosophie actuelle et son enseignement ?

Alors nous nous sommes penchés sur la question pour comprendre ce qui fait défaut dans la forme actuelle de la sexualité. Il y a différents points de vue sur la question mais rien qui nous apparaissait comme suffisant, nous n'avons pas trouvé une définition de la sexualité qui nous convenait. Nous avons constaté sur la question un discours hégémonique, celui de l'hétérosexualité monogame, et des voix qui s'y opposent de diverses façons. Les discours des divers partis nous semblaient toujours insuffisants sur l'ontologie de la pratique sexuelle, alors nous avons vogué l'oreille attentive, au milieu de ce qui pouvait se dire sur la sexualité. C'est justement l'absence de consensus qui nous a poussé à produire une définition du rapport sexuel qui permettrait de ne pas en exclure certaines pratiques, tout en définissant la limite avec ce qui n'est plus de la sexualité mais de la violence. Une fois défini le rapport sexuel, c'est vers ce qui sort de cette définition que nous avons porté notre attention, quand la violence prend la place du consentement, l'agression sexuelle et le viol. Ainsi nous voilà face à la vague #Metoo et à la cérémonie des Césars le 28 février 2020 où l'actrice Adèle Haenel quitte la salle suite au prix accordé à Polanski, qui a fui les États-Unis après avoir plaidé coupable du viol d'une mineure de 13 ans<sup>1</sup>. Avec les vagues de témoignages de victimes de violences sexuelles, le constat indéniable fut que les viols et les agressions sexuelles

---

1 Cf. "La Suisse refuse l'extradition de Roman Polanski", dans *Le Monde*, 12/07/2010, disponible en ligne : [https://www.lemonde.fr/societe/article/2010/07/12/la-suisse-va-se-prononcer-sur-la-demande-d-extradition-de-polanski\\_1386777\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2010/07/12/la-suisse-va-se-prononcer-sur-la-demande-d-extradition-de-polanski_1386777_3224.html)

n'avaient rien d'individuel, ne tenaient pas de la malchance de tomber sur la mauvaise personne, d'avoir été dans la mauvaise rue la nuit. Jusque là, notre vision de la sexualité était celle d'une idylle des plaisirs charnels, ce n'était que plaisir partagé, quelle naïveté ! Mais alors comment se pouvait-il que ce que nous percevions comme un Éden était dans sa forme matérielle bien plus proche de l'Enfer ? Comment rendre la sexualité et le temps de vie qui suit plus vivable ? Pourquoi le tabou couvre l'horreur et comment rester stoïque face à la souffrance quand elle éclate à la lumière, quand les plaintes ne peuvent être ignorées que par volonté ? Et au-delà du tabou comment en réponse aux cris de souffrances pouvait se lever un discours qui incrimine plus les victimes qui sortent du silence que leurs bourreaux ?

Comment les discours capillaires, les voix des victimes, les mots des maux, les témoignages, les vécus matériels, comment tout cela pouvait effondrer à ce point la vision que nous avons de la sexualité ? Pourtant c'est un sujet qui nous intéresse de longue date, pourtant il nous semblait nous être instruit sur la question depuis le collège, en parcourant les films sur le sujet en vogue chez les garçons de notre âge, comme les *American Pie* et tous les films qui s'en rapprochent. Pourtant nous avons parcouru tant de pornographie dont le sexe est le sujet principal, des vidéos amateurs ou de grosses boîtes de production comme Brazzers, Dorcel, Mofos, Legal Porno... que ce soient des vidéos, des films, des prestations de *camgirls*. Pourtant nous avons également passé des heures à regarder des émissions qui prenaient la sexualité comme thème, sur le libertinage, l'infidélité, les pratiques qui sortent du sexe « vanille », c'est-à-dire le rapport hétéronormatif, qui se compose en général de préliminaires, majoritairement la fellation, puis la pénétration jusqu'à l'éjaculation masculine qui signe la fin du rapport. Avec tout ce temps passé à incorporer des données sur la sexualité, nous pensions avoir appris ce que le réel de la sexualité, cependant ce que nous avons conçu comme son ontologie, son ethos, n'était qu'une fade illusion. Le problème qui nous est apparu de notre conception de la chose, c'est d'être un homme et ce n'est pas là une question de biologie mais de construction, d'éducation, d'exposition à un pan de culture destiné aux hommes. Quels savoirs nous échappaient donc, quel est ce pan immense qui était jusque-là invisible à notre regard ? Comment en étions-nous réduits à une vision tronquée de la sexualité ? Pourquoi et comment notre connaissance sur le sujet ne s'était constituée que d'un savoir qui tient plus d'un point de vue, celui de l'homme hétéro, que d'une vérité objective ? Pourquoi le reste du savoir était caché à notre regard, alors que son intérêt est primordial pour la compréhension de la sexualité, de ses mécanismes, et de la forme désastreuse qu'elle revêt dans notre société ?

Suite à ce constat nous avons plongé dans les discours portés par des femmes, en tant que sujets et non plus en tant qu'objets du discours masculin, cette révélation vient de notre première lecture dans le cadre de cette recherche, un livre qui nous a ouvert les yeux sur une immensité que

nous ne percevions pas. Cette œuvre est *Sexe, genre et sexualité* de la philosophe Elsa Dorlin, le concept de « véridiction » nous intéressa particulièrement sur la question du discours. De même, plus tard, que *Feu! Abécédaires des féminismes présents*, coordonné par cette philosophe et paru durant la période de notre recherche, en 2021. Ce dernier est un recueil d'articles écrits par des féministes de tous bords, la sexualité n'est pas l'objet principal de l'œuvre cependant elle en parsème les pages de différentes penseuses. D'ailleurs, cette fragmentation du savoir est une des difficultés majeures que nous avons rencontré, outre le fait de découvrir un monde que nous ignorions, des conceptions qui entraînent en conflit avec celles que nous avons mis des années à construire par ce que nous en avons rencontré comme représentations. Car ce ne sont que des représentations que nous avons jusqu'alors rencontrées, quant au savoir sur le rapport sexuel, il est toujours lié à autre chose et très peu traité comme sujet principal. Par exemple les maigres informations que nous avons eu sur le sujet en cours, au collège, ne traitaient pas de ce qu'est la sexualité mais de ses risques, de ses dangers dans une perspective biologique, centrée sur les maladies, la contraception et la reproduction. Il n'y avait rien sur le plaisir, le consentement, la façon de faire, la multitude de formes des rapports sexuels ; on apprenait essentiellement l'importance du préservatif et la façon de s'en servir. Ce qui est surprenant à une époque où la sexualité tient plus d'autre chose que la reproduction, sinon l'acte sexuel ne serait que pénétration avec éjaculation interne, il n'y aurait pas de contraception, pas de *sextoys*, pas de pornographie, pas de travailleuses et de travailleurs du sexe. Alors pourquoi n'avoir qu'un enseignement, déjà maigre dans le domaine, de biologie, de médecine ? Pourquoi ne se pencher sur la sexualité que par la science du vivant et non par les sciences humaines, puisqu'il semble que les rapports sexuels tiennent bien plus des secondes ?

En master nous découvrons la psychanalyse, la pensée freudienne où le sexuel est central, mais là encore la sexualité n'est pas traitée en soi mais dans son articulation aux symptômes, à la pathologisation de certaines pratiques, au développement "normal" du sujet ou aux "perversions", à l'Oedipe. Cependant la pensée freudienne est ce que nous avons trouvé comme savoir se penchant le plus précisément sur la sexualité, mais il est là toujours question du sujet et son rapport singulier au sexuel, rien qui n'explique l'état actuel de la sexualité dans une perspective systémique. Nous nous sommes penchés pour cette recherche sur les œuvres de Freud suivantes : *La sexualité féminine*, *Trois essais sur la théorie sexuelle* et *Au-delà du principe de plaisir*. Nous avons trouvé là de précieux matériaux pour penser ce qui opère chez le sujet dans la pratique sexuelle, nous gardons certains concepts comme l'objet et le but sexuel, mais certains concepts datant d'un siècle doivent être retravaillés pour correspondre mieux au réel des pratiques, des orientations sexuelles, de la recherche récente sur les questions de genre et des savoirs émanant des femmes qui sortent de la

position imposée d'objets du discours pour, enfin, en devenir sujets apportant ainsi une lumière nouvelle sur le savoir. Nous interrogerons donc les conceptions freudiennes à la lueur de cette lumière nouvelle, ce savoir qui depuis un siècle est mis en conflit par le féminisme. *Les Trois essais* nous permettront de penser les mécanismes psychiques qui ordonnent l'action du sujet dans les rapports sexuels, ceci en nous penchant sur la pulsion sexuelle et ses mouvements, l'inversion, la sublimation, la libido, le refoulement et son retour,... Dans *Au-delà du principe de plaisir*, c'est le traumatisme, la frayeur et l'angoisse, l'hystérie, ainsi que l'articulation des pulsions de vie et de mort, Eros et Thanatos, qui nous intéressent particulièrement. Le traumatisme sexuel est d'ailleurs une chose que nous avons pu observer de près, ceci en constatant ces désastres sur celle avec qui nous sommes en couple depuis plus de 13 ans. Sans elle ce mémoire ne serait sûrement pas et certainement pas sous la forme qu'il revêt à présent. Nous avons constaté de près les ravages du traumatismes qu'ils soient psychiques ou physiques, l'handicapant dans ses fonctions physiologiques et cognitives. Ce qui nous a amené à étudier la médecine, mais dans un axe qui n'est pas le celui de la reproduction ou des maladies sexuellement transmissibles comme il est coutume, nous avons porté notre étude sur les conséquences médicales du traumatisme sexuel. Mais si le traumatisme cause de tels dégâts et étant donné que ces derniers peuvent être incurables comment réduire préalablement sa cause ? Comment la société peut-elle rendre possible une telle quantité de traumatismes sexuels ? Pourquoi n'est-ce pas là une priorité que d'endiguer, ou *a minima* de réduire le fléau des traumatismes et de leurs conséquences ?

Alors après avoir étudié le domaine psychique dans la sexualité et les conséquences des violences sexuelles, nous sommes revenus à la philosophie pour exporter ce savoir du sujet dans celui de la société, des institutions, du système économique-politique. Nous nous sommes penchés sur l'articulation entre le système capitaliste et la sexualité, sur la théorie de la sur-répression chez le philosophe Herbert Marcuse et la façon dont l'organisation de la sexualité par le pouvoir sert l'intérêt productif. Ce qui nous intéresse également dans sa pensée, c'est sa critique du principe de réalité de Freud, qui, étant pris dans le système capitaliste, n'est finalement qu'une forme de ce principe que Marcuse appelle le « principe de rendement », le principe décrit par Freud ne pouvant être un principe général, absolu, d'une réalité dont la forme au temps de son existence est celle spécifique du capitalisme. Mais comment un système qui restreint la sexualité afin d'en sublimer la pulsion dans le travail et son exploitation peut-il subsister sans être renversé ? Quelles sont les technologies qui lui permettent de tenir ? C'est là que la pensée de Michel Foucault nous éclaire : « le discours ça se fabrique, le discours une fois fabriqué ça subsiste, quand ça subsiste ça fonctionne et une fois que ça fonctionne, ça se transforme, ça a des effets. »<sup>2</sup> C'est pourquoi nous

---

2 Michel Foucault, *Entretien - (Archéologie du savoir)*, avec Georges Charbonnier (1969), 2022 :

nous sommes penchés sur la pensée de Michel Foucault et sur les discours qui se posent sur la sexualité et quels pouvaient en être les effets. Nous distinguerons deux positions du discours, « en phase », et ce avec le discours dominant, hégémonique, celui qui dicte le normal et l'anormal, celui qui fait le dedans et jette au dehors, celui qui soutient le pouvoir et que le pouvoir en retour soutient afin de s'entretenir mutuellement. Et de l'autre côté le discours « en face », celui ci c'est l'opposition, la voix des autres, les voix ensevelies dans un tombeau de silence, ces voix qui se relèvent de leurs coups et portent celles qui ne peuvent sortir du tombeau.

Alors voilà notre parcours, nous avons déjà tant à dire et encore tellement que nous ignorons. Voici à présent le chemin que nous allons suivre dans l'exposé de nos recherches en mêlant économie, psychanalyse, philosophie et médecine. Ce travail articulera ces domaines autour du discours, de la véridiction et du pouvoir, de l'endoctrinement par la culture et des représentations qu'elle porte, des mécanismes psychiques, des violences sexuelles et de leurs conséquences psychiques et médicales, de l'intérêt capitaliste et patriarcal dans l'usage d'une technologie de pouvoir servant l'érosion ontologique, biologique, psychique, temporelle, économique de ses opposant.e.s.

Nous analyserons dans un premier temps les formes actuelles de la sexualité dans le discours accessible facilement, car il nous semble qu'un reportage, un documentaire, une émission de télévision a plus de résonance dans la masse qu'un article universitaire, aussi bien construit qu'il soit, ce qui ne l'empêche pas de paraître vrai. Nous nous pencherons sur le rôle de la pornographie dans la connaissance des formes de rapports sexuels ainsi que sur la particularité du travail du sexe. Sur le visible et l'invisible, le discours et le silence dans leur application à la sexualité et ses représentations.

Par la suite nous verrons les mécanismes de la pulsion et les conséquences dramatiques des traumatismes sexuels, que ce soit sur le plan physique ou psychique, en interrogeant le lien entre traumatismes sexuels et maladie chronique. Sur ce point nous nous pencherons sur la médecine afin d'étudier les conséquences somatiques du traumatisme sexuel. Nous reviendrons également sur le « jeu » freudien en se demandant si la sexualité n'est pas la forme adulte de ce « jeu ».

Pour finir l'ampleur du problème des violences sexuelles, sa mise en lumière, nous paraît trop grande pour être ignorée par simple méconnaissance mais plutôt par une volonté de silence, de tabou, pour que rien ne change. Si nous supposons une volonté de stagner dans cet état déplorable de la sexualité c'est qu'il y a un intérêt à laisser demeurer le problème. Que ce soit d'un point de vue économique avec la sur-répression que nous verrons chez le philosophe Herbert Marcuse, ou dans

---

<https://www.youtube.com/watch?v=iRlbHG-3oi4>

une visée de domination et d'annihilation d'une révolution sexuelle qui viendrait rebattre les cartes des rapports actuels de pouvoir. Nous mettrons en lien la biopolitique de Michel Foucault avec la condition sexuelle actuelle, le traumatisme et la façon dont l'oppression se fait par des voix plus discrètes et surnoises que le meurtre, trop flagrant. Finalement nous arriverons à ce que nous concevons comme une technologie du pouvoir hétéro-patriarcal au service d'une oppression massive des femmes et des LGBT+, ceci au moyen de ce que nous appelons la *traumato-politique*.

→ Problématique :

Qu'est-ce que la sexualité ou plutôt qu'est-ce qui fait rapport sexuel ? Comment les rapports sexuels peuvent-ils engendrer une si massive souffrance et de quelle façon sont-ils traités par le politique ?

→ Démarche :

- Se pencher sur ce que la sexualité produit de discours, de représentation et de vérité. Ceci par une plongée dans la capillarité du discours au travers d'émission télé, de vidéos Youtube, micro trottoirs, comptes Twitter; les diverses marchandises du sexe, son marché et son travail, la communauté LGBTQI+; la pornographie, des gros studios au *home made* ainsi que l'apport du travail d'Ovidie en tant que réalisatrice. Ceci pour savoir ce que de la sexualité est accessible, ce qui s'en dit, ce qui se pense sur la question hors de la sphère universitaire.
- Interroger ces constats par la pensée philosophique sur le sujet par *Sexe, genre et sexualité* de Elsa Dorlin (2008), ainsi que *Feu! Abécédaires des féminismes présents*, qu'elle coordonne (2021). *La Philosophie dans le boudoir*, marquis de Sade, (1795) et *Le Banquet*, de Platon (-300).
- Étudier la psychanalyse, l'œuvre de Freud étant en étroit lien avec la sexualité, plus particulièrement une œuvre qui sera au cœur de notre mémoire, *Les Trois essais* (1905) puis *Au-delà du principe de plaisir* (1920). Ceci afin d'étudier le rapport sexuel depuis le sujet.
- Puis revenir à la philosophie avec *La Volonté de savoir*, tome 1 de *l'Histoire de la sexualité*, de Michel Foucault (1976) et *Eros et civilisation* de Herbert Marcuse (1955). Pour élargir la focale du sujet au système et pouvoir penser la sexualité, ses violences, ses conséquences dans la structure économique et sociale.
- Enfin, mettre en lien l'oppression par la violence sexuelle avec la médecine et les travaux sur le lien entre violence sexuelle et pathologies inflammatoires chroniques.



## Chapitre I/ Discours et sexualité

La sexualité est une chose bien difficile à définir, la première raison étant sa fragmentation dans des sphères multiples, la seconde tient au flou de ses contours et aux silences qui en voilent la forme. Elle est l'objet d'une multitude de discours, de points de vue, de préjugés, d'insultes, de désirs, de symptômes, de violences. Elles s'infilte dans les porosités sempiternelles du monde, elle est toujours impure, et ce n'est pas là une valeur de disgrâce, mais sa substance n'est jamais seule, elle est toujours incrustée d'autres choses qu'elle-même. C'est là que réside la complexité de ce travail dont nous avons pris précisément pour objet la sexualité, or elle n'est jamais précisément qu'elle-même. Pour l'étudier, il est donc nécessaire de se pencher également sur ce qui en sous-tend la forme, ce qui régit sa mise en acte dans le rapport sexuel. Pour étudier ce qu'est la forme actuelle de la sexualité, c'est sur ce avec quoi elle est irrémédiablement liée que nous devons nous pencher. Sur le discours qui lui donne, non pas une forme générale, de tous temps et inaliénable, mais qui en façonne une structure, un exercice, aussi particulier et spécifique que l'ensemble du système qui la porte dans sa forme actuelle. Et comme nous l'avons dit en introduction, la forme actuelle de la sexualité pose problème, c'est donc dans une perspective foucauldienne, d'étude de ce qui fait problème que nous allons aborder la question. Par ailleurs, précisons que « le rôle d'un philosophe c'est de déranger »<sup>3</sup>, c'est ce que nous allons faire ici en exhumant les racines d'un système dont l'efficiency est d'une telle atrocité physique et psychique qu'elle pourrait sembler sortir d'un récit de Howard Phillips Lovecraft. Pourtant c'est bien un examen de la réalité que nous opérons ici, une réalité dont la découverte nous a pétrifié. Mais laissons l'atrocité s'accroître au fil de ces pages et commençons par la partie visible de l'iceberg avant d'en plonger dans les abysses. Notre première question sera donc la suivante : qu'est-ce qui est dit, et mis sous silence, de la sexualité, quels mots en portent les maux ?

Nous étudierons dans cette première partie les discours et les paroles qui forment la sexualité hégémonique dans l'hétéronormatisme et portent les rapports de pouvoir et de violences qui y opèrent, ensuite nous analyserons le marché sexuel avec le travail du sexe, la pornographie et le développement des *sex-toys* sur ceux dont ce marché témoigne de la sexualité et les effets de cette

---

<sup>3</sup> *Entrevue en 1971 avec Michel Foucault, philosophe français, 2023* : <https://www.youtube.com/watch?v=GNVF-MovK3I&t=581s>

économie du sexe sur les sujets. Enfin nous établirons à partir de ceci une nouvelle définition du rapport sexuel qui nous semble nécessaire et nous penserons la sexualité non plus depuis le discours mais depuis la définition que nous établissons ici.

#### A/ Le gouvernement de la sexualité

Pour penser la sexualité et pour que nos propos soient compris au plus près de ce que nous en énonçons, il nous faut préalablement poser ceci : il y a dans notre société une division entre les hommes et les femmes. Disons plutôt qu'il y en a deux, la première est celle entre les individus mâles et femelles, c'est une distinction biologique, de chromosomes, d'hormones, de corporalité, c'est par exemple les individus femelles qui ont, par la spécificité de leur corps le rôle de la gestation. C'est là une première inégalité face aux conséquences d'un rapport sexuel, quand le sperme du mâle se sépare de lui, sans nécessité d'un apport technique externe, dans la fécondation, la femelle ne peut laisser son ovule, son utérus, son ventre ailleurs qu'en son sein. Et puisque notre volonté est celle d'une libération sexuelle en rongant ses entraves, en nommant ses tabous, en disséquant ses complexes, il est nécessaire de prendre en compte les différences de biologie et ce qu'elles entraînent pour les individus. Alors nous devons rappeler que lors de la libération sexuelle des années 1970 « il n'y a pas d'homme sur le bateau de "la croisière des nanavortées" »<sup>4</sup>, c'est donc ici une libération incomplète puisqu'elle ne prend pas en compte les conséquences spécifiques des femelles dans l'après du rapport sexuel. C'est pourquoi là où notre volonté était de ne traiter que du rapport sexuel, il nous est nécessaire de s'en écarter pour considérer la biologie, ici sur la reproduction, qui ne saurait en être dissociée. Une libération de la sexualité pour tous et toutes ne peut être sans considérer ce qui, de la sexualité, se répand dans d'autres champs comme la reproduction. La reproduction n'est pas la sexualité, peut-être faut-il le préciser, puisque certains discours, malgré une réalité qui démontre notre point de vue, centre la sexualité sur la reproduction. C'est là un déni du réel, de la matérialité sociale, technique, économique de la chose. Si la sexualité n'était qu'à visée reproductive il n'y aurait d'innovations et de commerce dans le domaine que ce qui permet d'accroître le taux de reproduction par rapport sexuel, puisque le sexe n'aurait d'intérêt que la fécondation. Nous reviendrons sur les moyens techniques de la sexualité contemporaine, ce qui

---

<sup>4</sup> Ovidie, *Education sexuelle*, dans *Feu! Abécédaire des féminismes présents*, éditions Libertalia, 2021, p. 172, citant Agnès Varda dans *L'Une chante, l'autre pas*, 1970

nous intéresse pour l'instant c'est de comprendre ce qui forme nos imaginaires et nos représentations de ce qu'est le rapport sexuel. Pour cela il faut sortir de la vision biologique, non pas pour la remplacer puisque dans la sexualité la biologie joue tout de même un rôle, mais pour aller au-delà du principe biologique, c'est-à-dire « comprendre au contraire, comment l'Homme tel qu'il nous apparaît maintenant, n'est rien de plus que le résultat, l'intrication, l'enchevêtrement, de tout un tas de processus historiques, économiques, sociaux, etc »<sup>5</sup>. Voilà donc la seconde distinction entre hommes et femmes, c'est une différence construite de toutes pièces, formée par le discours, la culture et l'éducation. C'est à cet endroit qu'une nouvelle inégalité surgit, c'est la place qu'occupent les hommes et les femmes dans le savoir. Aujourd'hui les femmes commencent à produire leurs propres savoirs sur elles<sup>6</sup>. Elles peuvent expliquer leur fonctionnement par elles-mêmes et apporter des solutions qui leur conviennent mieux. Ainsi elles passent d'objet du discours, du savoir, à sujet de son énonciation, de sa production. Mais cette place comme sujet du savoir et non plus seulement comme objet que l'on dit et à qui l'on retire le droit de se dire est récente. Ce qu'il faut souligner ici c'est la restriction, l'empêchement que les femmes ont subi dans la production de savoir, de culture, de discours, afin de ne pas faire des raccourcis qui tiennent soit de l'ignorance, soit de la malhonnêteté. Si les femmes ont été absentes des productions intellectuelles ce n'est nullement par incompetence, manque d'intelligence ou défaut de raison mais par privation, par restriction de la part des hommes qui gouvernent depuis des siècles. Plus que des siècles il s'agit en réalité de millénaires d'oppression patriarcale, durant lesquels l'homme jouit d'un statut supérieur aux femmes, occupe les postes de pouvoir, se fait seul maître du savoir et de son foyer. C'est ce dont témoigne l'un des plus importants textes de loi antique, le code d'Hammurabi, daté aux environs de 1750 av. J-C, « § 209 : Si quelqu'un a frappé une fille de notable (*awīlum*) et lui a fait expulser son fœtus, il payera 10 sicles (environ 80 g) d'argent pour le fœtus. § 210 : Si cette femme est morte, on tuera sa (= de l'agresseur) fille.»<sup>7</sup>. On peut voir ici la place centrale de l'homme car si son acte engendre la mort d'une femme ce n'est pas à cette femme que le criminel doit réparation mais à son mari en tant qu'il en est le propriétaire, et ce n'est pas le criminel qui subit la peine de mort mais sa fille comme un bien dont on peut en déposséder le propriétaire. En France il faut attendre 1971 pour que le père ne soit plus, dans la loi, seul chef de famille<sup>8</sup>. C'est donc seulement depuis une cinquantaine d'années que la femme n'est plus soumise par la loi à l'autorité du mari, avant cela les femmes ont subi des millénaires de servilité imposée. Si les femmes peuvent à présent prendre place

---

5 *Entrevue en 1971... op. cit.*

6 Elsa Dorlin, *Sexe, genre et sexualités*, Presses Universitaire de France, coll. «Philosophies», 2008

7 Article Wikipédia, labellisé comme article de qualité, sur le code d'Hammurabi, citant Marie-Joseph Seux, *Lois de l'Ancien Orient*, Paris, Le Cerf, coll. « Cahiers évangile », 1986 : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Code\\_de\\_Hammurabi#cite\\_note-67](https://fr.wikipedia.org/wiki/Code_de_Hammurabi#cite_note-67)

8 Article 213 du code civil, modifié en 1971.

dans le discours et le savoir en position de sujet, c'est suite à de nombreux combats féministes et à une immense majorité de l'histoire où elles n'étaient que les objets d'un discours, d'un savoir-pouvoir imposé par l'homme sur celles qui n'étaient que des objets de ce savoir, comme elles étaient les biens et les propriétés de l'homme. Mais la loi ne constitue pas l'intégralité du discours, et dans la réalité l'égalité entre hommes et femmes n'est toujours pas effective en tous lieux, particulièrement dans la sexualité, et n'est toujours pas acceptée par tout le monde. Encore une fois nous avons dû faire un écart aux rapports sexuels en passant par la loi et la différence de statut entre hommes et femmes qui a parcouru le temps et l'espace. Mais ce serait là une chose bien indécente que de penser la sexualité en ignorant les rapports de pouvoir qui y sont liés, il serait absurde de prétendre à quelque vérité que ce soit sur la question quand l'histoire a arraché à la femme la propriété de son propre corps. Cette propriété pour les femmes de leurs propres corps n'est toujours pas un acquis inaliénable, en témoignent les débats actuels sur l'IVG<sup>9</sup>. Son interdiction est une interdiction pour les personnes disposant d'un utérus d'en jouir librement, de posséder son propre ventre, pour en faire un bien commun aliénant ainsi la chair individuelle à l'usage collectif de la reproduction humaine. Comment aurions-nous pu penser les rapports sexuels, entre deux corps qui sont la propriété seulement de l'un ? Attention cependant si nous traitons ici des rapports hommes-femmes nous ne devons pas ignorer que ce n'est pas là une nécessité du rapport sexuel que d'être entre un homme et une femme, nous arriverons plus loin aux questions LGBT+<sup>10</sup>. Si nous traitons en premier lieu la sexualité entre homme et femme, hétéronormée, c'est qu'il s'agit là du modèle hégémonique puisque ce qui n'est pas hétérosexuel est exclu, mis à l'écart, par le discours dominant.

S'il est nécessaire d'évoquer ce que nous venons de dire pour mettre un minimum en contexte ce que nous allons aborder à présent, c'est ce qui se joue aujourd'hui qui nous intéresse bien plus que le passé. En effet si nous ne pouvons agir sur le passé, car le temps est une impuissance fondamentale de l'humain, c'est dans le présent et en vue de l'avenir que nous pouvons agir. De plus l'histoire n'est pas notre domaine de prédilection et nous préférons donc le laisser aux archéologues de la pensée qui font un formidable travail avec les archives comme c'est le cas de Michel Foucault ou d'Elsa Dorlin, qui ont grandement influencé le travail que nous menons ici. C'est depuis leurs savoirs que nous allons analyser les discours contemporains sur la sexualité par un concept qui nous semble primordial pour comprendre la diversité des discours, des positions qui les portent et leurs effets. Il y a sur la question un discours hégémonique en phase avec la vision patriarcale, ce discours construit la norme et jette en dehors tout ce qui ne participe pas à cette

---

9 Interruption volontaire de grossesse

10 Acronyme de lesbiennes, Gays, Bi.e.s, Trans...

norme. Pourtant cette norme est absurde, premièrement car elle ne prend pas part égale entre hommes et femmes dans sa construction alors qu'elle s'applique aux deux, deuxièmement car elle ne considère dans la construction de l'imaginaire et des représentations de la sexualité qu'une maigre partie de ce qu'elle est réellement. Pourtant ce discours semble vêtu d'une valeur de vérité, là encore nous devons souligner deux choses qui participent à cette valeur factice, l'effet de masse d'un discours dominant en ceci que la répétition fait effet de vérité, l'assemblée des fous est vêtue de vérité quand le fou seul n'est qu'un fou qui détonne de la foule. Un autre élément qui nous éclaire sur cette illusion de vérité est le concept de « véridiction », « Le régime de véridiction, en effet, n'étant pas une certaine loi de la vérité, mais l'ensemble des règles qui permettent, à propos d'un discours donné, de fixer les énoncés qui pourront y être caractérisés comme vrais ou faux »<sup>11</sup>. La véridiction ce n'est donc pas la vérité mais ce qui passe pour vrai et sur la sexualité le discours tient bien plus de cela que d'une vérité argumentée et réfléchie dans un effort d'objectivité. Aujourd'hui se montrer contre l'égalité homme-femme ne se fait plus car cela serait trop mal vu.<sup>12</sup> Ce qui s'opère ici c'est de mettre un point en lumière, l'égalité légale entre homme et femme, pour mieux dissimuler dans l'ombre les inégalités et les oppressions que subissent les femmes. En ceci l'égalité homme-femme n'est qu'une ombre sur le mur de la caverne<sup>13</sup>. La véridiction c'est quand un individu de la caverne perçu, ou accrédité, comme savant, possesseur d'un savoir, énonce que les ombres qui se dessinent sur le mur sont la vérité. Il n'est donc pas là question d'un discours vrai mais d'un discours qui passe pour vrai, car si nous nous penchons sur cette prétendue égalité qui est énoncée comme acquise, il suffit d'écouter les femmes pour s'apercevoir que ce n'est qu'une illusion. Il suffit de se pencher sur les réseaux sociaux, souvent attaqués par ceux et celles qui cherchent à garder la main sur le savoir, pour observer un contre-discours, un discours des capillarités, des individus qui subissent et sont victimes des rapports de pouvoir qui opèrent dans la sexualité. « #Metoo », « #Iwas », « #Balancetonporc », « #Scienceporc », « #Balancetonyoutubeur », etc. la liste est longue, les témoignages sont indénombrables lorsque surgissent les voix jusque là emmurées dans le silence. Ces lieux nouveaux qui permettent de prendre position comme sujet du discours « ouvre[nt] un nouvel espace du dicible<sup>14</sup> », ce sont des espaces où les paroles viennent ronger le silence du pouvoir et des institutions. C'est un affrontement face au règne du silence puisque « Ce qui est propre aux sociétés modernes, ce n'est pas qu'elles aient voué le sexe à rester dans l'ombre,

---

11 Michel Foucault, *Naissance de la biopolitique*, Paris, Gallimard, éd. Le Seuil, 2004, p. 37. Cité depuis Elsa Dorlin, *Sexe, genre... op. cit.*, p. 138

12 Françoise Vergès, lors d'une conférence donnée le 25/05/2022

13 Nous faisons référence au mythe de la caverne de Platon

14 Nedjma Bouakra, *Archives*, dans *Feu!... op. cit.*, p. 46

c'est qu'elles se soient vouées à en parler toujours, en le faisant valoir comme *le secret*.<sup>15</sup> » La construction de ce qu'est la sexualité est un sombre jeu de la parole et du silence, quand le sujet ne peut se dire, son image aux yeux du monde est celle qui lui est imposée, apposée comme un sceau, celui du monstre, du mal, de l'anormal. Mais les nouveaux espaces du dicible permettent la chose suivante, « Du statut d'objet sexuel ou de *freak*, il s'agit de devenir sujet du discours, de créer son propre lieu d'énonciation.<sup>16</sup> » Les sexualités dissidentes qui étaient objet de pouvoir et de savoir, deviennent le lieu d'où le sujet énonce son propre savoir sur lui-même. Il y a d'un côté le discours dominant, celui qui exerce son pouvoir sur l'autre, celui qui détermine l'espace du dicible et fait du reste un secret, un silence qu'il ne faudrait briser. En introduction de son ouvrage<sup>17</sup> Elsa Dorlin mentionne un post viral sur Twitter, censuré par le réseau social : « comment faire pour que les hommes arrêtent de violer ? », c'est l'imposition du silence aux voix des victimes de violences sexuelles. Ce qui fait écho avec « *#Menaretrash* », que nous avons eu du mal à comprendre, à admettre en tant qu'homme, la raison à cela est que nous l'avions compris à tort comme une essentialisation or les violences sexuelles ne tiennent en rien de l'essence, tout comme les formes personnelles de la sexualité, que ce soit l'orientation sexuelle ou les pratiques. Les hommes ne sont pas plus des violeurs par nature que les femmes des ménagères. Il n'y a en cet endroit rien qui soit d'une essence inaliénable, mais au contraire d'une forme actuelle, spécifique et construite qui n'est ni nécessaire, ni naturelle, ni absolue, cette forme n'existe que parce qu'elle a été modelée ainsi.

Comment la forme hégémonique est-elle modelée par les institutions et les discours qui visent le commandement de la conduite des individus qui y sont assujettis ? Elle a été modelée ainsi par le discours religieux qui édicte le bon et le mauvais rapport sexuel, le bon rapport étant le rapport hétéro reproductif à l'intérieur du mariage, à tout ce qui sort de ce type de rapport est apposé le sceau de l'interdit, du tabou, du silence. En limitant la sexualité à l'enceinte du mariage et limitant ce mariage à l'hétérosexualité, tout rapport sexuel qui n'est pas à la fois hétérosexuel, entre seulement deux personnes et de plus mariées appartient au reste, au dehors, à ce qui n'est pas la bonne sexualité. Le secret qui est imposé à la sexualité, s'impose également à sa violence. Et quand le silence se fissure c'est tout l'édifice qui tremble<sup>18</sup>, voilà la raison du silence, c'est de garder les murs qui enferment cette forme construite de la sexualité intacte, c'est d'en préserver la structure qui en est établie. La parole du haut, de la véridiction, celle qui s'énonce depuis les places de pouvoir sert à lever l'enceinte de pierre qui fixe le bon et écrase le mauvais, qui constitue le normal et bannit

15 Michel Foucault, *Histoire de la sexualité I, La volonté de savoir*, Gallimard, coll. « Tel », 2021, p. 49

16 Wendy Delorme, (*sexualité*) dissidentes, dans *Feu!... op. cit.*, p.133

17 *Ibid*, p. 7

18 Recueil d'articles de Franceinfo sur les scandales de pédocriminalité dans l'Église, disponible en ligne: <https://www.francetvinfo.fr/societe/religion/pedophilie-de-l-eglise/>

le reste. A ceci s'ajoute le silence qui est imposé au bas, aux objets du pouvoir, pour que ce qui est dit par le haut ne soit pas remis en cause, ne soit pas critiqué, pour que la vérité de l'injustice et de la souffrance ne risque pas de fissurer cette enceinte. Encore une fois la sexualité se retrouve incrustée d'une autre chose qu'elle-même, elle est polluée, pervertie par le pouvoir que nous considérons de la sorte, « Le pouvoir c'est des relations.<sup>19</sup> » Ceci en tant que l'un peut conduire, déterminer la conduite d'un autre, c'est ce que M. Foucault appelle le « gouvernement » et c'est ce qui s'opère, que ce soit le mari qui ordonne à sa femme, l'Église à ses fidèles, l'État à son peuple, la culture à sa civilisation, le médecin au patient. La sexualité est la cible de tous ces gouvernements, ou plutôt la conduite sexuelle des individus est gouvernée par tous ces discours. La structure construite de la sexualité normative est évoquée dans le discours psychanalytique, Freud dit de l'onanisme infantile quand il ne s'efface pas que c'est une « déviation par rapport au développement auquel l'homme civilisé doit s'efforcer de parvenir<sup>20</sup> », on peut noter ici que le sujet doit faire un effort dans le développement sexuel normal, qu'il n'est pas inné mais qu'il nécessite d'être atteint. Le développement sexuel normal l'est donc dans ce que la civilisation en a construit comme norme, le sujet a le devoir de construire sa sexualité dans l'enceinte que la société a bâti, une enceinte qui le précède, et limite la zone d'humanité de son existence. Au-delà même de la pratique sexuelle c'est la pulsion elle-même qui est construite, puisque « La pulsion sexuelle fait donc les frais de l'éducation et de la civilisation<sup>21</sup> ». Ainsi c'est à la fois l'acte du rapport sexuel qui est construit, sa pratique et également la pulsion qui fait tendre le sujet vers certaines pratiques. Mais gardons les mécanismes pulsionnels pour la seconde partie du présent travail, ce qui nous intéresse ici étant la construction de la sexualité par le discours. Le discours médical et psychiatrique joue également un rôle dans la façon dans la forme actuelle de la sexualité, en ayant constitué les pervers et jeté hors des frontières de l'humain la « contre-nature<sup>22</sup> ». Constituant ainsi la sexualité saine, normale, d'une part et de l'autre côté la sexualité pathologique et anormale quand elle se détourne de la normalité constituée. L'État participe lui aussi dans la construction de la sexualité par ses institutions comme l'éducation nationale, le mariage<sup>23</sup>, et la loi en énonçant le légal et l'illégal, le licite et l'illicite de la sexualité. Le discours législatif dicte ce qui constitue un délit ou un crime sexuel et nous voulons ici soulever un point intéressant sur ce que la définition légale du viol témoigne de la forme établie de ce qui constitue le rapport sexuel. Considérant que le viol est un rapport sexuel imposé, forcé par l'exercice

---

19 Michel Foucault à l'Université Catholique de Louvain en 1981, [https://www.youtube.com/watch?v=132QZ\\_C3ovs](https://www.youtube.com/watch?v=132QZ_C3ovs)

20 Sigmund Freud, *Trois essais sur la théorie de la sexualité*, trad. Marc Géraud, prés. et notes Fabien Lamouche, éd. Points, coll. « Essais », 2012, p.138

21 *Ibid.*, p.28

22 M. Foucault, *La Volonté...*, *op. cit.*

23 C'est en 2013 que la loi autorise les mariages non hétérosexuels, permettant ainsi sur ce point aux couples homosexuels de jouir du même droit à l'union que les couples hétérosexuels. Cf. Code Civil, art. 143

du pouvoir de l'un sur l'autre, alors les actes qui constituent le viol sont ceux qui, quand ils ne sont pas forcés, constituent le rapport sexuel. « Tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, ou tout acte bucco-génital commis sur la personne d'autrui ou sur la personne de l'auteur par violence, contrainte, menace ou surprise est un viol.<sup>24</sup> » C'est ici un encadrement légal des actes, il n'y a aucune considération des dégâts physiques ou psychiques, de plus à l'intérieur de ces actes une séparation est effectuée entre ceux qui constituent un viol et ceux qui constituent une agression sexuelle. Cette séparation se répercute sur la sanction des actes de violences sexuelles, le viol est puni de quinze ans de réclusion criminelle contre cinq ans pour les agressions. La notion « acte bucco-génital » est ajoutée en 2021, avant cela n'était considéré comme viol que la pénétration sexuelle, donc du vagin ou de l'anus. C'est donc que la loi ne définissait comme acte sexuel que la pénétration, il faut donc attendre 2021 pour que le viol sorte d'une vision phallogénitale. C'est là une chose extrêmement récente, ce qui témoigne des mouvements à l'œuvre aujourd'hui dans la pensée et la représentation de la sexualité, c'est là un des effets de la libération de la parole des femmes, puisque jusque là la loi était pensée avec un pénis. La différence entre viol et agressions sexuelles démontre la limite entre l'acte sexuel est ce qui s'y apparente sans en être totalement. C'est ce que nous dit la loi puisque la pénétration sous-entend l'usage du pénis mais que le clitoris était oublié, méconnu, invisibilisé et c'est toujours en partie le cas puisque la définition du viol ne considère pas de la même façon des doigts qui pénètrent un orifice sexuel et la masturbation du clitoris. Ainsi la loi construit les actes qui constituent le rapport sexuel, pourtant dans la réalité des faits les formes de la sexualité sont multiples et la pénétration n'est pas nécessaire à l'acte sexuel comme nous allons le voir plus loin. La loi a valeur de vérité et par ce qu'elle énonce elle efface en même temps ce qu'elle tait. Les discours de savoir sont produits par des hommes et ne considèrent la sexualité que de ce point de vue, c'est également le cas dans les sciences où les organes génitaux mâles sont « bien plus connus et étudiés que les femelles »<sup>25</sup>. Là encore c'est une question de ce qui est dit et de ce qui est mis sous silence, le pénis est en pleine lumière quand le clitoris est dans l'ombre. Et au-delà de la façon dont le discours dit et tait, c'est le langage lui-même dans son réseau de signifiants et de signifiés qui participe à la représentation de la sexualité. Le rapport sexuel est déjà pris dans l'oppression, à l'extérieur de lui-même, le langage en témoigne, les insultes sexuelles sont un exemple de l'intériorisation d'une inégalité dans la représentation commune, culturelle, des rapports sexuels. Les insultes à caractère sexuel sont toujours pour réduire l'autre à la femme dans une vision hétéronormative hiérarchisée. Ces insultes consistent à dire à l'autre quand c'est un homme, qu'il occupe la place de la femme ou de l'homme homosexuel, de la faiblesse, de la

---

24 Article 222-23 du Code Pénal ; modifié le 31/03/2021 en ajoutant « tout acte bucco-génital »

25 Emmanuelle Pouydebat, *Sexus animalus, tous les goûts sont dans la nature*, ill. Julie Terrazzoni, éd. Artaud, 2020

passivité, quand l'autre est une femme c'est de la renvoyer à une image sale de femme débridée. Il s'agit donc à chaque fois dans les insultes à caractère sexuel, de blesser, de diminuer l'autre, ceci en disant à l'autre qu'il ou elle fait des actes de femmes, quand la cible est une femme c'est la quantité d'actes qui est soulignée. Ces insultes ont un effet sur le sujet et sa représentation de la sexualité, c'est sans doute ce qui explique le tabou bien plus prononcé sur la pénétration anale sur les hommes que sur les femmes. Et en même temps que ces insultes ont un effet, elles sont elles-mêmes déterminées par les représentations ayant cours dans le système qui porte l'existence des sujets énonçant ces insultes. Ce qui est étonnant c'est de faire quelque chose d'insultant que d'avoir un rapport avec un homme, nous pourrions y voir un refoulement du désir homosexuel resurgissant dans le langage, et c'est là une bien triste chose que d'avoir à refouler son désir, à le faire secret, pour ne pas être exclu de la normalité. De plus si l'insulte homophobe est un symptôme du retour du refoulé, son effet est de contribuer à une représentation de la sexualité où l'homosexualité doit être refoulée sous peine de discrédit, c'est un Ouroboros. L'effet et la portée de ce discours ne tiennent pas cette fois d'un statut qui confère la valeur de vérité au propos mais la masse, c'est la répétition de ces insultes qui leur permettent de se répandre et de normaliser leurs propos. Une autre chose qui nous préoccupe ici c'est l'idée qui est véhiculée par ces propos injurieux et qui témoigne d'une vision sordide de la sexualité, une vision où le plaisir est à sens unique puisque la sexualité avec un homme est énoncée comme une disgrâce. Le fait que les insultes ne concernent que la partie passive de la sexualité c'est que l'honneur est à la partie active, c'est donc que la sexualité est toute au plaisir de l'homme pénétrant et à la honte de l'autre. C'est là une vision bien sinistre qui n'est sans doute pas sans conséquences sur le désastre de la forme actuelle de la sexualité où c'est à l'homme de se servir et à l'autre de subir.

Il semble donc que le monde soit pensé par des hommes pour des hommes. L'homme a son complexe d'Œdipe, celui de la femme est un renversement du premier, comme si les femmes n'existaient que depuis l'homme. Il y a le phallus et l'absence de phallus, de plus dans la sexualité l'homme a la place active, la femme a la place passive, comme si sa sexualité n'était qu'en réponse à celle de l'homme. La forme du monde que nous habitons, son système économique et social, ses institutions, ses discours dans la parole et le silence, son régime de vérité, ses insultes, tout cela construit la forme de la sexualité, sa forme acceptée et acceptable. Nous avons donc vu que la sexualité est toujours entachée d'autres choses qu'elle-même, que ce soit la propriété, le pouvoir, la violence, la morale, la reproduction, le mépris, le secret,... Elle n'est jamais seule car elle est gouvernée de toutes parts, par les institutions qui en érigent les contours de la décence et de l'acceptabilité, qui font d'une immense partie de la réalité sexuelle un secret, une anomalie qu'il

faut cacher, renier, refouler. La forme actuelle de la sexualité est construite dans un modèle hétéropatriarcal, puisque c'est de là qu'elle est fondée, que le pouvoir s'exerce et gouverne à la fois la pratique et la représentation du sexe et des actes qui en constituent la pratique. Nous avons vu que le silence sert la mise au ban des individus dont les pratiques ne correspondent pas au modèle établi, ceux-là sont fait autres, mauvais, pervers, de moindre valeur par le discours qui les oppresse et renie l'égalité de leurs désirs. Puisque la forme de la sexualité est induite et construite par la forme de la société comme condition d'existence de sa forme singulière, et que nous sommes dans un système capitaliste, où le monde est gouverné par l'économie il semble pertinent à présent de se pencher sur la relation entre sexe et économie.

## B/ TDS, Culture du viol et pornographie, la subjectivité hégémonique.

Tout comme la sexualité, le TDS<sup>26</sup> est polymorphe et il est à cet endroit plusieurs choses qui nous intéressent pour ce qu'elles disent de la sexualité et pour ce qu'elles lui font. Procédons à quelques remarques préliminaires pour mieux définir l'objet de notre étude. Si nous avons vu le jeu de la parole et du silence sur le savoir de la sexualité, il s'agira ici de changer de sens en portant notre regard sur le visible et l'invisible, dans une articulation similaire au discours. Pour cela nous nous intéresserons à la pornographie, qui forme les représentations et constitue ce que nous appellerons la forme actuelle de la sexualité, et sur l'horreur de son sombre penchant, la culture du viol. Si nous avons vu le rôle joué par le langage et particulièrement les insultes dans la construction d'une représentation malsaine de la sexualité nous allons cette fois analyser l'influence du travail et de la production marchande de la sexualité dans sa formation. Nous avons traité de la construction de murs entre la sexualité hégémonique et ce qui s'en sépare, le normal constitué à l'intérieur et le reste enfermé à l'extérieur, alors nous verrons en quoi le TDS est à l'extérieur du travail, et la pornographie à l'extérieur du cinéma. L'invisibilisation qui opère ici participe à la fois d'une création d'une norme sexuelle, d'une stigmatisation des travailleuses et travailleurs qui sert le système d'oppression en place. Nous observons que cette séparation est poreuse, la sexualité est toujours incrustée, dans le marché nous pouvons observer que le sexe s'incruste à son tour dans le marché de la désirabilité, qu'il est utilisé comme stimuli du désir dans le marketing, ce qui n'est pas sans effets sur le désastre actuel de la sexualité. Nous analyserons la pornographie *mainstream* à la

---

26 Travail du sexe

fois sur son effet dans la représentation et l'imaginaire, ainsi que ce dont elle témoigne de conceptions qui en permettent le possible de la présente forme. Cependant nous gardons quelque optimisme à l'endroit du commerce sexuel, puisque les travailleuses du sexe prennent place en tant que sujet et non plus seulement d'un objet sexuel aphone, puisque le marché des objets sexuels se diversifie et influence l'extension de la forme actuelle de la sexualité.

En 1946, la loi Marthe Richard interdit les maisons closes en France, aujourd'hui il ne reste plus non plus de cinéma pour adultes, pourtant ni la prostitution ni la pornographie n'ont disparu. Ce dont il s'agit ici c'est de l'invisibilisation du TDS, sa mise en dehors du champ du visible, c'est une critique de l'immoralité de ce type de travail qui pourtant fonctionne comme bien d'autres choses dans l'économie capitaliste. Contre la marchandisation de pratiques sexuelles nous pouvons trouver les arguments conservateurs qui s'ancrent dans la constitution de la sexualité familiale, à l'intérieur du mariage, centrés sur la pratique reproductive et condamnant toutes sexualités à l'extérieur de ce cadre comme étant sales, immorales, comme une débauche qui viendrait salir l'ordre sexuel. L'abolitionnisme, du commerce sexuel est également défendu au sein du féminisme, par exemple par Christine Delphy<sup>27</sup>, figure du féminisme matérialiste dont nous admirons le combat. L'argument n'est pas le même ici, il tient en effet plus d'un raisonnement marxiste que d'une valeur morale construite par le système patriarcal, c'est une critique de la prostitution comme exploitation financière de la sexualité. Mais qu'en est-il quand le TDS est un choix ? Nous pouvons considérer qu'il s'agit d'une marchandisation de la force de travail, ce qui constitue le ciment de notre économie actuelle, la possibilité de jouir de l'exercice de son propre corps de façon professionnelle n'a pas de raison d'être retirée. C'est sans doute une idée erronée qui fait sortir les professions sexuelles de l'économie standard, l'idée qu'il s'agirait d'une infâme marchandisation du corps, or louer son corps est le lot d'une majorité de professions. Échanger du travail, de la force, des compétences, du temps contre de l'argent est le fondement de l'économie capitaliste, alors pourquoi le TDS est-il mis au ban de ce système économique ? Notre argument se base sur la conception du travail comme acte, en considérant l'action opérée comme un service rémunéré. Une autre vision est celle de la location du corps, il s'agirait d'une capitalisation du TDS, considérant le corps loué comme un moyen de production de la jouissance, pour nous ce n'est pas ce dont il s'agit. Mais si nous considérons cette vision il n'y a toujours rien qui échappe à l'économie capitaliste puisque le corps est considéré comme un bien et produit donc par sa location un revenu du patrimoine, comme une location immobilière. Mais il serait absurde de penser que le corps peut être loué sans son hôte. Le corps est

---

27 Lors d'une conférence donnée à l'université Jean-Jaurès, Toulouse

la plus inaliénable des propriétés, c'est pourquoi toute exploitation du corps de l'autre doit être condamnée, le trafic sexuel est une abomination innommable qui prive les individus du droit fondamental de pouvoir jouir librement de leurs corps. En plus de l'aliénation à son propre corps il s'agit là d'exposer des individus aux traumatismes sexuels afin de tirer un profit de cette monstrueuse exploitation. Et c'est là un des risques quand le TDS se fait dans l'ombre là où il pourrait se faire avec plus de contrôle, non pas sur les travailleurs et travailleuses mais sur ceux et celles qui cherchent à exploiter le viol des autres. Le TDS doit être considéré en prenant en compte la vie des personnes qui exercent ces professions, ainsi la préoccupation devrait être l'amélioration de leurs conditions d'existence, leur reconnaissance en tant que métier aussi, voire plus honorable que bien d'autres. Ces professions sont majoritairement celles de femmes, qui ici encore, une fois de plus sont opprimées par un système qui vise à en gouverner les mœurs, les comportements, le travail, le ventre et le vagin. Nous pouvons ici reprendre les mots d'Elsa Dorlin au sujet des vies précarisées, racisées, genrées : « Ainsi, ce sont bien des vies que l'on précarise en les rendant à proprement parler invivables, en les marginalisant, en les rendant illégitimes, anormales ou indignes d'être vécues.<sup>28</sup> ». Notre conception du TDS réside donc en ceci que lorsqu'il est volontaire ce travail ne devrait pas être stigmatisé, invisibilisé, mis au ban du « travail honnête », puisqu'il s'agit de l'échange d'un service contre une rémunération. Quand ce travail n'est pas volontaire c'est un immense problème qui se pose, celui non pas de la marchandisation du corps, mais d'une marchandisation du viol. Nul ne devrait pouvoir être amené.e par manque de choix au commerce de ses viols. Ce n'est pas le TDS qui doit être aboli mais l'exploitation du corps de l'autre, c'est-à-dire que le TDS n'est légitime qu'en tant que sujet, quand la marchandisation d'un service sexuel est une volonté des travailleurs et travailleuses qui décident d'en faire une profession. Il s'agit de ne pas imposer une interdiction à l'usage de son corps propre puisque seul le sujet doit pouvoir décider de l'usage de son corps. La mise au ban, la criminalisation, la stigmatisation du TDS, revient à renier aux personnes concernées la liberté de l'usage de leurs corps, c'est les rendre plus précaires, c'est augmenter leur exposition à la violence, à l'exposition aux maladies<sup>29</sup>, aux insultes, au mépris, c'est les faire vivre dans la honte d'une profession qui produit du plaisir. Quel triste témoignage de l'état de notre monde que celui-ci, les métiers de la mort, de Thanatos<sup>30</sup>, sont mieux reconnus que les métiers de la sexualité, de l'Éros. La prostitution doit se faire dans l'ombre et le silence quand l'armée qui repose sur une entreprise de la mort se permet de faire son éloge par la publicité,

---

28 Elsa Dorlin, *Sexe, genre... op. cit.*, p.137

29 Par exemple l'exposition au VIH augmente dans les pays qui criminalisent le TDS, 167 pays le criminalisent contre 23 qui ne le criminalisent pas, les données sont absentes pour 23 pays. D'après le programme de l'ONU, UNAIDS: <https://decriminalise.unaids.org/map>

30 Eros et Thanatos sont les pulsions de vie et de mort développées dans S. Freud, *Au-delà du principe de plaisir*, trad. et prés. Jean-Pierre Lefebvre, éd. Points, coll « Essais », 2014

financée par l'État. Que pouvons-nous penser d'un monde qui fait de la violence une profession honorable fondée sur l'exercice de la souffrance, et qui condamne et méprise les professions sexuelles qui se fondent sur le plaisir ?

Dans l'industrie cinématographique il en est de même, la violence est omniprésente quand la sexualité est mise en dehors, dans une cage à l'extérieur du visible, il y a le cinéma, le vrai, le bon et la pornographie mise au ban, cachée, déshonorable. Si les films et les séries prennent de plus en plus de place et sont objets de discussion et de socialisation, la pornographie se regarde en secret et se dissipe dans le silence. Il s'agit plutôt d'exclure le savoir sur la sexualité pour n'en exploiter que la fonction commerciale, il s'agit de montrer pour susciter le désir, tout en gardant le silence sur le fonctionnement de la sexualité, ce qui en véhicule une image problématique. Cela s'applique au cinéma grand public comme à la pornographie, tous deux véhiculant la « culture du viol », « La culture du viol désigne donc aujourd'hui l'ensemble des idées reçues concernant les violeurs, les victimes et les viols eux-mêmes. Invariablement, ces idées reçues concourent à excuser les violeurs, culpabiliser les victimes et invisibiliser les violences sexuelles. »<sup>31</sup> Nous aborderons dans la dernière partie de ce mémoire l'intérêt de cette culture comme technologie d'un pouvoir de domination. Le vecteur cinématographique participe à la constitution et au maintien de ces idées reçues, de cet imaginaire de la sexualité qui banalise, incite, glorifie les actes de violences sexuelles. Pour le cinéma classique nous observons un mouvement récent, à partir de 2017, sans doute suite à la mise en lumière du problème systémique des violences sexuelles par #MeToo. Mais quand les films se font plus inclusifs, quand ils cherchent à s'éloigner de la propagation de la culture du viol ils sont qualifiés de « wokistes », discrédités puisqu'ils viennent questionner l'hégémonie hétérosexuelle et patriarcale, c'est une attaque qui vise à plonger les formes non hégémoniques dans le silence. Ce sont des mises en lumière des sexualités invisibilisées, que ce soient des pratiques ou des orientations sexuelles, c'est une levée du secret faisant rentrer dans la sexualité ce qui en avait été banni. Ils sont à nos yeux bien plus intéressants dans la production de représentations de la sexualité que les films des années 2000, nous pensons particulièrement aux films ayant pour objet la sexualité des étudiant.es, comme *American Pie*, et les films du même genre. La pratique sexuelle est un thème de ces films, si elle n'apparaît pas ou peu à l'écran elle est la cible du discours hétéropatriarcal. Ces films véhiculent la normalisation de l'hétérosexualité, le mépris de l'homosexualité par une quantité d'insultes, la quantité de rapports sexuels est glorifiée pour les hommes et honteuse pour les femmes, nous y retrouvons la notion de « *bodycount* »<sup>32</sup> qui sert à stigmatiser et mépriser

---

31 Valérie Ray-Robert, *Culture du viol*, dans *Feu!... op. cit.*, p119

32 Nombre de partenaires sexuels

les femmes plus le nombre de leurs partenaires est élevé. C'est cette différente valeur attribuée à la quantité de rapports selon le genre dont témoigne la « règle de trois <sup>33</sup>», les hommes donnent leur « *bodycount* » en multipliant par trois et les femmes en divisant par trois. Les uns voulant se mettre en avant par un grand nombre de conquêtes, les autres devant le réduire pour ne pas être discriminées. De plus les agressions sexuelles et le viol y sont banalisés, les femmes sont réifiées à des objets sexuels, certaines méthodes de violeurs sont mises en avant tel que droguer ou faire boire une femme pour en abuser sexuellement, les hommes qui sont vierges sont stigmatisés. C'est là une horrible éducation qui vient là où le tabou de la sexualité entraîne un manque dans la connaissance. La sexualité étant construite comme un discours du silence, un discours que ne dit que ce qu'il faut taire<sup>34</sup>, comment alors se renseigner, s'éduquer sur la question?

En dehors de ces films grand public, il semble que la pornographie ait ce rôle d'enseignement, il montre ce qui est tu, ce qui est caché, il est une réponse à la curiosité. Il est également vecteur de la culture du viol. Il agit dans le régime de véridiction puisque la pornographie constitue la forme de savoir qui est au plus près de la pratique sexuelle, puisque c'est là son objet principal. D'après Elsa Dorlin les antagonismes féministes sur la pornographie « partagent néanmoins un postulat commun : la pornographie est réputée représenter la "vérité du sexe"<sup>35</sup>». Elle participe donc à une forme d'éducation en dévoilant ce qui est mis hors du discours du savoir, elle montre le sexe qui ailleurs est voilé d'invisible, elle répond aux questions des sujets qui ne trouvent de réponses ailleurs. C'est la mise en dehors de l'espace discursif de la sexualité qui limite le choix de moyens de connaissance sur la chose et sa pratique. Rares sont les productions qui ont une visée éducative, de mise en discours, en débat des pratiques sexuelles, de ne pas simplement montrer la sexualité mais en faire parler, l'interroger. Pour mettre en avant les réalisations qui apportent ce discours, cette réflexion, nous devons évoquer le travail remarquable d'Ovidie en tant que réalisatrice. La pornographie est majoritairement constituée sur la monstration du rapport sexuel, quand le sexe se voit il ne se dit pas, l'excitation sans explication, la vue mais pas le discours. C'est ce qu'apporte Ovidie avec ses films où le sexe se voit, ce qui n'est pas novateur dans la pornographie, mais surtout, enfin, le sexe se dit, il intègre le discours et la réflexion. Au sujet de ses films *Histoires de sexe* et *infidélité*, dont le visa d'exploitation a été refusé même avec un classement et classé X « interdit au moins de 18 ans », elle en dit ceci : « Classer X c'est une interdiction pure et dure de sortir en salle<sup>36</sup> ». Soit ces films comportent des scènes de sexe explicites, tout comme il y a des

---

33 *American Pie 2*, 2001

34 C'est la "logique de la censure" décrite par Michel Foucault, *La Volonté... op. cit.*, p.110-111

35 Elsa Dorlin, *Sexe, genre... op. cit.*, p.148

36 Ovidie, *Interview : Histoires de sexe, Infidélité*, Allociné, 2012, disponible en ligne :

[https://www.allocine.fr/video/player\\_gen\\_cmedia=19331083&cfilm=144187.html](https://www.allocine.fr/video/player_gen_cmedia=19331083&cfilm=144187.html)

scènes explicites de violences ou de tortures dans des films qui font partie du circuit standard, celui qui a le droit à une large diffusion, au cinéma, à la publicité, à la télévision, aux sites de *streaming*. Mais dans le cinéma comme dans le discours, les institutions, *etc.* la sexualité est mise au ban, on lui refuse la lumière. Pourtant Ovidie dit à propos de ses films qu'ils ne sont pas « masturbatoires », car le taux de décrochage n'est pas le même que pour des films « masturbatoires » où il se fait au bout de 12 minutes. Ce n'est donc pas la crainte d'une débauche lubrique dans la salle qui empêche ces films d'y être projetés, mais plutôt cette volonté que décrit Foucault, de faire de la sexualité « *Le secret* ». Pourtant des films avec des scènes réelles de sexe<sup>37</sup> peuvent être diffusés en salle et même recevoir des prix au Festival de Cannes comme *La vie d'Adèle*, limité seulement aux moins de seize ans. Voilà les fissures poreuses entre la pornographie et le cinéma « normal », la sexualité s'y invite pour être mise en spectacle dans l'Art alors que la pornographie est rendue infâme. Alors pourquoi *La vie d'Adèle* d'Abdellatif Kechiche, mais pas *Histoires de sexe*, ou *Infidélités* d'Ovidie ? La première raison qui nous apparaît est qu'il s'agit de rapports lesbiens, et puisqu'il n'y a pas de phallus ce n'est pas du vrai sexe, la seconde c'est que la chose est pensée depuis l'homme, qu'il est le sujet désirant et la femme l'objet de son désir. Notons qu'ici c'est un homme qui dirige sa caméra sur le corps exhibé des femmes, c'est la forme dominante des « rapports de pouvoir habituels entre producteur et corps montrés.<sup>38</sup> ». Ce que met en lumière Wendy Delorme c'est le passage d'objet filmé à sujet filmant, c'est ce dont il s'agit quand Ovidie passe d'actrice à réalisatrice, documentariste, docteure de lettres modernes. C'est l'émancipation d'une place d'objet du savoir de l'autre, du regard de l'homme à sujet de l'énonciation de son propre savoir, il s'agit de briser l'oppression du silence, qui réside dans le fait d'être exhibée nue mais être rendue invisible dans sa subjectivité. Ce qui permet donc à un film d'avoir la reconnaissance et la visibilité ce n'est pas une question de ce qui est montré, mais de qui le montre. Ce qui est montré ce n'est pas la sexualité, ni le côté subversif que pourrait avoir de faire la lumière sur une sexualité *queer*, lesbienne, non-hétérosexuelle, ce n'est pas la volonté de sortir du silence. En réalité c'est l'homme qui filme et exhibe son fantasme, ce qui est représenté ce n'est pas une sexualité lesbienne subversive, c'est une sexualité bi, où l'homme peut se rajouter en fantasme, où il se projette dans les interstices entre deux corps qui sont objets de son désir. Au-delà de l'hétéronormatisme ce qui gouverne la sexualité c'est le point de vue de l'homme, et dans cette vision l'homme est central, il est le phallus, il est actif, quand la femme reçoit dans la passivité<sup>39</sup>.

---

37 Cf. « Léa Seydoux : "Ce que vous voyez dans *La Vie d'Adèle* on l'a vraiment fait" », dans *Première*, 23/05/2023 disponible en ligne : <https://www.premiere.fr/Cinema/News-Cinema/Lea-Seydoux-Ce-que-vous-voyez-dans-La-Vie-dAdele-on-la-vraiment-fait>

38 Wendy Delorme, (*sexualités*) *dissidentes*, dans *Feu!... op. cit.* p.138

39 Nous analyserons plus loin ce qui se joue de rapport de pouvoir dans la sexualité avec le concept freudien du "Jeu", Cf. Chap. 2B

C'est une chose que nous avons constaté dans l'étude de sites pornographiques, en étudiant la « pornographie de masse<sup>40</sup> », ce qui nous intéresse c'est ce que la pornographie dit de la sexualité puisque qu'elle a pour effet d'agir sur l'imaginaire et la représentation de la sexualité chez les sujets qui en sont spectateurs. En parallèle nous avons un intérêt pour le possible, ceci en tant qu'une chose n'est possible que si autre chose la soutient, par exemple la bombe nucléaire n'est possible que par la découverte de la fission atomique et avant cela de l'atome *etc.* Pour qu'une chose soit possible il faut donc que soient déjà présentes ses conditions de possibilité, nous entendons là ce qui en conditionne le fait même d'être possible. Il en est de même pour le discours chaque phrase énoncée, écrite, pensée, participe de ce possible, ce qui nous intéresse n'est pas de savoir si la phrase en question est vraie ou fausse mais plutôt sur le fait qu'elle ait pu être, que par conséquent ses conditions de possibilité existent et ce sont ces conditions qui nous intéressent puisque nous en avons aperçu l'effet. La pornographie agit comme un discours, en tant que « vérité du sexe » elle produit un effet sur les représentations de la sexualité et témoigne en même temps des imaginaires qui règnent et qui rendent possible la pornographie dans les formes que nous allons aborder. Avant d'entrer sur le site XNXX un choix est proposé : « XNXX » ; « GAY » ; « TRANS », il y a donc une normalisation de ce qui n'est ni gay, ni trans, puisqu'il s'agit du nom du site, du site *normal*. L'homme hétérosexuel n'a pas à se dire quand les gays et les trans doivent en premier lieu faire l'« aveu »<sup>41</sup> de n'être pas dans la norme établie, d'être un autre en dehors de la normalité. De plus le terme gay ne désigne pas l'homosexualité mais seulement celle masculine, comme nous l'avons dit plus haut la chose repose sur le regard hétérosexuel masculin. C'est-à-dire que les lesbiennes ne sont pas homosexuelles, plus précisément elles ne sont pas lesbiennes dans la représentation pornographique, elles ont des rapports lesbiens, elles sont vues comme bi ou convertibles, là où les rapports gay sont essentialisants. C'est la construction qu'opère un système structuré depuis un point de vue, une subjectivité précise, qui par sa domination dans tous les espaces que nous avons observés, se donne la valeur de l'objectivité. Ainsi depuis cette subjectivité tout acte gay bannit ses participants de la normalité masculine, des « vrais mecs », de l'autre côté les actes lesbiens sont normalisés, puisque les participantes restent disponibles. C'est ce qui explique la différence de stigmatisation entre les actes gays et lesbiens. Ce qui doit se dire ici c'est l'objet de son désir, la femme est l'objet normal du désir et l'homme ou les trans sont les objets anormaux du désir, ils doivent être avoués. Nous savons déjà comment le discours dominant construit la sexualité et l'imposition du silence en empêche le tremblement, c'est là un dispositif du pouvoir, du

---

40 Elsa Dorlin, *Sexe, genre... op. cit.*, p.148

41 Michel Foucault, *La Volonté... op. cit.*, p. 77

gouvernement des autres. Avec l'aveu c'est un témoignage des rapports de pouvoir en place, le silence est un privilège, celui de la norme ou plutôt de la subjectivité dominante, en phase avec le discours qui régit. L'aveu c'est d'être forcé à se dévoiler à se dire comme autre, en face de la norme, d'être gay, lesbiennes, noires, femmes, asexuel,les, *queer*, *drag*, trans,... tout ce qui n'est pas le sujet hégémonique. Par exemple on peut trouver dans les signifiants, les mots de la sexualité, le terme "*femdom*" femme dominatrice mais ce terme n'existe pas pour les hommes. Si il faut un mot pour désigner le cas spécifique de la domination de la femme dans le rapport sexuel, et que ce mot n'ait pas besoin d'être quand l'homme domine témoigne non pas d'une absence du rôle de domination par l'homme dans les relations sexuelles, mais d'une normalisation de cette place. Comme il y a le « *POV*<sup>42</sup> » et le « *FPOV*<sup>43</sup> », encore une fois quand la femme est sujet il faut quelque chose en plus pour le préciser, l'homme n'a pas à se dire, il est par défaut le sujet dans le rapport sexuel, puisque c'est son désir qui est la norme représentée. Par exemple en cas de plan à trois quand ce sont deux femmes et un homme elles ont toujours des actes sexuels entre elles, ce qui a un effet de normalisation de la bisexualité féminine par sa présence écrasante. En revanche il est beaucoup plus rare de trouver des rapports entre hommes dans un trio avec une femme et deux hommes, et si tel est le cas la bisexualité masculine est précisée, ce qui n'est pas le cas pour les femmes, intégrant les pratiques entre femmes dans la sexualité et jetant en dehors les actes entre hommes. En ceci que ce que l'on peut se représenter depuis la pornographie, moyen de se renseigner sur ce qui est mis en dehors du visible, produit donc une représentation de la sexualité, qui tient bien moins du réel de celle-ci que de la vision subjective de l'homme hétéro qui s'impose comme si elle était la forme objective et réelle de la sexualité. Au-delà de cette subjectivité, la pornographie de masse témoigne et participe à la « culture du viol », ceci en intégrant dans sa fonction de « vérité du sexe », de définition de la sexualité normale, le viol qui est normalisé voire construit comme moyen d'engager l'acte sexuel. La catégorie « *stuck*<sup>44</sup> », participe à la banalisation du viol, le sexe n'est pas consenti, et le violeur tire profit d'une situation de vulnérabilité pour assouvir son désir, de plus les participants en tirent du plaisir comme si le consentement pouvait se faire après avoir commencé un acte sexuel non consenti. On retrouve sous le même principe l'acte avec une personne endormie<sup>45</sup> qui ne peut du fait de cet état consentir à l'acte qui lui est imposé. Cette représentation élogieuse du viol est également présente dans le type de vidéos : « femme qui paye la dette du mari », en

---

42 *Point of view*, Point de vue

43 *Female point of view*, Point de vue de la femme

44 Coincé.e

45 Le viol d'une personne endormie a d'ailleurs été défendu comme sexualité normale dans l'émission de grande audience, *Touche pas à mon poste*. « INFO LCI - Banalisation du viol conjugal dans TPMP : le CSA reçoit une quarantaine de saisines », TF1 Info, 26/10/2018, disponible en ligne :

<https://www.tf1info.fr/culture/info-lci-banalisation-du-viol-conjugal-dans-tpmp-le-csa-recoit-une-quarantaine-de-saisines-2102638.html>

couchant avec celui auprès de qui le mari a une dette. On ne trouve pas l'inverse où l'homme couche pour payer la dette de sa femme. La femme est considérée comme un bien, que l'on pourrait violer, louer, hypothéquer ou vendre. C'est donc à la fois le témoignage d'une conception de la sexualité qui intègre le viol comme fonctionnement normal du rapport sexuel, et en même temps cette pornographie produit un effet de représentation massif du viol à l'intérieur de la forme de la sexualité. De plus on peut trouver des vidéos dont les participant.e.s n'ont pas consenti à la diffusion, c'est ce que l'on appelle le « *revenge porn*<sup>46</sup> ». C'est une publication en ligne de vidéos privées afin de salir l'image de la victime, d'en révéler le secret, d'en forcer l'aveu, c'est un moyen de domination et de chantage totalement abject<sup>47</sup>.

Si la pornographie vise un public masculin, cette subjectivité se retrouve également dans la « *chicklitt*<sup>48</sup> », depuis son expérience Sabrina Erin Gin<sup>49</sup> nous dévoile la structure imposée pour la rédaction de cette littérature destinée aux jeunes adolescentes : Il est milliardaire, jeune, beau, self-made man, blanc. Elle est en position inférieure plus jeune, presque vierge. Dans les scènes de sexe glamour, c'est l'homme qui donne du plaisir et fait jouir efficacement, dans un endroit luxueux. Que ce soit dans la pornographie ou dans la littérature de romance c'est le même effet de représentation qui opère, une sexualité où l'homme est en position de pouvoir, puisqu'il désire il est désiré en retour, c'est son sexe la source du plaisir, c'est sur lui que se centre le rapport sexuel.

La pornographie énonce la vérité du sexe, si sa forme générale est désastreuse comme nous venons de le voir, les changements qui s'opèrent, le tremblement<sup>50</sup> qui se fait dans le travail audiovisuel nous laisse de l'optimisme. Quand ce sont les corps montrés qui prennent place derrière la caméra, quand nous observons des productions dont la volonté est de produire une pornographie plus respectueuse des travailleurs et travailleuses, comme le remarquable travail d'Ovidie ou de Carmina qui met en lumière une pornographie différente, subversive, qui vient interroger le sexe. Quand la volonté n'est plus celle d'une unique subjectivité, mais d'un enrichissement de la sexualité par les voix, les corps, les désirs qui surgissent du silence imposé. Avec des mouvements comme le « *body positive*<sup>51</sup> » c'est une mise en lumière qui vient lutter contre les formes stéréotypées de la

---

46 Vengeance pornographique

47 Nous étudierons le fonctionnement de ces comportements à l'aide de la psychanalyse et du concept d'impuissance, Cf. Chap. 2B

48 Littérature pour poulette (jeunes femmes ou adolescentes)

49 « Épisode 1/8 : Un jour mon Prince viendra », dans *Qu'est-ce qui pourrait sauver l'amour ?*, prés. Ovidie, dans LSD, France Culture, 12/02/2023

50 Nous l'entendons ici dans un sens glissantien de mouvement par opposition à la fixation de la pensée dans un monolithe hégémonique.

51 Corps positif, ce mouvement s'oppose à l'hégémonie du corps désirable et la stigmatisation des corps autres

sexualité et du corps désirable.<sup>52</sup> Avec les plateformes comme « Vends ta culotte », « Mym », « Onlyfans », une émancipation s'opère pour les actrices et les acteurs qui ne sont plus seulement le corps filmé mais les créateurs et créatrices de contenu. Il s'agit de ne plus être qu'un corps montré, un corps qui se plie à la volonté de l'autre derrière la caméra, puisque ces personnes peuvent choisir leurs pratiques, développer des compétences dans le montage, l'éclairage, la prise de son, le script, la façon de filmer. Ce qui a pour effet de réduire l'aliénation d'un travail dé-qualifié, c'est de pouvoir donner un sens et une direction à sa production, la chose est donc de produire plutôt que d'être le produit. C'est un « *empowerment*<sup>53</sup> », d'objet exhibé à sujet de la production audiovisuelle de son corps, de sa sexualité, c'est de pouvoir disposer seul.e de son contenu, de pouvoir l'effacer sans se confronter à une boîte de production, c'est-à-dire de demander à l'autre la permission de pouvoir choisir le visible et l'invisible de son travail, de son propre corps. Ce qui a enrichi notre vision et notre connaissance ce sont les voix des créatrices de contenus, notamment par Twitter, qui permet de se dire depuis sa subjectivité, son vécu, de ne plus être que l'objet du discours de l'autre mais de produire, dans ce nouvel espace du dicible, une parole de l'intérieur, qui émane des concerné.e.s. La prise de place dans l'économie de subjectivités dissidentes en permet une modulation nouvelle, c'est un élargissement des possibles et la voie vers une reconstruction plus riche et plus saine de la sexualité et son travail. C'est la possibilité de créer depuis des subjectivités jusque là enfermées dans le silence, et pour des subjectivités qui étaient privées de représentations les intégrant dans la sexualité, ces sujets qui ne pouvaient s'identifier qu'à une subjectivité qui les exclut, les fait exister en dehors de la sexualité « normale ». Ces nouvelles formes de TDS permettent la production de représentations plus proches du réel de la sexualité. Le porno-audio, comme Femtasy, permet un déplacement de la représentation sexuelle depuis l'exhibition silencieuse des corps au récit oral du désir et du fantasme, ce n'est pas la sexualité de l'autre qui est montrée mais c'est depuis une position de sujet que la sexualité est énoncée. Par ailleurs la position de sujet de sa propre production pornographique permet de reprendre le pouvoir de son individualité, de ses luttes, c'est le pouvoir d'être un individu au-delà de son image, de son corps. Ce pouvoir de disposer de sa production dans le sens de ses valeurs permet de soutenir de grandes causes, ce fut le cas lors des incendies qui ont ravagé l'Australie en 2019, des travailleuses du sexe comme Kaylen Ward ont offert des *nudes* en contrepartie de dons pour combattre les incendies. C'est un flux monétaire dépassant le million de dollars qui fut dirigé vers l'Australie pour lutter contre les ravages du feu, ce qui a été permis par la possibilité pour ces travailleuses de disposer de la libre exploitation et

---

52 Nous reviendrons sur l'intérêt économique du capitalisme dans la création du corps désirable, Cf. Chap. 3A

53 Prise de pouvoir

diffusion de leurs productions. C'est une émancipation marxiste qui s'opère en reprenant possession des moyens et des modes de production.

Pour conclure sur le travail du sexe notre position n'est pas celle de l'abolitionnisme qui viendrait gouverner l'usage du corps, mais pour une reconnaissance des professions et des professionnel.le.s, qui devraient pouvoir vivre de leurs métiers sans honte, sans être considéré.e.s en parias, jouir des mêmes droits que les autres métiers. Ce qu'il faut abolir c'est l'exploitation d'autrui<sup>54</sup>, la culture du viol et l'hégémonie de la subjectivité hétéro-patriarcale, ainsi que les conditions qui rendent possible de faire ce travail par nécessité. Du côté de la représentation cinématographique, qu'elle soit standard ou pornographique, ce n'est pas la sexualité qui pose problème mais la forme qui lui a été donnée, c'est l'emprise d'une subjectivité qui écrase les autres pour se placer en modèle unique. Les subjectivités subversives en prenant place dans le discours pornographique opèrent un tremblement d'une hégémonie dont la perte du monopole ouvre à une représentation de la sexualité plus proche du réel. En intégrant les sexualités dissidentes au domaine du visible les spectateurs peuvent s'identifier dans une sexualité qui n'est pas mise au ban, c'est la représentation des diversités qui enrichit l'imaginaire et la pratique sexuelle. Puisque nous avons vu que ce qui est considéré comme sexualité n'est qu'une forme particulière de celle-ci, demandons-nous à présent ce qu'est réellement la sexualité et comment redéfinir le rapport sexuel de façon plus proche de la réalité et n'excluant pas tout ce qui ne correspond pas à cette subjectivité.

### C/ Injonctions et consentement, une nouvelle définition du rapport sexuel

Nous avons vu que ce qui est construit et perçu comme *La* sexualité n'en est qu'une forme spécifique, façonnée par le discours et le silence qui en empêche le mouvement, qui vise le gouvernement de la pratique sexuelle dans le monopole de la subjectivité hétéro-patriarcale. Mais la réalité de la sexualité n'est pas limitée à ce modèle dominant, ce que nous pouvons prendre pour la sexualité n'en est qu'une forme imaginaire constituée et excluante. L'objet de notre travail est la sexualité et sa pratique mais il était nécessaire d'aborder en premier ce qui la borde, ce qui la

---

54 À titre d'exemple sur l'ampleur du problème, l'Association Contre la Prostitution des Enfants (ACPE) estime entre 5 000 et 8 000 le nombre d'enfants prostitué.e.s actuellement en France.

façon dans une forme spécifique. La pornographie amateur nous a beaucoup appris sur la diversité des pratiques sexuelles, des formes de rapports sexuels, puisque nous l'avons dit le tabou de la sexualité rend complexe la connaissance de la multitude des pratiques qui la constituent. Nous parlons ici de pornographie amateur quand ce sont les sujets de l'acte sexuel qui filment et diffusent leurs pratiques personnelles<sup>55</sup>. C'est en les considérant que nous voulons ici proposer une définition de ce qu'est un rapport sexuel, ce qui peut en constituer la forme et les limites. Partons donc de la définition la plus restrictive pour l'élargir à ce qui la constitue mais qui en fut artificiellement exclu. Ce que Freud nomme le « développement sexuel normal »<sup>56</sup>, c'est-à-dire la sexualité reproductive, celle d'un Eros qui cherche l'éternité par la reproduction, qui fait perdurer une partie du sujet dans un nouvel être<sup>57</sup>. Cette sexualité qui a pour but et finalité la « décharge » du sperme chez l'homme et la pénétration vaginale chez la femme, considérée comme la sexualité adulte, la sexualité clitoridienne étant considérée chez Freud comme sexualité immature<sup>58</sup>. On a donc pour base une sexualité reproductive donc hétérosexuelle et pénétrative, le reste étant des « déviations » du but sexuel normal, pour Freud : « la libido se comporte comme un fleuve dont le lit principal est obstrué ; elle emplit les voies collatérales qui étaient peut-être encore restées vides.<sup>59</sup> » Selon nous la pulsion sexuelle est un lac qui, par les injonctions, la morale, la honte, le discours, se voit restreint à un canal dont la structure est socialement bâtie<sup>60</sup>. Ce dont il s'agit à présent c'est d'opérer un « tremblement » de la pensée, comme le dit le poète et philosophe antillais Édouard Glissant « il faut changer quelque chose dans l'imaginaire des peuples.<sup>61</sup> ». Sa pensée n'est pas sans influence sur la nôtre, c'est pourquoi nous cherchons à produire une définition de notre objet qui ne soit pas figée, une pensée qui considère le mouvement, la diversité. Contrairement à sa forme actuelle qui opère par le déploiement de tout un système d'ostracisation de la sexualité, un cercueil de plomb impénétrable qui vise la restriction de tout mouvement, tout tremblement de la pensée. Nous cherchons donc à produire une définition qui cadre la sexualité, ce qui nous semble nécessaire au vu des absurdités que nous avons lues ou entendons sur la chose. Ceci tout en lui laissant la liberté d'évoluer dans un cadre non restrictif, non aliénant, non oppressant ou excluant. Donc si nous partons de la sexualité reproductive, il suffit d'une brève observation des pratiques contemporaines pour s'apercevoir que la sexualité réelle n'est en rien limitée à la fécondation. Cela se démontre

55 Nous faisons ici la différence avec les studios qui filment des acteurs et actrices non professionnel.le.s comme « Jacque et Michel », accusés de nombreux abus

56 Cf. S. Freud, *Trois essais... op. cit.*

57 Cf. *Id.*, *Au-delà... op. cit.*

58 Cf. *Id.*, *De la sexualité féminine*, trad. Hélène Francoual, prés. et commenté par Nadine Proia-Lelouey, éd. Paris : in press, coll. « Freud à la lettre : textes fondateurs expliqués », 2014

59 *Id.*, *Trois essais... op. cit.*, p. 108

60 C'est ce que nous démontrerons dans le chapitre II

61 Édouard Glissant, *Traité du tout-monde (1997)*, dans l'émission « Droits d'auteurs », vidéo diffusée par l'Institut du Tout-monde, 2013 : <https://www.youtube.com/watch?v=27-5mST16Y8&t=328s>

facilement que ce soit par l'existence des moyens de contraception, de *sextoys*, de sexualité *queer*, intersexes<sup>62</sup>, de personnes stériles... Donc la sexualité peut être reproductive mais ne l'est pas par essence, sinon ce que nous venons de nommer en serait exclu. Elle n'est pas non plus limitée aux rapports hétérosexuels, ni à la pénétration comme en témoigne désormais la loi en considérant d'une part l'homosexualité avec le mariage pour tous<sup>63</sup>, et les pratiques « bucco-génitales », prises en compte comme pouvant constituer un viol si réalisées sans consentement. La pénétration n'est ni nécessaire ni la seule source de plaisir dans le rapport sexuel, le succès du *Womanizer* montre que la sexualité clitoridienne n'a rien de moindre que la sexualité vaginale. De plus, dans les pratiques BDSM<sup>64</sup> la pénétration n'est pas nécessaire et le rapport sexuel peut se faire autour de son empêchement, c'est par exemple le rôle des cages de chasteté. Et la pénétration n'est pas nécessairement phallique puisque les doigts, ou la main dans la pratique du *fisting*, peuvent s'y employer comme tout un tas d'objets de formes diverses, boules de *geisha*, œufs vibrants, godemichets de toutes formes. Par ailleurs le godemichet ne cherche plus à représenter le phallus dont l'imaginaire de sa place centrale du plaisir se fissure. En opérant cette déformation, agrandissement, nervures, textures, rigidité,... le godemichet dépasse la limite biologique des formes du pénis et permet donc de nouvelles sensations, de nouveaux plaisirs dont la découverte est désormais possible, c'est une émancipation de la forme phallique pour se rapprocher de la singularité des individus<sup>65</sup>. Tout un tas d'objets peuvent servir de godemichets, cependant ce dernier paraît plus légitime en tant qu'il est conçu dans ce but. La sexualité n'a donc pas de nécessité pénétrative ni de genre des participant.e.s. Et quand l'acte sexuel est pénétratif la réalité des pratiques dément deux idées reçues sur la question, premièrement que c'est l'homme qui pénètre la femme, et ce même dans les pratiques homosexuelles où il y aurait l'un.e « qui fait la femme » et l'autre « qui fait l'homme », et deuxièmement que la personne qui pénètre est active et celle pénétrée est passive. C'est-à-dire que les deux rôles genrés « homme » et « femme » seraient nécessaires au rapport sexuel et que ces rôles s'exerceraient en tant que « dominant et dominé » ou « actif et passif ». Le langage lui-même en témoigne puisqu'il y a l'individu qui pénètre et celui qui est

---

62 Sur la stigmatisation des personnes inter-sexe voir Michel Foucault, *La Volonté... op. cit.*, p. 53 « Longtemps les hermaphrodites furent des criminels. » Cf. l'échelle de Prader, qui rompt avec le dualisme morphologique des caractères génitaux, l'échelle va de 0 (sexe féminin standard) à 6 (sexe masculin standard) les morphologie entre ces bornes sont inter-sexes, ainsi que le film *Entre deux sexes*, réalisé par Régine Abadia, 2017, qui donne la parole à des personnes inter-sexes

63 Art. 143 du Code Civil, modifié le 17 mai 2013 - art. 1 « Le mariage est contracté par deux personnes de sexe différent ou de même sexe. »

64 Bondage et sado-masochisme

65 Cf. Elsa Dorlin, *Sexe, genre... op. cit.* p.139-145

pénétré, la syntaxe traduit cet imaginaire de la place active et passive<sup>66</sup>. C'est là une représentation qui vient de la subjectivité hétéro-patriarcale où l'homme a l'ascendant, il est celui qui fait l'acte, la femme est passive, au mieux elle reçoit, au pire elle subit<sup>67</sup>. C'est là une vision limitée et limitante puisque qu'elle enferme la personne dont l'acte sexuel est interne à un rôle passif, pourtant si l'activité réside dans le mouvement ce dernier peut être effectué que l'acte sexuel soit interne ou externe, c'est le cas par exemple de la position de l'andromaque. Il y a là une personne qui se pénètre et une qui est pénétrée dans l'autre. Ce n'est pas nécessairement non plus l'homme qui pénètre et la femme qui se pénètre puisque l'homme n'a pas nécessairement de pénis, et quand il y a un pénis il n'a pas nécessairement une taille d'usage pénétratif, ni non plus nécessairement d'érection, et ce n'est pas parce qu'il y a la possibilité d'utiliser de son pénis de façon pénétrative que c'est là le goût, le désir, le plaisir, du sujet. La sodomie n'est ni réservée aux femmes, ni aux gays, elle peut être pratiquée par une femme sur son conjoint dans une relation hétérosexuelle que ce soit par l'insertion de doigts ou d'objets de façon manuelle, ou par l'utilisation d'un gode-ceinture, c'est la pratique du *pegging*. Reprenons donc, la réalité de la pratique sexuelle n'est donc pas limitée par la reproduction, ni l'hétérosexualité, ni la pénétration, ni par les rôles stéréotypés de genre. Ajoutons qu'elle ne nécessite pas non plus de contact physique puisque la technologie permet les rapports à distance, que ce soit le téléphone ou le chat rose ou plus récemment les échanges de *nudes* photos ou vidéos, ou les appels avec caméra qui permettent en plus de s'entendre, de se voir à distance. Il est donc difficile de définir le rapport sexuel par les actes qui le constituent puisqu'ils sont divers, et nous n'avons pour l'instant qu'une définition négative de la sexualité en montrant tout ce qui n'est pas sa limite.

Alors sa limite se situe peut-être dans la structure dualiste du couple<sup>68</sup> ? Premièrement nous avons déjà évoqué le TDS qui participe à la sexualité hors du couple. Ensuite les formes de couples sont diverses, il y a des couples de plusieurs personnes qui relationnent toutes ensemble, des couples libres où chacun.e peut avoir des rapports de son côté, le polyamour c'est-à-dire relationner avec plusieurs personnes qui ne relationnent pas nécessairement ensemble. Tout comme la sexualité la forme du couple est une construction. Il y a évidemment le libertinage qui peut être pratiqué en célibat ou en couple et qui revêt diverses formes, la pratique du libertinage ne nécessite pas la

---

66 Cf. S.Freud, *Trois essais...op. cit.* p.186, si chez Freud le but peut être actif ou passif, la libido est toujours active

67 En plus de témoigner des conceptions qui le constituent le langage limite la pensée puisque l'on ne peut formuler une pensée en dehors du langage, Cf. Ludwig Wittgenstein, *Tractatus, logico-philosophicus.*, coll. « Tel », éd. Gallimard, 2017. De plus le langage est ce par quoi le sujet pense et se pense, Cf. concept de « parlêtre » chez Jacques Lacan.

68 Cette forme du couple à deux n'est d'ailleurs pas majoritaire dans les sociétés humaines. « Il semble qu'environ 20% des sociétés humaines sont monogames, 80% sont polygynes », Emanuelle Pouydebat, *Sexus Animalus... op. cit.*, p. 98

pratique de toutes ses formes. À la différence du couple libre au chacun.e peut pratiquer librement la sexualité de son côté, dans le libertinage il s'agit, quand il est pratiqué en couple, de partager ensemble les relations sexuelles extra conjugales. On peut trouver dans les pratiques libertines le triolisme, qui semble se banaliser de plus en plus, le mélangisme quand plusieurs couples ont un rapport sexuel ensemble. L'échangisme qui consiste à échanger de partenaire entre couples, le côté-à-côtisme quand chacun.e couche avec son, sa partenaire à côté d'autres personnes. Quand il s'agit d'avoir un rapport sexuel à la vue d'autrui, c'est l'exhibitionnisme, et le voyeurisme pour autrui qui regarde les autres avoir un rapport. Ces pratiques peuvent s'entrecroiser comme dans la pratique du « *cuckholding*<sup>69</sup> » qui est un adultère volontaire, pratiqué en couple, et en connaissance des participant.e.s, il s'agit pour les membre du couple de retirer du plaisir d'un rapport extra-conjugal. Cette pratique peut être rapprochée du concept de « *compersion*<sup>70</sup> » comme « envers transcendé de la jalousie », c'est l'empathie pour les relations de l'autre avec autrui, la compassion et la bienveillance qui remplacent la jalousie et la rancœur. Si les deux se rejoignent sur l'absence de la jalousie, une différence réside dans le *cuckholding* de l'excitation pour le rapport sexuel de l'autre, il s'agit là d'une participation à l'acte par son absence dans le rapport pratiqué. La sexualité n'est donc pas nécessairement pratiquée à l'intérieur du couple, ni limitée par le nombre de partenaires, le nombre de ces dernier.e.s peut être divers, masturbation en solitaire, triolisme, orgie, *gang-bang*. Au sujet de l'adultère Foucault, à propos de la pathologisation de la sexualité, cite ces « contre-natures » qui aujourd'hui, au vu de l'évolution de la sexualité, paraîtraient difficiles à comparer en égal « tromper sa femme ou violer des cadavres<sup>71</sup> ». Malgré la libération récente et partielle de la parole sur la sexualité nous n'avons rien observé quant à la nécrophilie, passons, l'adultère nous intéresse bien plus ici puisque lui aussi est construit, notamment par l'Église et l'État qui le condamnent. À ce sujet le marquis de Sade fait une excellente démonstration<sup>72</sup>, si l'adultère n'est pas su il est sans conséquence pour le cocu, c'est la connaissance de cet adultère qui lui porte atteinte. En ceci que le problème de l'adultère ne réside pas dans l'acte lui-même mais dans sa représentation, conception que nous pouvons rapprocher de la phénoménologie. En effet si l'adultère n'est pas connu il ne cause aucun tord, c'est la connaissance du fait d'avoir été trompé qui va poser problème, que ce soit par le dévoilement du mensonge, par jalousie. Finalement le concept d'adultère est porté par une volonté de gouvernement de la sexualité de l'autre, ainsi que d'un imaginaire qui n'est pas sans lien avec la culture du viol, c'est l'idée que faire couple c'est posséder le corps de l'autre. Or nous avons déjà traité de cela, le corps est la propriété inaliénable de son hôte

---

69 Cocufiage

70 Cécil Chaignot, *Amours (tout est au féminin pluriel)*, dans *Feu !... op. cit.*, p. 30

71 Michel Foucault, *La Volonté... op. cit.*, p. 54

72 Marquis de Sade, *La Philosophie dans le boudoir*, 1795, lu par Lucie Lopez et Patrick Martinez-Bournat, Version abrégée, Compagnie du savoir, 2010.

et seulement de son hôte. Mais finalement, après avoir abordé ces pratiques, comment donner une forme à la sexualité qui intègre la multiplicité de toutes ces formes que peut prendre le rapport sexuel ? Et y a-t-il des pratiques sexuelles qui demeurent à l'extérieur de la forme que nous cherchons à mettre en lumière ici ?

Pour définir ce qui est constituant du rapport sexuel et ce qui y échappe, l'erreur est de le définir selon les pratiques car l'essence de la sexualité réside en dehors des pratiques qu'elle contient. C'est pourquoi une même pratique, un même acte peut être un rapport sexuel, et peut également ne pas l'être. Le problème de la sexualité, qui se situe dans la violence sexuelle, comme en témoignent les voix qui s'élèvent dans les nouveaux espaces discursifs, n'est pas une question d'acte. Un autre problème réside dans la construction d'une sexualité qui exclut certaines pratiques, c'est-à-dire celles qui ne sont pas contenues dans la sexualité hégémonique. Ceci nous amène donc à penser le rapport sexuel non pas comme acte mais comme représentation. C'est là un moyen qui nous paraît pertinent pour ne pas produire une définition qui aurait pour effet de gouverner l'usage du corps propre des individus dans leurs pratiques sexuelles. Cela permet également de séparer des actes similaires qui n'ont pas le même effet<sup>73</sup>, ce qui différencie ces actes, c'est le plaisir ou la souffrance, c'est le consentement ou l'exercice du pouvoir sur la conduite de l'autre. Voilà donc un axe qui permet de penser la sexualité en phase avec le réel, le consentement et l'injonction. Bien que nous n'ayons par encore nommé l'injonction c'est là une chose que nous avons déjà traitée, l'injonction c'est le gouvernement de la forme d'existence de l'un par l'autre. C'est l'injonction à la sexualité reproductive, l'injonction aux pratiques hétérosexuelles, finalement c'est ce qui est normalisé comme chose bonne et à laquelle il est demandé de se plier. Si l'injonction peut être restrictive, c'est majoritairement dans ce cadre que nous l'avons vue jusqu'à présent, elle s'exerce également dans l'autre sens en faisant paraître des pratiques comme nécessaires, que ce soit un acte en particulier ou plus largement l'injonction à avoir des rapports sexuels. C'est le cas de l'imaginaire du « devoir conjugal », c'est une chose que l'on retrouve chez Freud même si elle n'est pas nommée ainsi, « Ces jeunes filles échouent dans leurs mariage ultérieur à donner à leur mari ce qui leur est dû.<sup>74</sup> ». Ce prétendu devoir n'est qu'une invention d'un système patriarcal qui cherche sa jouissance aux dépens de l'autre, en s'abstenant de son consentement, c'est là qu'est la limite du rapport sexuel. C'est également le cas de la « dette sexuelle » qui imprègne l'imaginaire de la culture du viol, le sexe serait dû comme conséquence nécessaire d'un action préalable. Si le rapport sexuel n'a pas de nécessité en acte puisqu'il peut se faire de bien des façons, qu'importe le genre ou le nombre de

---

73 Si le rapport sexuel produit des effets positifs, les conséquences des violences sexuelles sont dramatiques, c'est ce que nous analyserons en traitant du traumatisme et de ses conséquences physiques et psychiques. Cf. Chap. 2C

74 S. Freud, *Trois essais... op. cit.* p.198

participant.e.s, la condition de possibilité du rapport sexuel réside dans le consentement de l'intégralité des personnes y participant. Ce consentement est nécessaire dès lors que le rapport s'effectue avec une autre personne, c'est la considération de l'autre comme sujet de son corps. Sans consentement il n'y a que rapport de pouvoir, violence, oppression, exploitation, et cela n'a rien à voir avec le rapport sexuel. C'est le consentement qui sépare le rapport sexuel de l'agression sexuelle ou du viol, c'est ce qui sépare un rapport BDSM, qui appartient à la sexualité, de la torture qui n'est que violence. Enfin pour conclure notre définition il nous manque une chose qui vient de la phénoménologie et de la psychanalyse, c'est ce que perçoit le sujet de l'acte, ce qu'il s'en représente. Ce qui fait d'un acte un acte sexuel ce n'est pas l'acte en soi mais le fait que cet acte soit représenté comme acte sexuel par l'intégralité des sujets y participant. Si l'acte n'est sexualisé par aucun.e des sujets alors il n'a rien de sexuel, quand un enfant tète sa mère ni l'enfant ni la mère ne sexualise l'acte, ce n'est donc pas un rapport sexuel. Pourtant l'acte de téter peut être un acte sexuel quand il est représenté comme sexuel. Ainsi voilà la définition que nous portons ici sur le rapport sexuel : c'est un acte consenti et sexualisé par l'ensemble des personnes y participant, sans contraintes. Si l'acte n'est pas pleinement consenti, qu'il n'est pas sexualisé, qu'il est effectué par contrainte, alors il n'y a pas rapport sexuel mais violence sexuelle. Le consentement fait du rapport sexuel une volonté de coucher ensemble et non pas seulement de coucher avec. Voici la forme réelle de la sexualité, là où la pratique sexuelle pose uniquement problème à ceux et celles qui veulent gouverner l'autre, l'absence de consentement est un problème qui concerne les participant.e.s à l'acte. Le rapport sexuel vise le plaisir de toutes personnes y participant, peu importe la forme que prend le rapport tant qu'il est consenti. De plus le consentement doit être éclairé c'est-à-dire énoncé en pleine conscience et l'acte s'il est sexualisé par un.e des participant.e.s, doit l'être pour tou.te.s. Ce qui exclut du rapport sexuel les actes à l'encontre des animaux, des enfants, de toutes personnes ne sexualisant pas les actes en question, toutes personnes inconscientes ou dont l'état de conscience est altéré, toutes personnes sous l'emprise d'un rapport de pouvoir qui les contraint de quelques façons que ce soit. Voilà ce que nous tenons absolument à souligner, ces cas n'ont rien du rapport sexuel, ils ne sont que violences sexuelles. Pour Freud le contact des zones érogènes sur un être non excité engendre une augmentation de l'excitation<sup>75</sup>, cependant au vu des voix qui s'élèvent contre les attouchements et autres agressions sexuelles, il faut autre chose que la stimulation des zones érogènes. Chose que nous n'avons pas rencontrée chez Freud, du moins dans ce terme, le désir de l'autre et le consentement, c'est la différence entre un contact des zones érogènes dans le rapport sexuel et une agression sexuelle. Le consentement précède toujours le rapport sexuel, il n'advient pas dans l'après coup, il est nécessaire à l'aune du rapport, sans lui tout acte sexuel n'est pas un

---

75 *Id, Trois essais... op. cit.* p. 172

rapport sexuel mais une violence. L'idée d'un consentement postérieur au début de l'acte est un imaginaire véhiculé par la culture du viol. Le rapport sexuel est source de plaisir, la violence sexuelle est source de souffrance. L'intérêt de la définition du rapport sexuel que nous présentons ici est double. La première chose est d'intégrer toutes pratiques consenties et sexualisées à l'intérieur de la sexualité, pour briser la forme de la sexualité que nous avons vue, cette forme qui fait le bon et le mauvais sexe, le normal et l'anormal, le sain et le pathologique. Il s'agit d'extraire le gouvernement, le pouvoir, de la sexualité, à la fois le gouvernement de la pratique des autres par l'imposition d'une norme à laquelle il faut se soumettre pour ne pas être exclu.e, méprisé.e, stigmatisé.e. Il s'agit également d'extraire les rapports de pouvoir qui soumettent l'autre à la volonté de l'un, clarifier la séparation entre rapport sexuel et violence sexuelle est une nécessité au vu de l'ampleur et de la forme systémique des violences sexuelles. Ainsi l'attention, le discours, la lumière, doivent être déplacés sur les violences sexuelles plutôt que le leurre qui sert à détourner l'attention sur les pratiques propres à chaque individu, quand elles ne sont pas hétéronormatives.

Pour conclure cette partie, nous avons vu que la sexualité est construite par le discours dans une forme qui ne correspond pas au réel des pratiques, et dont l'intérêt n'est pas de produire un savoir vrai sur la sexualité mais d'exercer une oppression par un rapport de savoir-pouvoir qui opère le gouvernement de la pratique sexuelle. Nous avons vu que cette forme de la sexualité est entachée par des rapports de pouvoir, qu'elle est un outil d'oppression et de discrimination qui produit des existences dans l'ombre, le mépris, la domination, la stigmatisation. Les témoignages de violences sexuelles ont mis en lumière l'oppression systémique de ces violences, ainsi que la place de la culture du viol dans l'imaginaire de la sexualité, faisant acte de résistance face aux silences imposés à la sexualité. Cet imaginaire influe sur la représentation de la sexualité dans la pornographie qui a une valeur de vérité du sexe et qui à son tour forme l'imaginaire de la sexualité. Cet imaginaire de la sexualité est porté par une subjectivité hétéro-patriarcale qui s'impose comme vérité objective de la sexualité, en excluant, en reniant la valeur de toutes pratiques ne s'y conformant pas. Cet imaginaire porte également une représentation de la sexualité qui intègre le viol et les agressions sexuelles dans la norme des rapports sexuels. C'est pourquoi nous avons voulu produire ici une définition du rapport sexuel qui intègre toutes pratiques consenties et sexualisées en son sein, tout en excluant les violences sexuelles, puisque leur intégration à la sexualité est un des facteurs majeurs de l'ampleur systémique des violences sexuelles. Nous avons donc étudié pour l'instant la sexualité dans la construction discursive de sa forme construite, son imaginaire, ses représentations, finalement la façon dont son intelligibilité est constituée, dont elle est présentée et conçue. Si nous avons analysé le système de représentation, de création d'une vérité du sexe, nous n'avons rien vu de

ce qui produit la diversité des pratiques sexuelles. C'est ce sur quoi nous allons nous pencher à présent à l'aide de la psychanalyse et particulièrement de la théorie freudienne de la pulsion et de ses mécanismes. Nous avons vu ce qu'est la sexualité et plus précisément le rapport sexuel, voyons à présent comment cela fonctionne de l'intérieur.



## Chapitre II/ Psychanalyse et sexualité

Si l'étude des discours sur la sexualité nous permet d'analyser la construction d'une forme spécifique de la sexualité comme forme hégémonique normalisée et normalisante, la façon dont la sexualité est gouvernée dans notre société, nous n'avons encore rien présenté de son fonctionnement chez le sujet. Dans cette partie il s'agira donc de sortir du système pour comprendre ce qui module le comportement et la pratique sexuelle depuis l'intérieur du sujet. Une pratique a beau être condamnée, méprisée, placée à l'extérieur du bon, du normal, cela n'empêche pas qu'elle soit pratiquée. Mais alors quels sont les mécanismes qui opèrent chez le sujet, qui le mènent à certaines pratiques ? Pour répondre à cela c'est la psychanalyse qui nous a paru pertinente, particulièrement la pensée de Sigmund Freud, père de cette discipline. Son analyse des structures psychiques qui agitent le sujet est un apport crucial à la compréhension du fonctionnement de la sexualité, bien qu'un siècle plus tard certaines choses nécessitaient d'être revues, modifiées, critiquées<sup>76</sup>. Avant de plonger dans les tréfonds de l'esprit et de ce qui fait la spécificité de la discipline psychanalytique, l'inconscient, présentons quelques données intéressantes. Avant de fonder la psychanalyse, S. Freud était neurologue de profession, c'est par l'observation de phénomènes échappant à l'explication médicale qu'il se penche sur l'inconscient<sup>77</sup>. Il est, à notre connaissance, celui qui s'est penché le plus précisément sur les mécanismes qui orientent le sujet dans sa pratique sexuelle, qui explique la diversité de comportements sexuels. Bien que sa théorie nous paraisse incomplète et biaisée par la domination d'une subjectivité hétéro-patriarcale, ses apports au savoir sur la sexualité ne sont pas négligeables et peuvent servir de bases à des théories plus actuelles. C'est ce que nous tenterons d'opérer ici, dans ce chapitre nous étudierons la pulsion freudienne et les perversions qu'il analyse dans *Les trois essais* ; puis nous reprendrons sa théorie du jeu développée dans *Au-delà du principe de plaisir*, ainsi que le rôle de l'impuissance dans la pratique sexuelle et les violences sexuelles ; enfin c'est sur le fonctionnement du traumatisme et ses conséquences que nous clôturerons ce

---

76 Il note d'ailleurs lui-même l'impossible neutralité de la recherche : "On est rarement impartial malheureusement quand il s'agit des questions ultimes, des grands problèmes de la science et de la vie. Je pense qu'alors chacun est dominé par des préférences profondément enfouies dans l'intériorité, au service desquelles il fait fonctionner sans le savoir tout son travail de spéculation." dans *Au-delà...op. cit.* p. 163

77 C'est en sens inverse, après l'étude de la psychanalyse que nous sommes allés chercher dans la médecine des données sur les phénomènes somatiques, particulièrement quand l'étiologie se mêle au traumatisme.

chapitre. Ceci dans le but de comprendre ce qui est à l'œuvre chez le sujet dans sa pratique personnelle de la sexualité pour ensuite penser l'organisation sociale de ces structures psychiques. Il y a toujours une étiologie civilisationnelle dans les formes de rapports possibles entre le sujet et l'extérieur, le réel du monde.

#### A/ Mécanismes de la pulsion

D'après Michel Foucault, après le silence imposé à la sexualité par la bourgeoisie victorienne, une mise en discours se fait par la psychanalyse<sup>78</sup>, un discours qui produit les perversions et qui place à cet endroit les pratiques sexuelles qui se détournent de la reproduction, à la fois de l'espèce humaine et de la force de travail nécessaire à l'essor capitaliste. Il montre à cet endroit comment « un monde de la perversion se dessine<sup>79</sup> », et en constituant le pervers la sexualité passe de l'acte à une essentialisation, il s'agit de nommer l'anormal pour le distinguer d'une normalité qui se borne à la pratique reproductive. C'est en considérant ce point de vue qui norme la sexualité à la reproduction que l'œuvre de Freud peut être abordée avec moins d'égarements, c'est justement ce que nous allons souligner. Cependant l'intérêt des apports de la théorie psychanalytique ne doit pas être négligé pour autant, c'est pourquoi nous allons nous pencher dessus en considérant les apports que nous avons évoqués en amont. Si l'ancrage comme système dominant de la forme reproductive de la sexualité se retrouve chez Freud par la notion de « développement sexuel normal », son intention ne semble pas être de mettre au ban les autres pratiques mais d'en expliquer les raisons. « Chez aucun bien-portant, il ne saurait manquer quelques additifs, que l'on dira pervers, au but sexuel normal, et cette donnée générale suffit à elle seule pour démontrer qu'il est inapproprié d'utiliser le mot perversion comme reproche.<sup>80</sup> ». C'est là un point important de la théorie freudienne, la perversion sert à désigner ce qui, dans l'acte sexuel, sort de l'intérêt reproductif, ce n'est donc pas une volonté de critiquer ou de stigmatiser ces pratiques. Sa pensée justement cherche le fonctionnement de la sexualité et en faisant cela il opère une critique d'une forme sexuelle génitalement centrée et reproductive, par exemple quand il traite des zones érogènes en disant que toutes parties du corps peuvent être des zones érogènes, le sexuel a plus à voir avec la sensation de plaisir que la partie du corps<sup>81</sup>. Là dessus nous sommes entièrement en accord, la

---

78 Cf. M. Foucault, *op. cit.* p. 50-69

79 *Ibid.* p. 55

80 S.Freud, *Trois essais...op. cit.* p. 98

81 *Ibid.* p. 130

sexualité vise le plaisir et se module en fonction du nouage singulier du sujet à la génération de plaisir. La quantité ou la forme du plaisir varie en fonction des sujets, raison pour laquelle les pratiques sexuelles diffèrent selon les individus. De plus, à plusieurs reprises Freud souligne que les pratiques sexuelles, varient en fonction de ce que chaque société construit de la sexualité. Freud dit qu'une force empêche l'inversion mais qu'il ne peut nullement l'expliquer<sup>82</sup>. Que le choix d'un objet sexuel du même sexe est plus fréquent là où la société ne rejette pas ce choix. Il semble alors que cette force que Freud ne sait expliquer et qui restreint l'inversion, nous pouvons d'ailleurs étendre ceci plus largement aux pratiques que condamne chaque société, vient de ce que la sexualité forme comme bonne et mauvaise sexualité. C'est l'intégration de ces normes socialement bâties qui imprègnent le surmoi des sujets et agit sur les mauvais désirs, non naturels ou non légitimes, que ce surmoi devra s'efforcer de restreindre, de refouler.

Freud sépare les introvertis absolus des autres, pour les premiers le caractère serait inné mais pas pour les autres. Mais cela nous paraît étrange qu'un même caractère puisse être inné ou acquis, cependant nous pouvons plus aisément accepter qu'un caractère inné puisse se modifier dans l'existence. Le problème se trouve peut-être du côté du point de vue qui prend pour norme l'hétérosexualité reproductrice. Et si le désir sexuel n'avait pas de lien avec la reproduction ? Comme aujourd'hui la nutrition et l'alimentation ne sont plus nécessairement liés, avoir envie d'un bonbon n'est pas un besoin du corps pourtant la libido ne se dirige pas vers le plus nutritif mais vers le plus satisfaisant au niveau du plaisir gustatif, ou ce qui produit le plus de jouissance. Nous en pensons de même pour le sexe, le but sexuel n'est pas dirigé par un instinct de reproduction mais par le plaisir que nous en retirons, sans cela la contraception n'aurait aucun sens, tout comme les pratiques non reproductives mais pourtant courantes. Si le sexe avait pour seule raison d'être la reproduction il se limiterait à la pénétration vaginale avec éjaculation interne, or il semble évident que les rapports sexuels sont bien plus que cela. Ceci démontré nous pouvons donc nous poser la question de l'hétéronormatisme en ceci que penser ce qui est autre que l'hétérosexualité s'en dévie, et si la déviation était à l'inverse de la pansexualité à l'hétérosexualité ou l'homosexualité ? En sorte que les domaines psychiques et sociaux ne feraient pas dévier de l'hétérosexualité vers d'autres objets sexuels, mais que ceux-ci restreindraient la sexualité vers un certain sexe ou genre ainsi que dans les pratiques et les désirs sexuels.

Au sujet des perversions de façon plus générale, la vision freudienne est la suivante : « Les perversions sont soit a) des franchissements anatomiques des régions corporelles destinées à la réunion sexuelle, soit b) des attardements dans les relations intermédiaires avec l'objet sexuel, qui

---

82 *Ibid.* p. 200

doivent normalement être rapidement franchies sur la voie du but sexuel définitif<sup>83</sup>. ». Et si les perversions ne l'étaient pas et que la perversion résidait plutôt dans la privation de certains plaisirs sexuels, par rejet de différents buts sexuels ? Un exemple qui nous paraît évident est celui du plaisir prostatique, nous comprenons que la pratique anale puisse rebuter certaines personnes par la fonction de cette muqueuse. Cependant cet argument du dégoût nous paraît insuffisant pour expliquer pourquoi des hommes qui sodomisent leur partenaire refusent que celle-ci en fasse de même. En effet si le dégoût est lié à l'anus alors pourquoi en pénétrer un autre mais refuser la pénétration du sien ? Dans le cas homme-femme que nous avons pris, le mystère est d'autant plus grand que le mâle humain possède une prostate dont la stimulation peut mener à l'orgasme. C'est alors une double étrangeté donc de pratiquer la pénétration anale sur autrui mais pas sur soi quand un dispose d'une prostate et que nous n'avons pas de dégoût quant à l'utilisation de l'anus. Pour expliquer ceci il nous faudrait sortir de l'esprit et contempler la société, s'imprégner de son imaginaire du sexe et ainsi nous nous rendrons compte que l'anus de l'homme est un tabou, se faire pénétrer c'est pour les femmes ou les homos, se faire pénétrer c'est être dominé, un vrai mâle dominant pénètre et pas l'inverse. De toutes ces pensées qui parsèment notre société nous pouvons tirer que l'anus de l'homme, du moins son plaisir, est un manque de virilité, de masculinité, de force, c'est le statut de dominant de l'homme qui est mis en cause. C'est par ce genre de pensées, de pseudo-valeurs, de stéréotypes que l'ouverture innée aux plaisirs sexuels se voit restreinte, entravée par les images auxquelles ils sont associés. Ainsi ces normes intégrées font du surmoi un bloqueur à toutes sortes de buts sexuels de l'inconscient. Nous pourrions alors considérer que la puissance du surmoi n'étant pas totale, des résidus de l'inconscient traversent, bloqués dans l'action ils passent par le langage en reportant son désir sur autrui. Le refoulement de buts ou d'objets sexuels liés à l'homosexualité se reflète donc dans la multitude d'insultes dégradantes par leur caractère homosexuel comme « lécher les couilles », « sucer des bites », « être ou se faire enculer ». Pratiques qui feraient choir l'homme de son statut de dominant en le faisant femme, soulevons, par ailleurs que le statut de femme se voit attribué à un caractère dominé. La pensée selon laquelle la personne pénétrée est dominée par la personne qui pénètre semble être très ancrée, c'est là une idiotie<sup>84</sup> qui n'est pas essentielle à la sexualité<sup>85</sup>.

Penser le fétiche dans notre société actuelle permet de mettre en évidence la valeur spécifique attribuée à ce qui est sexuel. Le fétiche c'est la divinisation de la personne à qui appartient

---

83 *Ibid.* p. 78

84 C'est en réalité une technique de pouvoir au service de ce que nous appelons « traumatisme politique », mais nous y viendrons plus loin, *Cf.* Chap. 3B-C

85 *Cf.* Chap. 1C

l'instrument du but sexuel, « pieds, cheveux<sup>86</sup>», ou objets divers. Il nous semble que les fétiches apparaissent toujours tabous dans le domaine de la sexualité, pourtant certains sites comme « Vends ta culotte » permettent de vendre des objets, notamment de la lingerie portée, ou des photos entre autres, de pieds pour rester dans l'exemple de Freud. Or selon le principe d'offre et de demande pour qu'un site fasse son profit en mettant en relation vendeur et acheteur il faut une demande déjà importante. Et dès lors que nous sortons du cadre sexuel le fétiche est un comportement banal, dans notre société occidentale moderne les idoles jouent un rôle important et les objets qui y sont attribués prennent une valeur en tant qu'ils appartiennent à une certaine personne. C'est pourquoi certaines guitares se vendent en millions d'euros, comme la *Washburn Double Cut* de Bob Marley vendue 1,2 millions au gouvernement jamaïcain. Dans ce cadre nous pouvons mettre les *goodies*<sup>87</sup>, les autographes, les *selfies*<sup>88</sup>, toucher/serrer la main, tout ceci pour nous est l'équivalent du fétichisme, c'est l'attribution à un objet d'une valeur qui transcende son essence matérielle, c'est une surestimation de l'objet. Alors y a-t-il vraiment une différence entre l'achat d'une photographie de pied et celle d'une photo dédicacée d'un artiste ? Nous pensons que la seule différence réside dans la sexualisation ou non de la photographie, mais le sexe dans notre société, dont les fondations sont cimentées par le discours restrictif, ne jouit pas d'une image très gracieuse. C'est ce que l'on peut voir avec l'argument de l'atteinte à la morale publique pour fermer les maisons closes, la stigmatisation du TDS ou la mise au ban de la pornographie comme un en dehors du cinéma<sup>89</sup>. Encore une fois c'est la sexualisation de la chose qui lui donne un statut particulier, celui d'anormalité, d'autre, d'étrangeté, *etc.*

La théorie freudienne est donc hétéronormée puisqu'elle considère les rapports homosexuels comme une inversion dans le choix de l'objet sexuel, également centré sur la reproduction puisque les perversions sont tous les actes qui ne visent pas ce but et qu'il considère qu'ils doivent n'être pas plus d'un appendice au rapport reproductif. La vision de Freud est également ancrée dans la subjectivité masculine, pour Freud l'excitation sexuelle s'estompe avec « l'évacuation des produits sexuels<sup>90</sup> » là encore nous ne nous accordons pas. De plus, il semble intéressant de se pencher sur le cas des éjaculateurs précoces et, information qui nous est inconnue, savoir s'il existe des éjaculatrices précoces. Puisque le *squirt*, éjaculation féminine avec « évacuation des produits sexuels<sup>91</sup> » est une donnée qui nous paraît aujourd'hui non négligeable de la sexualité féminine et

---

86 S.Freud, *Trois essais*, *op. cit.* p. 83

87 Produits dérivés

88 Photographies de soi, ici avec la personne qui sert de fétiche

89 Cf. Chap. 1B

90 S.Freud, *Trois essais... op. cit.*, p. 209

91 *Ibid.*

qui ne semble pas être considérée par Freud. La fin de l'excitation sexuelle résiderait alors seulement dans l'éjaculation masculine, en réalité elle n'est pas nécessaire, et ce serait considérer que la fin de l'excitation sexuelle ne dépend que de l'homme puisqu'elle serait la conséquence de sa seule éjaculation. C'est là une vision dont la critique féministe pénètre le discours actuel, il s'agit de critiquer la vision selon laquelle c'est toujours l'éjaculation de l'homme qui marque la fin du rapport sexuel, ce qui ne prend donc pas en considération la satisfaction sexuelle de l'autre. Les biais sexistes de la théorie freudienne sont observables dans *De la sexualité féminine*<sup>92</sup>, le concept d'Œdipe pour l'homme et chez la femme l'Œdipe s'inverse, il s'agit là de partir d'une normativité du développement de l'homme dont le développement de la femme serait une déviation. Dans la considération de la sexualité clitoridienne comme infantile et masculine, et de la sexualité vaginale comme mature, donc soit la femme utilise son clitoris comme un « ersatz du pénis<sup>93</sup> », soit elle atteint une vraie sexualité en ceci qu'elle est la forme sexuelle qui accueille le phallus. Freud défend la thèse selon laquelle la sexualité chez la femme passerait du clitoris dans l'enfance au vagin à l'âge adulte. Nous pensons qu'il n'y a pas ici à diviser ainsi la sexualité féminine qui n'est pas l'une ou l'autre mais les deux à la fois. Cependant selon la personne la sexualité se verra tournée autant vers les deux ou avec une préférence pour une ou l'autre stimulation selon le plaisir émanant de chacune. Notons également que le femme se sent castrée et inférieure par le manque de pénis, hors il ne s'agit en réalité pas de ne pas avoir de pénis mais d'avoir une vulve, l'idée que c'est autre chose que le pénis est phallogénée, tout comme la considération qu'il s'agit d'un manque marquant une infériorité de la femelle sur le mâle. Il semble là encore que ce ne soit qu'une conséquence de l'hégémonie de la subjectivité masculine qui se place artificiellement, par cette distinction comme être naturellement supérieure. On retrouve également dans cette œuvre que la femme laisse tomber la face active de la sexualité, irréalisable en raison de son sexe castré et tend à la face passive, or nous avons vu que la passivité de la sexualité interne n'est qu'un imaginaire<sup>94</sup>. Pour Freud la tension sexuelle est liée à la quantité de semence en stock, si les stocks sont vides alors il n'y a plus de tension<sup>95</sup>. Que faire alors du liquide séminal féminin qui se remplit durant l'acte dans le cadre de l'éjaculation féminine ? Et l'absence de tension sexuelle quand les gonades sont vides n'est-elle pas que de la fatigue engendrée par l'action de les avoir préalablement vidées ? Et si le jeune garçon peut avoir une érection sans avoir de sperme pourquoi l'adulte ne le pourrait-il pas ? De plus il ajoute<sup>96</sup> que la castration est sans incidence sur la libido et donc que cette dernière n'est pas régulée par les glandes sexuelles. Étrange donc de considérer la tension sexuelle en fonction d'un

---

92 *Id, De la... op. cit.*

93 Cité depuis, *Id. Trois essais... op. cit.*, p. 148, pour souligner que cette idée revient dans cette œuvre également

94 *Cf. Chap. 1C*

95 S.Freud, *Trois essais, op. cit.* p. 176

96 *Ibid.* p. 178

caractère qui n'est que celui du mâle, ainsi que le fait qu'en l'absence de stock de semence la libido opère toujours.

Ce qui est intéressant chez Freud, c'est qu'à la fois il porte une théorie de la sexualité qui part du "développement sexuel normal" dont se dévie la pulsion du sujet et il fournit en même temps les éléments qui permettent la critique de la théorie qu'il expose. Comme nous l'avons évoqué notre vision de ce qui organise la sexualité du sujet est à contre-courant de la théorie du fleuve chez Freud. L'inclinaison à la perversion est essentielle à l'humain, la sexualité de l'individu se forme sur ceci et sur les inhibitions. Les inhibitions se forment à partir de l'acquis, entendons par là le cadre socio-culturel et la représentation des comportements inhibés, c'est une restriction sociale qui pousse le sujet à se détourner de certains désirs considérés impropres. Pour Freud les perversions sont des déviations depuis l'axe, le fleuve, de la sexualité normale, ce à quoi nous opposons une erreur dans la conception même de la sexualité normale qui viserait un but biologique reproducteur, là où nous pensons que le but de la sexualité est le plaisir et non la reproduction. En ceci les perversions ne sont pas des déviations de la sexualité normale mais sa composition essentielle. Loin d'en être des excroissances anormales elles en sont les ramifications naturelles, ce ne sont pas des bifurcations par rapport au chemin originel de la sexualité mais une multitude de voies menant au même lieu, celui du plaisir. C'est en ceci que « l'obstruction du lit principal du fleuve<sup>97</sup> » n'est pas nécessaire à l'exploration et l'exploitation de voies collatérales. Freud lui-même rend compte de la création de digue, dans l'enfance, qui barre la route de la pulsion sexuelle<sup>98</sup>. Ainsi en évinçant les biais que nous venons de montrer dans la théorie freudienne nous pouvons repenser la chose. Il n'y a pas une voie sexuelle qui serait la sexualité reproductrice, la pulsion sexuelle vise la satisfaction du désir par le plaisir sexuel. C'est ce que construit la société comme forme hégémonique de la sexualité qui restreint le sujet dans sa pratique, que le désir réside et sa réalisation soit évitée par crainte de sanction sociale ou législative, ou qu'il soit refoulé par l'intégration au surmoi des normes établies. Ainsi nous pensons la singularité de la sexualité du sujet ne vient pas de déviations, de perversions qui se séparent du but sexuel normal, mais du rapport singulier du sujet au monde qui cherche le plaisir là où il se représente qu'est sa place. Et dans cette quête la forme sociale et le vécu du sujet opèrent des limitations dans le choix des objets et des buts sexuels, et quand certaines pratiques se décomplexent, sortent de l'ombre, du stigmaté, elles peuvent redevenir un possible dans le choix du sujet.

---

97 *Ibid.* p. 204

98 *Ibid.* p. 120

## B/ Le rapport sexuel, un jeu freudien

Si nous avons mis en lumière certains biais de la théorie freudienne, sa pensée est tout de même à l'origine de la psychanalyse dont les apports ouvrent un nouveau champs du savoir sur le comportement humain. Mais la psychanalyse ne doit pas être figée, elle doit être fluide, en mouvement, en tremblement, pour correspondre au réel de l'étiologie civilisationnelle dans les formes de rapports que le sujet entretient avec le monde. C'est là un argument que défendent les psychanalystes contemporains Serge Hefez et Laurie Lauffer<sup>99</sup>, pour qui la psychanalyse et ses concepts doivent être repensés et leurs évolutions doivent être corrélées avec l'évolution du monde, de la forme de la société. Un des concepts qui nous intéresse particulièrement ici est le jeu. Chez Freud le jeu permet de rejouer, de répéter, ce que l'enfant subit de façon passive, comme le cas de l'enfant, qu'il décrit dans *Au-delà du principe de plaisir*<sup>100</sup>. Il joue à faire disparaître et réapparaître des objets sous son lit pour rejouer la disparition de sa mère qui sort de la maison tous les matins mais cette fois, dans le jeu de façon active. En ceci que là où il ne peut rien que subir la disparition de sa mère dans l'impuissance, dans le jeu c'est lui qui décide de faire disparaître l'objet de son choix, et de le faire réapparaître. Si le jeu est le lieu qui permet de rejouer activement ce que le sujet subit alors n'en serait-il pas de même pour la sexualité, ou plutôt le rapport sexuel n'est il pas un jeu à cette manière ? C'est là un des deux points que nous allons aborder à présent, le second est le rôle de l'impuissance dans le fonctionnement du jeu freudien. Si le concept de jeu freudien est analysé comme moyen symbolique pour l'enfant de réaliser son désir sexuel<sup>101</sup>, souvent associé au désir incestueux de l'Œdipe, ce n'est pas la vision que nous allons défendre ici. Si le jeu peut être lié au sexuel cela ne nous apparaît pas être une nécessité, ni même qu'il n'appartienne qu'à l'âge infantin. Ce qui nous intéresse dans le jeu c'est l'opération consistant à faire de façon active ce qui a été subi de façon passive, c'est un acte opéré par choix comme retour de la privation de choix. Nous pensons que le jeu opère un mécanisme similaire au refoulement pulsionnel, nous pourrions décrire la chose ainsi, l'impuissance quand elle se présente au sujet se voit refoulée, ce qui engendre une augmentation de la tension de frustration à l'instar de la tension de déplaisir dans la pulsion

---

99 Laurie Lauffer et Serge Hefez – *Questions de genre : un dialogue entre Laurie Lauffer et Serge Hefez*, Librairie Mollat, 2023 : <https://youtu.be/nW8pewkEZjw>, consulté le 2/05/2023

100 S.Freud, *Au dela...*, *op. cit.* Chap. III, p. 91-103

101 Erika Kittler, « Commentaires sur le travail de Sigmund Pfeifer » , dans *La psychiatrie de l'enfant*, vol.45, 2002, p.311-321 : <https://doi.org/10.3917/psy.451.0311>

sexuelle<sup>102</sup>. S'ensuit le retour de la puissance, similaire au retour du refoulé, qui vise l'*empowerment*<sup>103</sup>, et dont les formes de manifestations sont aussi diverses que pour le symptôme. C'est donc ces points que nous allons analyser, que le transfert du désir sexuel dans le jeu n'est pas une exclusivité vectorielle, ce vecteur pouvant opérer en sens inverse, et que le jeu prend la forme active pour le sujet d'une impuissance refoulée.

Avant de nous enfoncer dans ceci il semble nécessaire de préciser que l'acte sexuel est signifiant, pour prendre un exemple de cela, le plus évident est le rôle du pied, sa fétichisation dans les rapports de domination et de soumission. C'est ce qui est signifié par l'acte ou le but sexuel qui en constitue la surestimation, c'est-à-dire que l'importance, l'estime, le désir du but sexuel provient de ce qu'il représente à son endroit pour le sujet. Le pied ici est signifiant du rapport de domination, sans doute l'origine de ceci se trouve dans le langage, en français on trouve les expressions « être à la botte de... », « ne pas arriver à la cheville », « avoir le monde à ses pieds » ou encore « lécher les bottes ». Dans toutes ces expressions celui qui est au niveau du pied de l'autre est dominé par lui et celui qui a l'autre à ses pieds le domine. C'est ce que l'on retrouve dans la sexualité, être sous le pied de l'autre c'est être sous sa domination. Nous pouvons ici apporter diverses explications mais la singularité du rapport du sujet au but sexuel ne nous permet qu'une approche générale, c'est dans la clinique que ce rapport singulier peut s'éclairer au cas par cas. Nous pouvons prendre un autre exemple en nous appuyant sur Frantz Fanon, dans *Peau noire, masques blancs* où il décrit les femmes qui vont coucher avec les hommes noirs pour y trouver une sexualité plus sauvage, plus brutale. Si nous regardons dans la pornographie aujourd'hui, le noir est toujours ce même signifiant de sexe brutal, sorte de paroxysme de la virilité phallique, équipé de la force et d'un pénis de grande taille. Ce qui nous ramène à l'hégémonie d'une subjectivité particulière étant donné qu'une mesure, ne pouvant se faire qu'à partir du référent, c'est dans l'imaginaire de notre société la moyenne de taille des pénis blancs qui sert de référence. Il semble donc qu'il y ait des signifiants dont le signifié est culturellement partagé, puisque l'hégémonie d'une subjectivité porte son réseau de signification, et à ceci s'ajoute l'interprétation singulière au sujet.

Nous allons porter notre réflexion sur la vectorisation du désir en prenant pour support un article<sup>104</sup> dans lequel Sigmund Pfeifer s'intéresse au jeu et à la sexualité dans le cas du petit Hans présenté par Freud. « Le petit Hans joue sans cesse avec une poupée en caoutchouc. Il introduit un couteau de

---

102 Cf. S.Freud, *Au-delà... op. cit.*, p. 73

103 Reprise de pouvoir

104 Sigmund Pfeifer, « Des pulsions érotiques infantiles dans le jeu (prise de position psychanalytique concernant les principales théories du jeu) », dans *La psychiatrie de l'enfant*, vol. 45, p.262-310, 2002 : <https://www.cairn.info/revue-la-psychiatrie-de-l-enfant-2002-1-page-261.htm>

poche appartenant à sa mère dans le ventre de la poupée à travers le trou du sifflet, puis lui écarte brusquement les jambes pour laisser retomber le couteau<sup>105</sup> ». Pour Pfeifer le couteau peut représenter le phallus que l'enfant insère dans la poupée qui représente la mère pour réaliser l'inceste dans le symbolique. S'il porte son analyse de ce que représente l'action de Hans dans le désir sexuel infantile c'est qu'il part de ce principe sur sa conception du jeu « son noyau est construit à partir de l'activité érotique infantile des pulsions partielles de la sexualité.<sup>106</sup> ». Peut-être que la place du couteau comme signifiant et du phallus comme signifié ne sont pas des places nécessaires. En ceci nous pouvons supposer que si la relation signifiante se fait en ce sens, elle puisse également se faire dans l'autre. Et si le rapport sexuel, dans l'hypothèse que nous émettons en ce lieu, est la forme adulte du jeu infantile, et puisque le sexuel devient la matière même du jeu, alors les significations que porte ce rapport sont justement à l'extérieur du sexuel. Concrètement si Hans passe par le jeu pour représenter le rapport sexuel alors l'inverse ne paraît pas improbable et le rapport sexuel peut se faire le jeu où est signifié autre chose que du sexuel. Puisque Hans plante un couteau pour représenter la pénétration phallique, cette pénétration, dans une opération inverse, peut se faire le lieu de la représentation du meurtre ou du moins de la pulsion de destruction ou de sadisme. Voilà donc un point qui attire notre intérêt, puisque notre objet ne porte pas sur les comportements dont l'étiologie tiendrait d'un désir libidinal qui s'accomplirait symboliquement ailleurs que dans la pratique sexuelle. Mais le mécanisme à l'œuvre dans le jeu peut permettre de mieux comprendre la pratique sexuelle, si nous considérons que le vecteur porte le désir sexuel refoulé dans un ailleurs de la sexualité pour l'opérer symboliquement. Il s'agit de sortir d'un modèle qui part du sexuel pour se loger ailleurs, ceci pour penser un vecteur qui porte du non sexuel dans le rapport sexuel. Pour garder l'exemple de Hans, là où le meurtre de la poupée par un couteau symbolise le désir sexuel, pourquoi alors ne serait-il pas possible qu'un acte de pénétration puisse faire le lieu de l'action symbolique du meurtre ? Il ne nous semble pas déraisonnable de penser que le phallus puisse représenter un couteau de la même façon que le couteau représente le phallus dans le cas de Hans. Si le sens du vecteur change, ce qui demeure c'est l'action opérée de façon active qui vient répondre à une chose subie de façon passive. Afin d'éclairer notre propos nous allons à présent analyser l'étiologie de ce moyen d'*empowerment*, non plus depuis le refoulement du désir sexuel mais depuis la confrontation du sujet à son impuissance à faire des choses du monde des objets de gouvernement.

L'explication de ceci nécessite quelques exemples, cependant une attention particulière doit être

---

105 *Ibid.*

106 *Ibid.*

portée sur le fait qu'il s'agit là d'une analyse structuraliste, c'est la forme, la structure du mécanisme qui nous intéresse. C'est là qu'il ne faut pas se méprendre, il ne s'agit pas de présenter des cas figés, des objets nécessaires, mais de mettre en lumière une structure du psychisme pouvant trouver sa source et son expression dans divers endroits. Cette remarque de l'analyse structurelle est également valable de façon générale sur la psychanalyse, qui est une science de la structure psychique et inconsciente, la considérer dans la staticité de ses objets nous paraît être une erreur qui mène à une interprétation limitée et parfois absurde de cette discipline. C'est là le point précis qui nous sépare de l'analyse de Foucault puisque sa réflexion porte sur l'utilisation et l'effet du savoir psychanalytique<sup>107</sup>, là où nous analysons la structure des mécanismes du psychisme. Mais revenons au jeu, ce qui nous apparaît comme source de ce mouvement de production d'action, c'est le retour de l'impuissance. Le retour de cette impuissance prend donc la forme de l'*empowerment*, il s'agit pour le sujet de reprendre le pouvoir là où il en a été privé, comme l'enfant qui est impuissant à l'endroit de la disparition de sa mère, et qui devient par le jeu acteur de la disparition qu'il subit sans pouvoir agir dessus. Nous retrouvons dans la sexualité des pratiques qui tiennent de ce jeu, que ce soit dans le rapport sexuel en considérant le consentement de l'autre ou dans la violence sexuelle. Quand cette opération génère chez l'autre de la souffrance, ainsi que des conséquences néfastes pour le psychisme et le *soma* de l'autre, c'est là que la chose pose problème. Par exemple si le sujet subit dans l'impuissance du viol la souffrance de cette forme abjecte de violence, son *empowerment* peut se faire par la pratique, cette fois consentie, de rapports sado-masochistes. Que ce soit le sadisme ou le masochisme, la chose dont il s'agit c'est de reprendre la puissance d'agir au lieu de la souffrance, soit dans le choix et la maîtrise des douleurs qui s'appliquent au sujet, soit dans la douleur que le sujet inflige. Nous séparons ici la souffrance qui est subie par le sujet et la gangrène, de la douleur en tant que pur stimuli, la souffrance réside au sein du sujet et la douleur n'est qu'une sensation de la perception sensorielle. Il s'agit donc de répondre à la souffrance imposée par la volonté de la douleur. C'est un cas que nous retrouvons en dehors de la sexualité avec la mutilation par exemple, le sujet cherche à reprendre la maîtrise par une action douloureuse de la souffrance subie dans l'impuissance. Mais ce n'est pas que par la douleur que ce mécanisme opère. Nous avons déjà abordé le cas du cocufiage consenti<sup>108</sup>, si l'objet, la forme de la pratique change c'est le même mécanisme qui opère. Ce type de rapport sexuel peut trouver sa source dans l'impuissance de l'un à la satisfaction sexuelle de l'autre, les sources de cette impuissance peuvent être multiples, que ce soit par des blocages psychiques, par des désirs différents, des raisons physiques ou somatiques. C'est en accordant à l'autre la permission de répondre à son désir ailleurs qu'avec soi que le sujet

---

107 Cf. M. Foucault, *La volonté...*, *op. cit.*

108 Cf. Chap. 1C

reprend le pouvoir, s'il est impuissant à satisfaire le désir de l'autre, il ne l'est plus en permettant à l'autre de satisfaire son désir. Il nous semble que c'est ici une bien meilleure façon de répondre à l'hétérogénéité du désir que par la pratique de rapports non désirés, donc non consentis puisqu'ils découleraient d'une contrainte. Par exemple si l'un, qu'importe la raison, ne désire pas pratiquer de sodomie, que ce soit de pénétrer ou de se pénétrer, et que l'autre en a le désir, le sujet se trouve dans l'impuissance de satisfaire le désir de l'autre. Alors il peut en accordant à l'autre la permission du franchissement de la fidélité normative, devenir acteur de la satisfaction du désir sexuel de l'autre et trouver de la jouissance dans l'impuissance de la satisfaction de l'autre ainsi résorbée. Nous avons également observé un cas<sup>109</sup>, plus précis cette fois puisqu'il tient presque de l'expérience clinique, où la prise de pouvoir se fait en réponse à des violences sexuelles subies. Le sujet s'est donc retrouvé en position d'impuissance dans le cadre de violences sexuelles imposées, impuissance à jouir librement de son corps et de son usage, c'est l'impuissance à être sujet dans l'acte sexuel, étant réduit à la position d'objet des violences sexuelles de l'autre. L'angoisse de la répétition traumatique bloquant la possibilité pour le sujet de tout acte sexuel par crainte de voir se répéter la violence sexuelle. C'est dans une forme de rapport sexuel à distance que le sujet a retrouvé sa puissance, puisque la distance empêche de subir physiquement des actes non consentis. Ainsi le sujet a retrouvé la puissance, la liberté, le choix de l'usage de son corps selon sa propre volonté, son propre désir, par une pratique de la sexualité qui consiste à la conversation par messages et photographies, de nature érotique et sexuelle. Outre la sécurité qu'apporte la distance, c'est le consentement explicite entre le sujet et l'autre dans le cadre de cette relation qui permet au sujet de répondre à l'impuissance subie. Dans cette forme de rapport sexuel, le sujet garde l'entière liberté dans le choix de ce qui est montré et touché de son propre corps, c'est un moyen pour le sujet de reprendre le pouvoir sur l'usage sexuel de son corps. Il nous semble que c'est à cet endroit une sorte de cure qui s'opère, permettant au sujet de reprendre justement la position de sujet dans la sexualité. Lui permettant de renouer avec la possibilité d'une pratique sexuelle, possibilité qui lui fut arrachée par les violences sexuelles opérées par l'autre à son endroit.

Si ce retour de la puissance peut se faire par des pratiques sexuelles consenties, ce n'est malheureusement pas toujours le cas. L'immondice qu'est la violence sexuelle peut également, pour le sujet qui exerce la violence, trouver sa source dans le même mécanisme, tout comme les féminicides. Selon l'association « Collectif Féministe Contre le Viol » (CFCV), 30 à 40% des féminicides sont perpétrés dans le cadre d'une séparation, nous pouvons voir dans ces meurtres une

---

109 Précisons que nous avons le consentement de la personne concernée quant à la présentation de ce cas dans le cadre du présent mémoire

réponse, pour le sujet meurtrier, à son impuissance face à la séparation. De la même façon l'impuissance à avoir des rapports sexuels peut faire son retour par la pratique de violences sexuelles. Si nous prenons la perspective de la pulsion de vie et de mort, il semble ici que le refoulement de l'Éros entraîne le surgissement de Thanatos. On pourrait voir ici une sorte de compensation à l'impuissance de satisfaire l'Éros par l'expression de Thanatos, la pulsion de mort, de destruction. Ceci suite à l'impuissance, ici la castration d'une rupture qui n'est pas le choix du sujet, qui peut conduire au meurtre, à la violence sexuelle, au *revenge porn*<sup>110</sup> que nous avons déjà évoqué. La stigmatisation de l'absence de rapports sexuels pour les hommes n'est sans doute pas sans influence sur la génération de frustration due à cette absence de rapports sexuels, et la culture du viol sur l'endroit du retour de cette puissance, la violence sexuelle. Tout comme l'imaginaire du « crime passionnel<sup>111</sup> » influence certainement sur la représentation du féminicide comme un possible de réponse à l'impuissance. Puisqu'il y a une étiologie civilisationnelle dans la forme que peut prendre le retour de puissance, nous pensons que l'imaginaire, le savoir, la représentation, doit changer à cet endroit pour réduire le possible de ces violences. Si le sujet se représente ces violences comme des actes d'impuissance, alors leur place d'objet dans le retour de la puissance a des chances de s'éroder, ce qui pourrait réduire la quantité de leurs occurrences.

Si la conséquence du meurtre est évidente, nous allons dans la section suivante analyser l'horreur des conséquences qui découlent de la violence sexuelle.

Pour conclure le mécanisme du jeu qui consiste pour le sujet à rejouer de façon active ce qu'il subit dans l'impuissance, se retrouve donc à l'extérieur du seul jeu enfantin. Si nous avons étudié les cas où *a minima*, la source de l'impuissance ou l'objet de son retour tient de la sexualité, nous pensons que ce n'est pas là une nécessité. L'éducation genrée ne doit pas être mise hors de cause dans le choix de l'action du retour de puissance, depuis notre observation il semble que ce retour passe plus par la violence pour l'homme et par le *care* pour les femmes, par exemple par la dénonciation de l'agresseur afin de prévenir ses prochaines victimes potentielles. Par exemple deux pratiques que nous pouvons opposer dans ce cadre sont d'un côté les *dickpics*<sup>112</sup> et de l'autre le *trigger warning*<sup>113</sup> (TW), suivis des sujets sensibles abordés, pratiques que l'on retrouve sur Twitter. Il s'agit là de deux formes de retour de puissance, cependant dans le premier cas le sujet impose à l'autre une photo non consentie, comme un moyen de crier, aux dépens de l'autre, « j'ai un phallus,

---

110 Pornographie de vengeance, Cf. Chap. 1B

111 Cf. LSD, « Qu'est-ce qui pourrait sauver l'amour ? »... *op. cit.*

112 Photo de pénis, ce terme cible spécifiquement l'envoi de photos imposées, non consenties par la personne qui les reçoit, majoritairement des femmes.

113 Avertissement déclencheur, il s'agit de prévenir des thèmes, sujets, images, *etc.* qui peuvent déclencher une répétition traumatique. Nous aborderons plus précisément la répétition traumatique dans la partie suivante.

je suis un homme, je suis viril », dans un langage plus psychanalytique « voici mon phallus, preuve que je ne suis pas castré<sup>114</sup> ». La seconde à l'inverse vise à prévenir d'imposer à l'autre ce qui pourrait lui faire du tort, c'est une forme de consentement, la mention en prélude de ce à quoi il faut consentir avant de prendre connaissance de la chose qui sera exposée. Le vecteur du sexuel vers le retour de puissance dont traite Freud peut également opérer en sens inverse. Le sujet peut rejouer de façon active dans le rapport sexuel l'impuissance subie ailleurs, dans le travail, la consommation, la reconnaissance, *etc.*, cette opération semble pouvoir faire effet de cure quand son objet est un rapport consenti. Cependant il nous semble que ce jeu participe également de l'étiologie des violences sexuelles, quand le retour de puissance se fait dans un rapport de pouvoir. Nous avons traité ici du jeu quand l'action est volontaire de la part du sujet mais nous allons voir en étudiant les conséquences du traumatisme sexuel que l'inconscient opère à cet endroit hors de la volonté du sujet.

### C/ Traumatismes et conséquences psycho-somatiques

Pour l'instant nous avons souligné l'importance de considérer comme problème de la sexualité non pas les pratiques qui tiennent des perversions freudiennes, mais les violences sexuelles. Puisque les perversions ne sont des étrangetés qu'en partant d'un axiome erroné qui considère le « développement sexuel normal » comme un fleuve dont l'embouchure ne serait qu'à visée reproductive. Que la mise au ban des pratiques non reproductives engendre la souffrance chez les individus de ne pouvoir se représenter que dans, au mieux l'altérité à la norme hégémonique, au pire dans la monstruosité. Considérant que la pratique sexuelle ne concerne que les personnes y participant nous avons critiqué la volonté de gouvernement de la pratique d'autrui, ce rapport de pouvoir se retrouve également et plus directement dans les violences sexuelles qui consistent pour l'un à satisfaire sa pulsion sexuelle aux dépens de l'autre. Ces violences, nous les avons exclues du rapport sexuel pour ne les considérer que comme violences sexuelles, pour la raison qu'elles ne tiennent absolument pas des mêmes choses. Le rapport sexuel est une production, pour les personnes y participant, de plaisir ou de jouissance, comme dans le jeu que nous venons de voir. Les violences produisent pour la victime une profonde souffrance, qui peut être si intense que leurs

---

114 En psychanalyse la castration est une impuissance, nous préférons le second terme qui permet, en partie, de s'extraire de l'absurdité du phallocentrisme qui, pour nous, est un défaut de la psychanalyse.

conséquences mutilent à la fois l'esprit et le corps des victimes. En plus de devoir subir l'acte imposé à l'origine du traumatisme, les victimes subissent sur le temps long les conséquences psychiques et physiologiques de ces actes, et il n'y a parfois que la mort qui met fin à ces souffrances. C'est là que réside le vrai problème de la sexualité, dans son infraction. Ce problème tient sa gravité à la fois des conséquences lourdes des violences, et de l'ampleur quantitative de leurs occurrences. Sur ce point nous allons prendre le contre-courant de Freud en partant de la psychanalyse pour rejoindre la neurologie et plus largement la médecine sur les dégâts que subissent les corps des victimes.

Du point de vue de la psychanalyse l'apport de Freud est intéressant et témoigne de son expérience en neurologie. Si dans *Au-delà du principe de plaisir*, il met en lumière la part spéculative de sa production conceptuelle, nous pouvons mettre en lien ses théories avec le développement de l'imagerie médicale au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Dans cet ouvrage il décrit le fonctionnement du système de Perception-Conscience (Pcs), il décrit la conscience comme étant entourée d'une enveloppe poreuse qui filtre les stimuli du monde extérieur dans la limite de ce que la conscience peut traiter afin de ne pas surcharger l'esprit humain. « Ce système doit nécessairement se situer à la frontière entre l'extérieur et l'intérieur, être tourné vers le monde extérieur et envelopper les autres systèmes du psychisme.<sup>115</sup> ». Dans le cas du traumatisme il s'agit d'une « excitation de l'extérieur assez forte pour enfoncer les défenses de la protection<sup>116</sup> ». En enfonçant les défenses qui servent la préservation du psychisme, le traumatisme cause des dégâts dans le psychisme du sujet, ces dégâts peuvent se matérialiser dans le *soma* dans des formes aussi variables que le symptôme en psychanalyse. Cette surcharge du système de conscience peut entraîner un court-circuit du système Pcs, c'est la « dissociation<sup>117</sup> » dont témoignent nombre de victimes de violences. Les témoignages évoquent un état « hors du corps » de « tétanie » totale, où le sujet se retrouve impuissant quant à l'usage de son corps ou de la parole. La tétanie n'est donc pas un consentement, l'absence de résistance physique ou verbale ne sont pas des éléments qui permettent de considérer le consentement de la part de l'autre. C'est bien plus souvent le témoignage de la frayeur chez le sujet pétrifié, reprenons ici les mots de Françoise Vergès prononcés en parlant des jeunes militants face au pouvoir<sup>118</sup>, mais cela fonctionne également dans le cadre de la

---

115 S. Freud, *Au-delà... op. cit.* p.103

116 *Ibid.* p.112

117 Cf. Muriel Salmona, *Psychotraumatisme chez les victimes de violences*, conférence à l'ENM Bordeaux, 16/07/2019, consulté en PDF, disponible en ligne : <https://urlz.fr/nII8>

118 Par ailleurs l'observation témoigne de mécanismes similaires entre la violence sexuelle et la violence policière. Que ce soit par les conséquences traumatiques ou l'état d'impuissance du sujet en face de la violence.

sexualité : « Comment regarder le monstre en face sans être pétrifié ?<sup>119</sup> ». Pour nous cela fait écho à la dissociation qui s'effectue souvent dans le cadre d'une agression sexuelle, où la victime se fige face à un adversaire dont le pouvoir, physique ou autre, empêche toute réponse qui ne serait que vaine.

Notons pour le cas que nous évoquions précédemment<sup>120</sup> que l'impossibilité à l'usage de la parole s'est produite lors d'une agression sans avoir eu d'occurrence dans les agressions précédentes. Il semble que l'origine de cette impossibilité à la parole réside dans la répétition de l'impuissance quant à l'usage d'une parole sans effets dans les précédentes agressions. Le sujet témoigne de l'absence d'effet de verbalisation du refus dans les agressions précédentes, l'impuissance de ses « non » répétés semblent faire retour dans l'absence de la parole pour ne pas en répéter l'impuissance de nouveau. Nous avons observé chez ce sujet ce que décrit Freud au sujet de « l'angoisse » et de la « frayeur » dans le processus de la « névrose traumatique<sup>121</sup> ». L'angoisse est un état d'alerte continu et épuisant pour le sujet qui vise à prévenir de la frayeur traumatique, entendons par là l'état de sidération du sujet qui subit l'agression, la surcharge de stimuli qui enfonce les défenses du psychisme. Il semble que ce soit cette frayeur, se liant à l'impuissance du sujet, qui produit l'état de dissociation du sujet, qui tente de se séparer de sa propre substance dans une tentative désespérée de limiter la souffrance. Pour notre sujet l'angoisse se manifeste dans la peur constante de voir se répéter l'horreur de l'agression sexuelle, ainsi qu'une crainte et une haine de l'homme qui prend place de signifiant du danger de l'agression. La raison à cela est que ce sujet n'a connu d'agressions sexuelles que de la part d'hommes. Ceci s'accompagnant d'un dégoût à chaque confrontation à des représentations sexuelles, par exemple dans les films, séries, littérature, *etc.* Chaque occurrence d'un signifiant du sexuel fait effet de répétition chez le sujet, répétant la souffrance des agressions qui deviennent le signifié principal de la sexualité.

Chez ce sujet l'impact somatique dans la zone traumatique<sup>122</sup> prend la forme d'une « pollakiurie » et « rétention [...] partielle<sup>123</sup> ». Nous pouvons supposer que ce soit là une forme inconsciente de retour de la puissance à l'endroit de la zone vésicale, il s'agirait pour le corps de reprendre le pouvoir du « verrouillage » dans l'espace physique de la zone vésico-génitale. Dans ce cas c'est le sphincter vésical qui rejoue par sa fermeture l'impuissance à verrouiller la zone génitale dans le cadre du viol subi. Si c'est là un inconvénient non négligeable, nous voulons à présent en aborder un bien plus grand chez le même sujet. Tout comme Freud le fit, nous voulons ici mettre en avant l'aspect

---

119 Françoise Vergès, conférence donnée le 25/05/2022

120 Cf. Chap. 2B

121 S. Freud, *Au-delà...op. cit.* p.114

122 Notons que l'impact somatique dans la zone du traumatisme nous a également confirmé par une gastro-entérologue, depuis son expérience clinique, particulièrement dans la sphère proctologique.

123 Cf. André Dufour, *L'urologie*, PUF, coll. « Que sais-je? », 1970, p.14 et p.16

spéculatif d'une théorie, dont l'intérêt nous paraît cependant suffisant pour être présenté ici. Pour présenter rapidement la pathologie dont souffre ce sujet, il s'agit de la sclérose en plaques, c'est une maladie inflammatoire du système nerveux, son nom vient des « plaques » observables par IRM<sup>124</sup> qui témoignent d'une rupture dans la gaine de myéline entourant les synapses et permettant le bon fonctionnement de l'influx nerveux. Ce qui nous intéresse particulièrement c'est qu'il s'agit d'une pathologie auto-immune, c'est-à-dire que c'est le propre système immunitaire du sujet qui se retourne contre lui. Cette pathologie fonctionne par poussées, moments d'agression de la myéline par les lymphocytes, qui apporte son lot de symptômes variés et variables<sup>125</sup>. Il y a donc un retournement du système de défense du sujet contre le système nerveux, composé des nerfs sensitifs et moteurs. Les moments de poussées semblent provenir pour une grande partie, de traumatismes ou de chocs émotionnels, c'est ce dont témoigne le discours de bon nombre de patients<sup>126</sup>. Dans le cas du sujet que nous étudions ici la poussée, dont la force et les conséquences furent la source du diagnostic, provient d'une agression sexuelle. D'un point de vue psychanalytique nous pouvons interpréter cela comme un symptôme de l'impuissance en acte du sujet à se défendre de l'agression, c'est alors contre le corps propre du sujet que ce dernier retrouve une forme active par l'attaque du système sensitif et moteur. Si le sujet est impuissant face à l'agression, la puissance opère un court-circuit du système, sorte de destruction de ce qui lie le sujet au monde.

Dans le même mécanisme de destruction d'une part du sujet face à la violence de l'agression extérieure, nous avons observé nombre de témoignages d'une « amnésie traumatique », c'est-à-dire une absence dans la mémoire du moment de la violence sexuelle. Phénomène qui résonne avec la théorie freudienne quand il postule de la pulsion la forme suivante : « Une pulsion serait donc une force inhérente à l'organisme animé poussant à la réinstauration d'un état antérieur<sup>127</sup> ». Il s'agirait ici, en réponse à l'agression, de retrouver un état antérieur de la mémoire dont l'horreur de l'agression serait absente. Là encore le corps répond à l'impuissance du sujet en détruisant ce qui fait lien entre le sujet et la source de sa souffrance. Depuis les pulsions de vie et de mort développées par Freud<sup>128</sup>, nous pouvons sans doute considérer ici que c'est la violation de l'Eros qui entraîne la réaction de Thanatos par la destruction du sujet, destruction pouvant prendre des formes diverses. La mémoire est un lieu clef du traumatisme, puisque la réminiscence est une lourde souffrance pour les sujets qui voient se répéter l'agression dans la mémoire. Divers stimuli peuvent engendrer cette

---

124 Imagerie par Résonance Magnétique

125 D'où son nom de "maladies aux mille visages". Ce qui n'est pas sans nous évoquer la polymorphie des symptômes en psychanalyse.

126 Nous avons observé le discours des patients comme savoir capillaire, depuis des groupes de discussions pour patient.e.s atteint.e.s de sclérose en plaques.

127 S. Freud, *Au-delà... op. cit.* p125

128 *Ibid.*

réminiscence, et mettent le sujet face à la source de ses souffrances de façons répétées. L'agression n'est pas un acte qui se termine au temps de la fin de l'action, puisque son écho perdure dans la mémoire, ce qui rend compréhensible la destruction de la mémoire dans l'amnésie traumatique. Au sujet de la réminiscence une chose nous a intrigué, pour Freud<sup>129</sup> et Breuer dans la pathologie de l'hystérie, la réminiscence fait partie des symptômes tout comme la névrose traumatique. Alors peut-on rapprocher l'hystérie des névroses traumatiques ? C'est dans les épisodes de *La série documentaire*<sup>130</sup>, diffusés récemment que nous avons trouvé des réponses au sujet de l'hystérie. Nous y apprenons que dans les carnets du neurologue Jean-Martin Charcot toutes les hystériques qu'il étudie à la Pitié Salpêtrière, où elles étaient principalement amenées par un homme de l'entourage, parlent de viol ou de violences sexuelles dans leurs témoignages, si Freud le remarque, Charcot n'y apporte aucune considération. Alors il semble intéressant de se demander si l'hystérie n'est pas une conséquence du traumatisme sexuel, une pathologie qui ne viendrait pas du sujet mais qui lui est imposée par la violence sexuelle. Nous reviendrons sur l'hystérie dans le chapitre suivant, pour l'instant nous voulons présenter quelques apports de la médecine actuelle sur la nécessaire considération du traumatisme dans l'étiologie de pathologie biologique.

Dans les conséquences des traumatismes nous pouvons retrouver des maladies chroniques, par exemple la sclérose en plaques que nous avons déjà évoquée. Pour Marie Dupré<sup>131</sup>, psychologue clinicienne spécialisée dans les maladies chroniques, les facteurs déclencheurs que l'on retrouve le plus sont les traumatismes et les troubles émotionnels, qui peuvent réveiller l'expression d'un gène en dormance. Ce à quoi s'ajoute beaucoup d'errance médicale, nous pouvons également ajouter à cela la honte du sujet à faire l'aveu d'avoir été victime de violences sexuelles. Ainsi les patients souffrent des symptômes et de l'absence de diagnostic. L'incidence de la honte du patient à consulter est déjà soulevée par André Dufour<sup>132</sup>, au sujet des corps étrangers insérés dans la vessie par le patient, pour qui c'est une cause d'aggravation de pathologie qui aurait pu être traitée plus tôt. La mise en lumière du traumatisme dans l'étiologie des pathologies est nécessaire à la fois chez les professionnels pour limiter l'errance médicale, ainsi que chez les patients, puisque une consultation tardive comporte un risque d'aggravation non négligeable.

Heureusement la recherche médicale commence à se penser sur l'incidence des traumatismes, c'est

---

129 *Ibid.* p. 83

130 « Les fantômes de l'hystérie – histoire d'une parole confisquée », prés. Pauline Chanu, dans *LSD*, France Culture, diffusé du 13 au 16 mars 2023

131 Marie Dupré dans « Podcast # 1 – la psychothérapie utilisée en soin des maladies chroniques », prés. Alexandre Penot, *Principes Fondamentaux*, 12/06/2020 :

<https://alexandrepenot.fr/podcast/1-marie-dupre-la-psychotherapie-utilisee-en-soin-des-maladies-chroniques/>

132 A. Dufour, *L'urologie*, *op. cit.* p.73

le cas d'une étude<sup>133</sup> sur la sclérose en plaques chez les mères norvégiennes parue récemment. Cette étude porte sur une cohorte de 77 997 femmes ayant répondu à trois questionnaires lors de leurs grossesses. Cette étude s'intéresse à l'impact des trois types d'abus, émotionnel, physique et sexuel dans l'enfance et leurs incidences sur l'apparition de SEP<sup>134</sup>. L'étude montre que « les femmes exposées à des abus dans l'enfance ont un risque augmenté de développer une SEP. Cette association est plus prononcée dans les cas d'abus sexuels et en cas de cumul des catégories d'abus<sup>135</sup> ». Notons également que l'étude précise ce qui est déjà su sur la question, à savoir que « les traumatismes dans l'enfance et l'adolescence peuvent altérer le système immunitaire et augmenter le risque de désordre auto immunitaire<sup>136</sup> ». Sur cette cohorte 14 477 femmes, 19%, ont témoigné d'abus dans l'enfance, dont 5 416, 8%, d'abus sexuels. Chiffre qui témoigne de l'ampleur des violences sexuelles dans l'enfance, ici en Norvège. De plus il s'agit donc pour les victimes, en plus de subir la violence sexuelle, de voir augmenter leur exposition au risque de maladies<sup>137</sup>, pouvant être très handicapantes dans le cas de la SEP.

Au sujet des conséquences que peuvent entraîner les violences sexuelles, l'Institut national de santé publique du Québec recense nombre de conséquences<sup>138</sup>, dans le cas des agressions sur mineur.e.s et des agressions à l'âge adulte, dans les deux cas les conséquences sont néfastes pour le sujet, et peuvent conduire à des problèmes somatiques, cognitifs et comportementaux. Chez l'adulte nous pouvons retrouver des conséquences lourdes comme les « maladies chroniques », « moins bonne santé », « douleurs chroniques », « troubles digestifs, troubles du sommeil », « dépression, troubles de la personnalité, troubles psychotiques, troubles paniques », « automutilation », « suicide », *etc.* Toutes ces conséquences diminuent la qualité de vie des victimes, sur le plan personnel, professionnel, social, *etc.*

Finalement les violences sexuelles font de la vie des victimes des vies moins vivables. Au vu du nombre de violences sexuelles, de la quantité et de la gravité des conséquences, la question traumatique est un enjeu majeur pour la santé. De plus certaines de ces conséquences sont incurables et deviennent un fardeau à vie pour des personnes qui sont déjà sous le coup de la

---

133 Eid K, Torkildsen Ø, Aarseth J, et al., « Association of adverse childhood experiences with the development of multiple sclerosis », *Journal of Neurology, Neurosurgery & Psychiatry*, disponible en ligne : <https://doi.org/10.1136/jnnp-2021-328700>

134 Sclérose en plaques

135 Traduit depuis l'anglais

136 Traduit depuis l'anglais

137 Nous faisons référence à M. Foucault et à son concept de biopolitique que nous allons aborder dans le chapitre suivant

138 « Conséquences des agressions sexuelles sur la santé », Institut National de Santé Publique du Québec : <https://www.inspq.qc.ca/rapport-quebecois-sur-la-violence-et-la-sante/les-agressions-sexuelles/consequences-des-agressions-sexuelles-sur-la-sante>

souffrance générée par le traumatisme. C'est pour ces raisons que notre argument, d'opérer une séparation stricte et inaliénable entre les rapports sexuels et les violences sexuelles, trouve sa nécessité. Le combat contre les violences sexuelles est un combat pour la vie, pour la vie vivable. En raison de cela les violences sexuelles doivent être considérées au regard de leurs conséquences, il ne s'agit pas que d'actes imposés mais de l'imposition par l'agresseur d'une vie moins bonne pour la victime. Si l'acte a une durée limitée dans le temps, ce n'est pas le cas des conséquences qu'il induit, que ce soit sur le plan psychique ou somatique. Nous allons à présent retourner à une vision plus globale en articulant ce que nous venons de voir au sein de la société.



### Chapitre III/ Traumato-politique

Si nous avons déjà étudié le discours de la sexualité, nous allons nous pencher plus spécifiquement dans ce chapitre sur le discours des violences sexuelles, en nouant ainsi le discours et le traumatisme. Et puisque nous avons vu les ravages que le traumatisme peut engendrer chez le sujet, nous allons prolonger cette réflexion en apportant nos réflexions psychanalytiques dans le domaine de la politique et de l'économie. La question ici est de se demander comment les violences sexuelles peuvent avoir une telle ampleur quantitative, et de soulever les problèmes systémiques de cette ampleur. Si notre première pensée à cet égard fut naïve en considérant qu'il s'agissait de méconnaissance ou d'incompétence dans la gestion de ce fléau, nous sommes arrivés à une vision bien plus sombre, celle de l'organisation volontaire des violences sexuelles. C'est pour éclairer ce point que nous allons produire une réflexion sur l'intérêt politique et économique des violences sexuelles comme technologie de pouvoir. Nous aborderons dans la première partie la question économique puis la question politique dans la seconde partie, cette séparation est arbitraire puisque les deux domaines sont profondément liés : le système politique libéral repose sur le modèle économique capitaliste, tout comme le capitalisme est alimenté, fonctionne et se fonde sur une politique patriarcale.

#### A/ L'économie sexuelle, un gouvernement des pulsions

Nous avons déjà vu que le discours sur la sexualité fait de la sexualité reproductive la forme hégémonique et rejette la sexualité non reproductive. Nous pouvons trouver à cette forme répressive, en ceci qu'elle restreint la sexualité à la reproduction, une raison économique, que ce soit chez Herbert Marcuse<sup>139</sup> ou Michel Foucault<sup>140</sup>, la même raison est mise en avant. Si Foucault présente la « théorie restrictive » au début de son ouvrage, il s'intéresse ensuite plus particulièrement à l'organisation du discours de la sexualité. Marcuse en revanche fait de la répression de la sexualité une question centrale de son ouvrage, où il conceptualise la « sur-

---

139 Cf. Herbert Marcuse, *Eros et civilisation*, éd de Minuit, coll. « Arguments », 2018

140 Cf. M. Foucault, *La Volonté... op. cit.*

répression » ainsi que le « principe de rendement », ces deux concepts vont nous intéresser ici puisque nous voulons penser la sexualité, dans le système économique et en lien avec la psychanalyse. La théorie répressive est une rencontre entre la théorie des pulsions de Freud et la théorie économique de Karl Marx, c'est une articulation entre la pulsion des sujets et le système capitaliste qui en organise l'expression. C'est une organisation visant à mettre l'énergie libidinale, de la pulsion sexuelle, au service du travail et de la productivité économique, « "ne possédant pas assez de moyens de subsistance pour permettre à ses membres de vivre sans travailler, la société est obligée de limiter le nombre de ses membres et de détourner leur énergie de l'activité sexuelle vers le travail"<sup>141</sup> ». Cependant l'ère moderne, les techno-sciences, la mécanisation du travail, l'augmentation des rendements productifs ont évincé cette nécessité de mettre l'énergie sexuelle au service d'un travail qui serait la condition de possibilité de la survie de l'espèce. Mais dans le système capitaliste, reposant sur l'accumulation de richesses et la quête d'une productivité toujours plus grande, ceux qui possèdent le capital cherchent à maximiser la quantité d'énergie disponible des travailleurs exploités, afin d'en tirer le maximum de profit. Cette forme de déplacement de la pulsion est présente dans les travaux de Freud, c'est la sublimation de la pulsion sexuelle, ainsi « les forces pulsionnelles sont détournées de leurs buts sexuels et dirigées vers de nouveaux buts<sup>142</sup> ». Marcuse distingue cette répression nécessaire à la production de la survie de la « sur-répression » où le système economico-politique opère le gouvernement de la pulsion par sa répression dans la sphère sexuelle. « *Sur-répression* : ce sont les restrictions rendues nécessaires par la domination sociale. Il faut la distinguer de la répression fondamentale c'est-à-dire des « modifications » des instincts qui sont nécessaires pour que la race humaine survive dans la civilisation.<sup>143</sup> » Ainsi l'effet porte sur les deux faces d'une même pièce, d'un côté la maximisation de l'énergie disponible dans l'exploitation du travail productif, et de l'autre la restriction de la sexualité à la reproduction de la force de travail. Ce sont là deux points sur lesquels repose le système capitaliste, l'exploitation salariale du travail et l'exploitation gratuite du travail de reproduction de la force de travail, ce travail gratuit étant assigné aux femmes<sup>144</sup>. Au-delà du gouvernement de la pratique sexuelle, c'est d'un gouvernement de l'énergie libidinale dont il s'agit, par la structure économique et politique, c'est un gouvernement de l'intériorité des sujets par-delà leur conscience. C'est là faire des individus les objets les plus rentables possibles dans une société régie par l'économie capitaliste, c'est l'exploitation de la pulsion au-delà de l'exploitation de la force de travail. Le sujet ne pouvant

---

141 S. Freud, *Introduction à la psychanalyse*, Petite bibliothèque Payot, Paris, 1962, p.291. , cité depuis Marcuse, *Eros et... op. cit.*, p. 27

142 S. Freud, *Trois essais... op. cit.* p. 122

143 H. Marcuse, *Eros et... op. cit.* p. 42

144 La critique de l'exploitation domestique des femmes est un point central du féminisme matérialiste, et du MLF (Mouvement de libération des femmes) autour duquel gravitent les grands noms du féminisme en France

exister en dehors du monde qui héberge son existence, c'est la forme du possible de son organisation pulsionnelle qui est ainsi construite par la société. C'est pour cette raison que Marcuse revient sur le principe de réalité de Freud, il en propose une nouvelle forme, « *le principe de rendement* : c'est la forme spécifique du principe de réalité dans la société moderne.<sup>145</sup> » C'est là un concept extrêmement intéressant puisqu'il reforme le principe de réalité comme une forme non pas absolue, mais spécifique à la forme de la société. Si nous définissons le rendement par la maximisation du gain pour le minimum de temps ou d'effort, ce principe permet d'éclairer à la fois comment la sur-répression opère chez le sujet, ainsi que la pratique sexuelle. Pour la sur-répression, si le sujet agit de façon à rentabiliser au mieux l'expression de sa pulsion, et considérant l'empire de l'imaginaire capitaliste qui fait de la richesse la valeur la plus haute, il n'est pas étonnant que le sujet sublime sa pulsion là où la valeur sociale est la plus élevée, dans la production de richesses. En quête de reconnaissance sociale, le sujet place par lui-même son énergie libidinale au service du capital, de façon à accéder au groupe que le discours du pouvoir rend le plus respectable, pour faire partie des « gens qui réussissent<sup>146</sup> » et non plus des « gens qui ne sont rien<sup>147</sup> ». Finalement c'est en cherchant à faire partie du groupe des exploitants que le sujet exploite sa propre force de travail au profit de ceux qui constituent déjà ce groupe. Mais voilà que nous nous éloignons de la sexualité, alors reprenons le principe de rendement pour le penser dans la pratique sexuelle. Le sujet cherchant à maximiser la rentabilité de son énergie pulsionnelle délaisse dans le rapport sexuel ce qui n'est pas le plus efficace pour parvenir à la jouissance, la « décharge<sup>148</sup> » de la tension de déplaisir. Et ce jusqu'à délaisser la considération de l'autre, dans une sorte de forme libérale de la sexualité, où l'important devient l'intérêt de l'un quitte à délaisser celui de l'autre. L'hydre capitaliste dévore le temps avec avidité, ce qui se retrouve dans la sexualité, plutôt qu'un échange, une relation, un temps suspendu du plaisir partagé, elle devient un lieu de performance, de rentabilité, pouvant aller jusqu'à l'exploitation de l'autre. Ce qui explique le développement de la pornographie *mainstream*, avec des vidéos courtes, centrées sur l'acte sexuel pénétratif, il ne s'agit pas de faire croître le désir mais de s'en décharger efficacement. Dans cette forme de sexualité rentable les femmes sont les grandes perdantes, l'homme étant le sujet hégémonique du modèle patriarcal c'est sa jouissance qui est maximisée. Nous avons observé nombres d'occurrences, dans la parole des femmes, de la critique de cette forme de sexualité, qui prend fin quand l'homme se finit, où la femme n'est pas considérée comme sujet mais simple objet de la jouissance de l'homme. Et justement nous arrivons à la construction par le marché de la femme comme objet sexuel et de jouissance.

---

145 H. Marcuse, *Eros et... op. cit.* p.42

146 Mots prononcés par Emmanuel Macron en juin 2017, alors Président de la République française, son statut donne à ces mots la valeur de la vérité

147 *Ibid*

148 Cf. S. Freud, *Au-delà... op. cit.* p. 121

À peu près un demi siècle nous sépare de la théorie restrictive que nous venons d'aborder, les changements socio-économiques depuis cette théorie nous amènent à devoir la repenser. Pour que le système capitaliste puisse augmenter sa production, il faut en parallèle que la consommation augmente, si une usine double sa production il faut qu'elle puisse écouler son stock. La production est une transformation de matière qui augmente sa valeur, que ce soit la valeur d'usage ou d'échange<sup>149</sup>, par exemple la valeur d'usage d'un baril de pétrole, ressource clef du développement industriel, est bien moins grande que sa valeur d'usage une fois raffiné en essence, ce qui augmente également sa valeur d'échange. Face à l'augmentation des rendements productifs de la mécanisation de la production, le capitalisme a dû trouver des moyens d'augmentation de la consommation. C'est là que la « sur-répression » évolue<sup>150</sup> pour prendre la forme de la « sur-sexualisation », sur le fond c'est le même mécanisme qui est à l'œuvre, un gouvernement de la pulsion à des fins économiques. Ce qui mène à une double construction du fantasme de l'objet femme, d'un côté la « mère <sup>151</sup> » qui s'épanouit et sublime sa pulsion dans le travail domestique et reproductif, sa sexualité se limite à la satisfaction du mari et à la procréation, la génération des travailleurs de demain. Et de l'autre côté se construit l'image de la « putain<sup>152</sup> », qui incarne le plaisir, la débauche, la luxure, paroxysme de la réification sexuelle de la femme. La première a toujours un lien à l'homme, c'est la mère, l'épouse, la fille, chaste, déssexualisée, docile, dont la vocation est le soin du foyer. La seconde est sans attache, sur-sexualisée, réifiée, elle n'existe que pour être un fantasme de l'homme, sa maîtresse, son objet de jouissance. Ces deux discours peuvent paraître antagoniques à première vue mais ils sont en réalité complémentaires et au service du capitalisme, pour d'un côté faire perdurer la femme du foyer dont la gratuité du travail domestique est une clef de voûte de ce système économique. Tout comme le travailleur incorpore la sublimation de sa pulsion dans le travail productif, la « mère » sublime la sienne dans l'entretien du foyer. L'image de la « putain » quant à elle est au service de la consommation, afin de permettre à l'essor productif de ne pas être vain, le mécanisme psychique qui opère ici c'est le transfert, c'est le désir sexuel de cette femme objet de jouissance qui se détourne sur les objets de consommation. C'est pourquoi son image hyper-sexualisée est utilisée dans le marketing d'objets qui n'ont rien à voir avec la sexualité : parfums, voitures, jeux vidéos, magazines, *etc.* Prenons l'exemple du jeu vidéo de type *RPG*<sup>153</sup>, considérant la norme hétérosexuelle

---

149 Cf. la théorie de la valeur chez Karl Marx

150 Cf. M. Foucault, *La volonté... op cit.* p. 150. Sans doute est-ce le temps qui nous sépare de cette pensée qu'à la place de la « désublimation sur-repressive », nous postulons la sur-sexualisation, non pas comme abolition de la sublimation mais son changement d'objet.

151 Cf. LSD, *qu'est qui pourrait... op. cit.*

152 *Ibid.*

153 *Role playing game*, jeu de rôle en français

et le public majoritairement masculin à l'origine, puisque c'est là une chose qui tend à se résorber. Nous observons une nette disparité de la sexualisation à cet endroit, là où les personnages masculins sont vêtus pour représenter la force ou la sagesse dans des tenues appropriées à leurs fonctions, de grosses armures pour les guerriers pour protéger des coups, des toges longues et légères pour les mages dont la survie nécessite de garder ses distances. En revanche du côté des personnages féminin, qu'importe la fonction, les tenues sont très courtes pour dévoiler le corps au maximum, cela au dépend de toute logique puisque l'on retrouve des guerrières en string et soutiens-gorge avec une épée à la main. C'est là un exemple parmi tant d'autres de la sexualisation des femmes dans l'unique but de vendre, le but est qu'elles servent d'objet à la pulsion libidinale afin qu'elle puissent se transformer en pulsion de consommation par retour de puissance. Voici la chose, le sujet se retrouve face à un objet sur lequel se pose son désir sexuel, face à l'impuissance de jouir de cet objet le sujet retrouve sa puissance en consommant ce qui est attaché à cet objet. Là encore la chose pourrait paraître antagonique avec un système de répression de la sexualité, encore une fois c'est en réalité une complémentarité. D'un côté la restriction de la sexualité non reproductive et de l'autre l'utilisation de la libido refoulée vers la consommation. Cette sur-sexualisation n'est pas une libération de la pratique sexuelle puisqu'elle ne vise en rien le rapport sexuel, elle porte seulement le désir sur les objets de consommation. Il s'agit de montrer pour attirer le désir mais nullement de mettre la sexualité en discours, de la même façon que nous l'avons vu avec le cinéma<sup>154</sup>, cette réification mercantile de la femme n'empêche pas en même temps le discours de faire de la sexualité « *le secret* <sup>155</sup> ». Ainsi le marché ne cherche plus à vendre des objets pour leur valeur d'usage, mais à vendre du désir dans la consommation, tout en le bridant dans la pratique sexuelle ce qui en permet le déplacement dans le « pouvoir d'achat ». Le langage a un rôle dans l'organisation de l'inconscient, c'est ce qu'apporte Jacques Lacan à la psychanalyse en la pensant depuis le système sémiologique de Ferdinand de Saussure. Ainsi le « pouvoir d'achat » par cette notion de pouvoir est devenu un lieu privilégié du retour de puissance, qui répond à l'impuissance dans un système de sexualité restrictive. La consommation devient un signifiant du pouvoir, l'incapacité à consommer peut donc entraîner une forme d'impuissance, et nous avons vu que son retour de l'extérieur vers la sexualité ne se fait pas toujours sans violence. Ce retour de puissance par la consommation peut être mis en lien avec l'imaginaire de la désirabilité qui inonde notre société occidentale, comme une évolution consumériste de la pudeur.

La construction mercantile du désir est un aveu qui fut fait au sujet de la chanteuse Hoshi, en

---

154 Cf. Chap. 1B

155 M. Foucault, *La Volonté... op. cit.* p. 49

prônant le désir que doit susciter une artiste, pour son corps, afin de faire vendre, comme valeur supérieure à la qualité de son art. Ici la notion de désir est d'ailleurs basée sur la construction d'une hégémonie du corps désirable<sup>156</sup>, corps unique et stéréotypé comme corps le plus désirable, le plus sexualisé. Justement penchons-nous de plus près sur la construction d'un type de corps désirable et sur le marché florissant qu'apporte cette production de la désirabilité. Si Foucault parle d'« anatomo-politique<sup>157</sup> » comme discipline du corps, exercice du pouvoir sur le corps des individus, nous pouvons sur la désirabilité parler d'« anatomo-économie » comme économie du corps, qui en vise la modulation. Le pouvoir étend les objets de gouvernement en prenant le corps comme nouvel objet, l'économie en fait de même en faisant du corps un objet que vise la consommation. À la volonté de savoir l'apparence de l'autre par-delà tout empêchement, au pouvoir de voir, répond l'anatomo-économie, le marché de l'apparence de son corps, sous le joug panoptique du regard hétéro-patriarcal. Le marché et la culture ont constitué des formes spécifiques de corps en leur attribuant une valeur de désirabilité, ces formes ne sont pas majoritaires par nature et c'est là l'intérêt de la chose. Pour Ovidie, « notre première valeur dans la société, c'est d'être baisable, cela détermine toute notre valeur sociale.<sup>158</sup> », voilà encore un exemple de la corruption de la sexualité par le pouvoir, ici le pouvoir économique. Cette valeur de « baisabilité » est un engrais de qualité pour un marché de l'apparence, du désir, du corps, en pleine floraison. L'intérêt pour le marché est aisément observable par la quantité d'offres qui participent à cette anatomo-économie, le marché colossal de la mode est un marché de la mise en valeur du corps des individus, ainsi que le marché des cosmétiques, du maquillage, de soins divers et variés de la peau, des cheveux, de la silhouette, *etc.* De la mode à la chirurgie esthétique, cette économie du corps désirable s'est incrustée jusqu'au corps des individus. Si cette économie nous semble majoritairement cibler les femmes dont la valeur est définie par la « baisabilité », quand celle de l'homme est déterminée par l'argent, le statut social ou le pouvoir. Il nous apparaît que ce marché s'étend aux hommes, à la fois dans la déconstruction de normes de genre ou la création de complexes face auxquels le sujet est impuissant, dus à l'hégémonie de corps auxquels le sujet ne peut s'identifier, permet d'alimenter le marché où le sujet retrouve sa puissance en pouvant agir sur l'apparence de son corps.

En parallèle, que ce soit par l'insatisfaction d'une forme de la sexualité restrictive ou en conséquence à l'impuissance subie dans les violences sexuelles, le marché s'alimente encore de l'aliénation de la sexualité. Le marché des *sextoys* semble témoigner d'une disparité de la satisfaction sexuelle dans les rapports inter-individuels puisque l'offre est bien plus importante pour les femmes que les hommes, ou peut-être est-ce la construction de la femme comme objet privilégié

---

156 Puisque affront fut fait, notons que chez Hoshi son plumage se rapporte à son ramage

157 M. Foucault, *La Volonté... op. cit.* p. 183

158 Ovidie, « L'amour est surcôté », *Causette*, n. 145, 06/2023, p. 34

de la sexualité qui mène les hommes à jouir des femmes, et ces dernières à jouir d'elles-mêmes. Une hypothèse que nous pouvons soulever ici est que les hommes font retour de puissance dans la « conquête » sexuelle d'une impuissance extra-sexuelle, pour les femmes il s'agit de faire retour sur leur propre corps, leur propre sexualité, d'une impuissance subie dans la sexualité. Par le choix que propose le marché des *sextoys* la femme peut avoir le pouvoir de choisir ce qui sera en contact intime avec son corps, ses zones génitales, elle peut choisir si l'acte sera pénétratif ou non, et si tel est le cas, ce par quoi elle se pénétrera. Puisque le sujet peut retrouver sa puissance dans la consommation c'est tout un marché de la sexualité qui vient se loger là où justement le pouvoir politico-économique crée un manque dans la satisfaction sexuelle par la construction de sa forme restreinte et par les dégâts de la culture du viol, dont on ne peut ignorer l'influence de la réification de la femme comme objet sexuel. C'est là un système de pouvoir qui produit les effets qui viendront l'alimenter, la sur-répression pour mettre les corps au travail, la sur-sexualisation pour augmenter la consommation en parallèle du développement productiviste.

Rendre « *sexy* » un produit par la sur-sexualisation de la femme, réduite à l'objet du désir de la subjectivité hégémonique, pour susciter le désir afin de vendre plus et de l'autre côté c'est faire de l'objet désirable un idéal à atteindre pour pousser la consommation de produits cosmétiques. Encore un Ouroboros, le sexe fait vendre le produit cible et son utilisation massive comme stratégie marketing impacte les représentations en façonnant un idéal de corps qui pousse à la consommation des moyens pour s'en rapprocher, ce qui permet l'essor d'un large marché de l'esthétique, de l'anatomo-économie. Puisque la consommation est nécessaire à l'essor d'une civilisation capitaliste qui prône la croissance de son économie, elle devient un lieu de détournement de l'énergie libidinale, « le sacrifice systématique de la libido, son détournement rigoureusement imposé vers des activités et des manifestations socialement utiles *est* la civilisation.<sup>159</sup> ». Ainsi la sexualité est à la fois toujours incrustée d'autres choses qu'elle-même<sup>160</sup> et elle s'incruste en même temps à l'extérieur d'elle, par le gouvernement de sa pulsion elle influence la forme de développement de la civilisation. Nous allons voir à présent la façon dont elle se mêle au pouvoir et à la structure politique.

---

159 H. Marcuse, *Eros et... op. cit.* p.15

160 Cf. Chap 1

## B/ Le traumatisme comme technologie de pouvoir

Si nous venons de voir la sexualité comme objet économique, que ce soit la sur-répression et la sur-sexualisation, qui s'articulent autour de la production et de la consommation, il s'agit ici d'interroger la relation entre la sexualité et le pouvoir. Nous voilà à présent vers la fin de la présente présentation, et c'est là que la difficulté s'accroît puisqu'il nous faut, après avoir analysé divers domaines qui s'entrelacent à la sexualité, parvenir à nouer cette sorte d'immense rhizome de la sexualité dans son discours, sa forme, son intérêt, ses effets, sa violence, son fonctionnement. Si nous considérons la stigmatisation des sexualités et les violences sexuelles comme le problème dominant de la sexualité, c'est car ce ne sont pas là des choses sans effets sur la génération de souffrances chez les individus et des groupes d'individus en particulier, nous pensons ici aux personnes *queers*, trans, de genre ou de sexualité non hégémonique, ainsi qu'au groupe social des femmes qui subit en grande majorité les violences sexuelles et donc leurs effets néfastes. Puisqu'il n'y a nulle science, nulle théorie, qui ne se base, au moins dans les fondements de la recherche, sur des axiomes idéologiques, et que méfiance est à faire envers celles qui se revêtent de l'apparat de la neutralité, nous désirons ici mettre en lumière la volonté qui nous mène à la théorie suivante. Notre axiome principal est le suivant, nul ne devrait subir d'être rejeté dans une vie de souffrances, supérieure à l'autre, c'est l'égalité des chances face à la vie, face à la souffrance, dans l'existence pour soi et aux yeux du monde. C'est pour cette raison qu'en cherchant sur la sexualité il nous est impossible d'ignorer les effets mortifères de sa forme et des rapports de pouvoir qui s'y exercent.

Les violences sexuelles peuvent être considérées comme technologie de pouvoir, en ceci qu'elles servent le maintien d'un ordre spécifique du pouvoir, et à la fois elles sont le lieu, symptomatique peut-être, de l'exercice des rapports de pouvoir que cet ordre institue. Nous lierons ici la biopolitique de Michel Foucault, avec la question du traumatisme, et le système de domination qui s'appuie sur la violence sexuelle comme technologie de pouvoir. Et puisqu'il s'agit de domination, les pensées féministes et décoloniales, c'est-à-dire les pensées de la lutte, des opprimé.e.s, viendront alimenter notre réflexion. Ce que nous voulons tenter de présenter ici ce sont quelques uns des mécanismes de ce que nous appellerons une « traumato-politique », ce que nous voulons opérer c'est, depuis la perspective de la biopolitique de M. Foucault, une considération du traumatisme sexuel, de sa généralisation, comme moyen et effet du pouvoir. Nous allons en présenter quelques

points qui ne sont pas exhaustifs, la raison est que notre réflexion sur le sujet n'est pas totalement aboutie et que l'absence, dans notre connaissance, de l'intégralité de ses mécanismes et imbrications ne nous permet pas de rendre compte de la totalité de sa constitution.

Puisque nous voulons développer une théorie qui découle du système biopolitique élaboré par M. Foucault, qui en vise l'enrichissement, l'élargissement par un point que ne n'avons pas rencontré dans notre recherche, il nous faut en premier lieu en présenter la conception. Foucault distingue deux formes de gouvernement, celle de l'ancien régime basée sur la souveraineté qui ne s'occupe pas de la vie des individus et qui punit l'outrage au souverain par la mort, un pouvoir de « *faire mourir ou de laisser vivre*<sup>161</sup> ». Un pouvoir qui ne se préoccupe de la vie seulement pour y mettre fin, auquel s'est substitué un pouvoir qui prend la vie pour objet avec l'essor du système de production capitaliste. Il divise ce « pouvoir sur la vie<sup>162</sup> » en deux pôles, deux systèmes qui s'articulent ensemble, le premier nous l'avons déjà évoqué en le reprenant pour traiter de l'organisation économique de la pulsion. Ce pôle est un gouvernement du corps « son dressage, la majoration de ses aptitudes, l'extorsion de ses forces, la croissance parallèle de de son utilité et de sa docilité<sup>163</sup> », c'est-à-dire de l'organisation et de la rationalisation des corps pour en optimiser le rendement productif. Tous ces points se retrouvent dans les effets et la fonction de la traumatopolitique, c'est un des points pour lesquels nous pouvons la considérer comme une technologie de pouvoir des « *disciplines : anatomo-politique du corps humain*.<sup>164</sup> ». Comme nous l'avons vu les violences sexuelles, c'est là le cœur de la traumatopolitique, prennent à la fois le corps pour objet, puisque c'est là qu'elles s'exercent et produisent en même temps des effets sur le corps dans les réactions psycho-somatiques et post-traumatiques dont nous avons vu quelques uns des symptômes<sup>165</sup>. Ces deux pôles s'articulent sur deux pans du système capitaliste, d'une part l'optimisation du « corps comme machine<sup>166</sup> » pour en exploiter la force de travail. De l'autre côté la reproduction de la force de travail, à la fois production de « ressources humaines » par la natalité, et récupération de l'énergie productive des individus, optimisation et organisation de la vie pour optimiser le « corps-espèce<sup>167</sup> ». Ce second pôle vise les « processus biologiques : la prolifération, les naissances et la mortalité, le niveau de santé, la durée de vie, la longévité avec toutes les

---

161 M. Foucault, *La Volonté... op. cit.*, p. 183

162 *Ibid* p. 182

163 *Ibid* p. 183

164 *Ibid*

165 Cf. Chap. 2C

166 M. Foucault, *La Volonté... op. cit.*

167 *Ibid*

conditions qui peuvent les faire varier ; leur prise en charge s'opère par toutes une série d'interventions et de *contrôles régulateurs : une bio-politique de la population.*<sup>168</sup> ». La bio-politique c'est l'abandon du droit de mort pour celui du droit sur la vie, de son gouvernement et sa répartition par l'organisation des individus en population, maximisant la vie de certains groupes au détriment des autres. Ces deux pôles de l'exercice du pouvoir visent la majoration de l'utilité, du rendement de la population considérée comme ressource modulable, gouvernable, « sans rendre plus difficile à assujettir<sup>169</sup> » les individus qui composent la population. C'est dans ces mécanismes de pouvoir et en considération de l'ampleur et des effets de la violence sexuelle, que nous voulons mettre en lumière le traumatisme dans sa participation à cette forme de gouvernement. C'est un régime de domination de la vie auquel insidieusement se superpose celui du traumatisme. Dans le cas du traumatisme il s'agit de vaincre sans tuer, on pourrait dire aussi de faire mourir en laissant en vie, ce que nous pouvons rapprocher de l'essence de la torture qui est de détruire l'être au maximum en prenant soin de ne pas franchir le seuil de la mort<sup>170</sup>. Si au sujet de ce bio-pouvoir, « on pourrait dire qu'au vieux droit de *faire mourir* ou de *laisser vivre* s'est substitué un pouvoir de *faire vivre* ou de *rejeter* dans la mort.<sup>171</sup> », il s'agit avec le traumatisme d'une mort ontologique. Une mort de l'être, c'est faire vivre un être qui n'est plus lui-même, ceci pour produire des êtres gouvernables et utiles, dont nous allons observer certains dispositifs et effets qui rendent possible son efficacité. C'est l'enfermement dans un cercle infernal<sup>172</sup>, une existence de non-être, de ceux et celles qui existent hors de l'existence, qui vivent une existence empêchée, une vie de morts-vivants, le traumatisme est une bio-politique discrète où les morts demeurent. Grâce à la mise en discours des violences sexuelles par les féministes, notamment la mise en lumière massive de la vague #*MeToo*, les femmes apparaissent comme la population cible du système de violences sexuelles, tout comme les hommes apparaissent en vecteur principal de ces violences. Toutes les femmes ne sont pas victimes de ces actes, tous les hommes n'en sont pas à l'origine, il n'y a pas que les femmes qui les subissent et que les hommes qui les exercent. Cependant si les violences sexuelles sont considérées dans la terminologie « violences faites aux femmes » ce n'est pas sans raison. Dans le système de domination patriarcale, le traumatisme sexuel apparaît comme un maintien sournois de la hiérarchie, le gouvernement d'une sexualité mortifère.

---

168 *Ibid*

169 *Ibid.* p. 185

170 La traumato-politique est un mode de gouvernance qui peut s'observer à l'extérieur de la sexualité, par exemple les mutilations dans les manifestations, tout sauf le meurtre pour détruire avec plus de discrétion.

171 M. Foucault, *La Volonté... op. cit.*, p.183

172 Cf. Frantz Fanon, dont la pensée se porte sur les mécanismes psychiques de la race, que nous pouvons comparer au genre.

« Ce qui permet de rendre intelligible le réel, c'est de montrer simplement qu'il a été possible, que le réel soit possible c'est ça sa mise en intelligibilité<sup>173</sup> », ainsi nous souhaitons par les points suivants rendre intelligible la traumato-politique en montrant le possible de ses fonctionnements et ses effets.

Avec #*MeToo* et l'exposition de la quantité de témoignages des violences sexuelles, jusque là plongées dans le secret, les violences sexuelles ne peuvent être considérées comme des événements isolés tenant du hasard ou de la malchance. Alors comment expliquer l'ampleur matérielle des violences sexuelles ? Nous voulons ici soulever deux points, l'éducation et le discours public sur les violences sexuelles, de légitimation. Dans une vision, naïve sans doute, nous avons voulu comprendre pourquoi les violences sexuelles et les traumatismes paraissent considérés avec bien moins de gravité que celle de leur réalité matérielle et psychique. Sur ce point, un problème qui limite la compréhension du traumatisme réside, d'après notre étude, dans l'absence de connexion logique, pour l'autre, entre l'acte en tant qu'action et sa violence pour la victime ainsi que l'horreur de ses conséquences invisibles, impalpables pour l'autre. C'est également le cas entre l'élément qui déclenche la reviviscence et l'événement traumatique, de sorte que le lien opéré par le sujet entre l'élément déclencheur et l'événement traumatique n'apparaît pas aux autres. Ceci augmente l'incompréhension vis-à-vis de la personne traumatisée et facilite, par manque de savoir, des actes dont la violence est considérée moindre que sa réalité, et l'absence de considération des dommages qui en résultent. Nous rejoignons ici le concept d'opacité d'Édouard Glissant de par « l'opacité » qui réside entre les individus traumatisés et non-traumatisés. Bien sûr les traumatismes n'étant pas uniformes, cette opacité réside également entre les personnes traumatisées, cependant certains schèmes peuvent être, au moins dans leur structure, similaires et compris par d'autres. C'est cette compréhension ou son absence qui permettent par exemple les *Triggers Warnings* et les *dickpics* que nous avons vus dans le cadre de la répétition traumatique<sup>174</sup>. « Or, connaître les conséquences psycho traumatiques des violences est absolument nécessaire pour mieux protéger, accompagner et soigner les personnes qui en sont victimes.<sup>175</sup> » Hors dans un système de gouvernement qui vise l'organisation de la vie, il s'agit soit d'une incompétence à maximiser la vie à l'endroit du traumatisme, soit d'une organisation volontaire de son silence afin de soumettre une part de la population à l'assujettissement par le bridage de ses forces.

---

173 Foucault - *Naissance de la biopolitique 2 - 17 Janvier 1979 - Cours au collège de France*, 2019, <https://youtube.com/watch?v=vVFf4h0OGTE&feature=share>

174 Cf. Chap. 2B

175 Muriel Salmona, *Psychotraumatisme chez les victimes de violences*, conférence à l'ENM Bordeaux, 16/07/2019, consulté en PDF, disponible en ligne : <https://urlz.fr/nII8>

Pour comprendre l'incompréhension nous pouvons en premier lieu nous pencher sur l'éducation sexuelle dans le cadre scolaire, dont la question des violences sexuelles et du consentement est totalement absente. C'est là un point que l'on retrouve chez Foucault, « L'éducation sexuelle se limitera aux principes généraux et aux règles de prudence.<sup>176</sup> », il parle ici de la façon dont l'institution se construit pour que la sexualité soit absente des collèges. Il semble que la chose n'ait pas évolué depuis, si l'école se penche sur la sexualité, ce n'est que légèrement et uniquement d'un point de vue biologique, que ce soit sur l'acte, la contraception ou les infections sexuellement transmissibles (IST). C'est un discours de ce dont il faut se méfier, de ce qu'il faut craindre de la sexualité. Bien sûr la question des IST n'est pas à exclure du discours mais nous pensons qu'elle n'est pas nécessairement son centre. En revanche la question du consentement, du plaisir, des formes diverses et infiniment variées de la sexualité sont les grandes absentes de ce discours scolaire biologisant et méfiant à l'égard de la sexualité. De sorte que le discours ne prend pas pour objet les façons de pratiquer la sexualité mais ce qu'il faut y éviter, ce qui est nécessaire de craindre dans la pratique de celle-ci. Et même dans cette optique, au vu des conséquences biologiques du traumatisme, il devrait être considéré, car c'est un danger réel de la sexualité. Ce qui nous amène à douter de la simple ignorance ou oubli, puisque les silences « font partie intégrante des stratégies qui sous-tendent et traversent le discours.<sup>177</sup> ». Pour Ovidie, « toute éducation sexuelle est au service d'une idéologie <sup>178</sup>», cependant pour elle, les défauts de cette éducation sont dus au manque de formation des personnes en charge de cet enseignement, qui n'ont pas le désir de nuire, et doivent s'accommoder d'un enseignement qui n'est pas structuré par un programme commun. En effet nul savoir n'est inné et il est nécessaire de considérer « que l'éducateur a lui-même besoin d'être éduqué.<sup>179</sup> » Il nous semble donc que l'absence de formation et de programme, permet à l'État de désengager sa responsabilité de cette part de l'enseignement public. Que ce soit par un programme ou le manque de formation l'effet reste similaire, c'est une atrophie du savoir sur la question. Cette absence de réponse dans l'éducation amène les sujets à la pornographie comme moyen de connaissance de la sexualité<sup>180</sup>.

Le second point que nous voulons aborder c'est le discours public et médiatique, en le considérant comme une forme d'éducation post-scolaire. L'humain ne pouvant accéder à un savoir absolu, sa quête de réponses ne s'éteint pas à la fin du parcours scolaire, de plus les effets de statuts, de titres, de profession, de diplômes, *etc.* donnent à la parole de certain.e.s la valeur de la vérité. Dans ce

---

176 M. Foucault, *La Volonté... op. cit.* p. 83

177 *Ibid.* p. 39

178 Dans *Feu!, abécédaire... op. cit.* p. 167

179 Karl Marx, *Thèses sur Feuerbach*, thèse 3, consulté en pdf depuis le site :

<https://instituthumanismetotal.fr/bibliotheque/PDF/marx-theses-sur-feuerbach.pdf>

180 Cf. Chap. 1B

discours se mêlent la légitimation des violences sexuelles, la culpabilisation des victimes, le discrédit de leurs paroles, la mise sous silence de leurs souffrances. Face à ce discours la lutte réside dans la quête de reconnaissance, de la mise en lumière des souffrances, de la mise en discours du réel de la violence sexuelle, son ampleur et ses sombres effets. Cette volonté de reconnaissance du réel de l'existence se retrouve également dans les luttes LGBTQ+. Le discours dominant, des dominants, vise à protéger les membres de ce groupes en niant, minimisant la violence, mettant en avance les qualités de l'individu pour faire passer la question de l'acte à l'essence. C'est ce qui fut mis en avant au sujet de Polanski, quand Adèle Haenel s'est levée en criant au scandale suite à sa nomination aux Césars, ceci alors qu'il a fui son procès aux États-Unis après avoir plaidé coupable, et qu'il est mis en cause dans plusieurs affaires de violences, de viols et d'agressions sexuelles, notamment sur mineures. Si les violences sexuelles touchent majoritairement les femmes, ce sont pourtant des femmes qui mettent en cause la dénonciation de ces violences :

« Or c'est là le propre du puritanisme que d'emprunter, au nom d'un prétendu bien général, les arguments de la protection des femmes et de leur émancipation pour mieux les enchaîner à un statut d'éternelles victimes, de pauvres petites choses sous l'emprise de phalocrates démons, comme au bon vieux temps de la sorcellerie. »<sup>181</sup>

Elles visent à détruire la valeur de la parole des victimes en en faisant un fantasme, en faisant de la domination patriarcale un passé lointain et abrogé, c'est un discours qui cherche à apposer le sceau du silence à l'endroit des VSS<sup>182</sup>. De plus dans cette tribune elles usent du terme « délation » comme Raphaël Enthoven<sup>183</sup>, dont le statut de philosophe joue un rôle de véridiction, pour décrédibiliser la parole des femmes qui ont subi des agressions sexuelles et des viols. Ce procédé rappelle celui de l'hystérie<sup>184</sup> pour rendre sans valeur, vider la substance du discours des victimes afin qu'il ne trouve pas écho, que cette maigre valeur qui lui est apposée légitime l'oubli, le silence, l'inaction. C'est la décrédibilisation du discours, la création factice d'un danger fantasmé, celui de ruiner des réputations, des vies, pour les personnes accusées d'avoir commis des violences, hors il n'en est rien, les exemples de carrières qui ne sont pas affectées par les accusations sont nombreuses.

« Polanski a reçu un prix pour un film formidable, où est le problème ? On ne lui a pas non plus décerné un prix Nobel ! Adèle Haenel doit avoir un gros bobo quelque part, pour être partie comme elle l'a fait. »<sup>185</sup>.

Il est difficile de croire que sa carrière est brisée quand il continue de produire des films et en est récompensé publiquement. Le discours dominant, dont on ne peut nier l'effet sur la foule<sup>186</sup>,

---

181 « Nous défendons une liberté d'importuner, indispensables à la liberté sexuelle », *Le Monde*, 09/01/2018 : <https://urlz.fr/iQd4>

182 Violences sexistes et sexuelles

183 Raphaël Enthoven, « Dénonce ton porc à la justice », *Europe 1*, 10/2017 : <https://urlz.fr/nlJF>

184 Cf. Lsd, "Les fantômes de l'hystérie", *op. cit.*

185 « Maïwen son avis cash sur le féminisme et le mouvement #MeToo », *Femme Actuelle*, 07/06/2023 : <https://urlz.fr/nlJz>

186 *Pourquoi la guerre ?*, Correspondance entre Albert Einstein et Sigmund Freud, consulté sur le site de l'UNESCO : <https://fr.unesco.org/courier/may-1985/pourquoi-guerre-lettre-dalbert-einstein-sigmund-freud>

s'acharne bien plus à condamner les prises de paroles des victimes, les voix des corps qui souffrent, qu'à condamner les violences. Notons que dans les nombreuses affaires de VSS, les places dans les relations de pouvoir sont presque toujours similaires dans l'acte de violence et dans la relation entre les individus. Des curés sur les enfants de cœur, des professeurs sur les élèves et étudiant.e.s, du mari sur sa femme, des personnes qui emploient sur celles qui sont employées, de celles qui offrent sur celles qui demandent<sup>187</sup>, de celles qui gouvernent sur celles qui sont gouvernées, des parents sur les enfants, *etc.* C'est là sans doute une raison qui pousse les personnes en place de pouvoir à défendre celles qui usent de ce pouvoir pour contraindre l'autre à satisfaire son désir, c'est un pouvoir que l'on peut comparer à celui de l'argent qui permet d'acheter les objets de son désir. Ceci quitte à stigmatiser et à jeter les victimes dans la non-existence, celle de la folie, de l'hystérie, du fantasme, une existence dont la souffrance ne vaut rien. Finalement c'est une injonction au répit des bourreaux et au silence des victimes, la vie paisible du pouvoir et la culpabilité des victimes, dont ce discours fait l'inquisition de tout ce qui serait en cause des violences subies. L'accablement des victimes est une double peine qui ajoute la stigmatisation, le discrédit, la moindre valeur de la vie, de l'existence, de la parole, de la souffrance, à celle générée par le traumatisme.

Restons un peu sur les places de pouvoir et les relations qui en ont été construites avec la sexualité. Si la baisabilité<sup>188</sup> est la valeur première de la femme, celle de l'homme est sa quantité de capital, son statut, ses relations, c'est finalement l'ampleur de son pouvoir. Sur ce point, nous repensons à Machiavel qui commence *Il Principe*<sup>189</sup> par dire qu'il offre ce qui chez lui a le plus de valeur, sa pensée et ses recherches. Il pourrait en être de même pour le corps dans le cas où l'estime de l'autre ferait penser au sujet que la plus belle chose à offrir serait son corps, ou du moins le plaisir qu'il peut procurer. Sinon qu'être l'objet de l'attention, du désir, de l'individu estimé serait vu comme un privilège. C'est la construction de la valeur de baisabilité qui fait du rapport sexuel ce que la femme a de mieux à offrir à ceux qui possèdent le pouvoir ou l'argent, afin de faire de la place de pouvoir un moyen d'obtenir du sexe. Ainsi la désirabilité se construit dans le corps et l'apparence des femmes, du côté des hommes elle se construit sur la possession et la place dans la hiérarchie sociale. Ce qui produit des effets dans la forme que prend la quête de reconnaissance de l'individu, les femmes investissant dans leur corps et les hommes dans le capital et les relations. C'est un moyen pour le pouvoir patriarcal de produire à la fois la place de pouvoir des hommes en orientant leurs forces vers la reproduction, la continuité de l'hégémonie du pouvoir masculin, tout en orientant les forces des femmes vers la production de leur corps en tant qu'objet de désir, afin de

---

187 L'offre et la demande sont à considérer ici dans un sens économique.

188 Cf. Chap. 3A

189 Nicolas Machiavel, *Le Prince*, Classiques Garnier, coll. "Classiques jaunes", éd. Christian Bec, 2017, p.257

trouver « un bon parti ». Nous pouvons résumer grossièrement la chose en cela qu'un homme qui réussit suscite le désir, et si une femme réussit c'est qu'elle a suscité le désir. C'est là une forme encore présente mais qui s'effrite par l'accès récent pour les femmes au champs du savoir-pouvoir. Cependant, comme nous venons de le voir, certaines femmes ayant des places de pouvoir semblent s'extraire ainsi de leur condition sociale de femme, de leur exposition aux VSS, puisqu'elles sont en place de pouvoir elles n'ont pas la crainte d'être sous le joug de son exercice. Puisque le genre et la race sont similaires, en tant que concept de hiérarchisation construit, dans les mécanismes de stigmatisation et de domination, nous voulons reprendre un concept du psychiatre Frantz Fanon. C'est un concept qui porte sur les noirs, qui acquérant du pouvoir par l'argent, se voient traiter et agir comme les blancs dont ils subissaient la domination, c'est ce qu'il nomme la « lactification-ontologique <sup>190</sup> ». C'est le fait de devenir blanc, de blanchir son être, en incorporant l'Ethos des blancs. Nous pensons qu'il en est de même avec les femmes dans le même rapport de système de domination construit, où l'acquisition de pouvoir par les dominé.e.s les font devenir dominant.e.s, dans une forme de *masculinisation-ontologique*. C'est un devenir homme, la place de pouvoir ne faisant plus craindre la domination, c'est une intériorisation du patriarcat, la mise en phase avec son discours. Cette corruption par le pouvoir est un moyen de ne pas être en face, en affrontement avec des égaux, mais de toujours gouverner les populations qu'il assujettit. Nous pouvons considérer que jouer du pouvoir après en avoir été l'objet est une forme de retour de puissance. C'est sans doute la raison qui pousse à faire de la parité un point principal du féminisme institutionnel, qui ne reprend des luttes féministes que ce qui ne nuit pas au système de domination actuel. Aujourd'hui il serait mal vu de se positionner à l'encontre des droits des femmes, alors l'apparat se fait. Mettre en avant l'égalité des droits avec la parité, quelques postes de pouvoir, pour ne rien dire, ne rien faire contre les violences sexistes. Nous pouvons comparer cela aux quotas de non-blancs qui permettent de donner l'apparence de l'inclusion, tout en ne permettant pas la subversion face à la majorité. Il s'agit de placer quelques personnes en places de pouvoir pour dire que c'est possible, tout en éclipsant la réalité des dominations, c'est pourquoi au-delà du voile de l'apparat « il faut déchiffrer la guerre sous la paix <sup>191</sup> ».

Prenons comme exemple paradigmatique l'évolution de la lutte de Marguerite Stern qui est à l'origine du format des collages féministes actuels avec une lettre noire par feuille A4, avec lesquels elle dénonçait les féminicides en apposant la parole sur les murs des cités. Pourtant aujourd'hui son principal combat n'est plus contre le patriarcat, la domination masculine, les VSS mais contre la communauté trans. Elle se dit « femelliste », c'est-à-dire considérant l'humanité divisée dans un

---

190 Cf. Frantz Fanon, *Peau noire masques blancs*,... *op. cit*

191 Foucault, *Il faut défendre la société* 3 – 21 janvier 1976 – Cours au collège de France, 2019 : <https://urlz.fr/nlJ7>

antagonisme entre mâles et femelles biologiques, elle se place donc en opposition aux théories du genre, où au-delà de la biologie c'est la construction sociale qui opère la différenciation homme/femme. Mais ce qui nous intéresse ici c'est le retournement de son combat, contre le patriarcat en tant que féministe puis contre les personnes trans en tant que femelliste. Depuis ce que nous avons déjà vu nous pouvons considérer le retournement d'un combat, face aux dominants dans l'impuissance, à la volonté de pouvoir sur l'autre par retour de puissance. Il s'agit de chercher à gouverner l'autre quand on ne parvient à échapper à l'exercice du pouvoir sur soi. Considérant le principe de la démocratie comme gouvernement par la majorité sur la minorité, pour ne pas que la domination patriarcale s'effondre il faut bien des moyens pour que la moitié du peuple ne se soulève pas contre son oppression. Alors il s'agit de « diviser pour mieux régner », cela en construisant de nouveaux ennemis, de nouveaux antagonismes, de nouveaux lieux d'affrontement. Le danger wokiste, l'hystérie féministe, la perversion trans, la délation des victimes, le grand remplacement, le terrorisme islamique, intellectuel, écologique, *etc.* L'idée est toujours la même, il s'agit sur l'échelle de la hiérarchie sociale, de pouvoir, de richesse, de race, de genre, de désigner celui d'en bas comme le danger de se faire voler sa place. Ceci pour occulter que c'est toujours le fait qu'il y ait quelqu'un au-dessus qui empêche d'avoir une meilleure place. Alors espérons que le sol tremble et que l'échelle se renverse à l'horizontale.

Pour finir sur les moyens qui permettent, dans un système démocratique, qu'une moitié puisse gouverner l'autre il semble nécessaire d'évoquer la loi. D'un point de vue contractualiste<sup>192</sup>, la loi c'est le renoncement pour les citoyen.ne.s d'une part de leurs libertés en échange de la sécurité et d'un principe d'égalité devant la loi. Dans le cadre qui nous intéresse il serait question de renoncer au droit, par la force naturelle, de contraindre l'autre à la violence sexuelle, en échange de l'assurance de ne pas la subir à son tour. Cependant si l'effectivité dissuasive de la loi était totale il n'y aurait nul besoin de justice pénale, sur ce point considérons l'apport de la psychanalyse lacanienne, en ceci que la sanction prévue par l'institution législative est la prévision de son ratage. La loi a besoin de peines, de sanctions, pour opérer tout de même au lieu de son ratage, quand la dissuasion ne suffit pas à rendre impossible son infraction. Dans le cas des VSS plusieurs points sont à soulever ici, et leur articulation participe au possible de l'ampleur des violences. Cette ampleur est telle que soit son ratage est massif, auquel cas il nous faut penser son effet, qui ne peut être considéré d'un point de vue singulier mais systémique. Soit que c'est une distorsion du contrat social, qui fait faille à l'endroit des VSS où, échappant d'un côté à la restriction de liberté d'user de violence, de l'autre à la sécurité qui est la raison de ce contrat, restaurant un état de violence par la

---

192 Cf. Rousseau, *Du contrat social*

force où l'homme est un loup pour la femme. Sorte d'amalgame entre l'état de nature chez Hobbes où l'individu répond à son désir par la force sans considérer l'autre, dans une forme de sadisme<sup>193</sup> où la satisfaction du sujet n'a nulle considération de la souffrance de l'autre. Et de l'effet de la civilisation, d'un pouvoir qui distribue les forces de façon déséquilibrée par des phénomènes de population.

Sur ce dysfonctionnement de l'institution législative et pénale, qui d'ailleurs nous apparaît plus comme un sabotage volontaire de la machine, dont la volonté tient du maintien de l'ordre actuel de la distribution de la vie dans sa maximisation et l'exposition à la violence et la mort. Les femmes et les enfants sont les plus exposés aux VSS, le taux de condamnation suite à un dépôt de plainte est de 14,7% en 2020<sup>194</sup>, ce qui est déjà faible et à cela s'ajoute l'absence de dépôt de plainte chez la majorité des victimes, « seulement 0,6 % des viols ou tentatives de viol auraient donné lieu à une condamnation en 2020 ». Il n'y a là rien qui peut tenir d'un ratage de la loi puisque c'est justement la condamnation qui doit en prévenir le ratage du rôle dissuasif de la loi. Ce que nous pouvons supposer ici c'est une forme, volontaire, de délégation de la violence où plutôt que d'exercer directement la violence l'État en délègue l'exercice dans l'assurance d'un « laisser vivre » pour ceux qui sont le relais dans la matérialité d'une violence que le pouvoir n'exerce plus que dans le symbolique. Ceci tout en s'assurant, par des effets de discours, de « rejeter dans la mort » ontologique, sociale, de valeur, de la parole, les victimes de ces violences. Cette impunité permet la systématisation des VSS, comme technologie mortifère d'un pouvoir qui vise à préserver sa forme et sa répartition. L'effet de l'impunité sur le possible des violences est une connaissance de longue date puisque l'on rencontre déjà ce mécanisme chez Platon, dans *L'anneau de Gygès*, le principe de la loi consiste à « passer un accord les uns avec les autres pour ne plus commettre ni subir l'injustice<sup>195</sup> ». C'est par l'impunité procurée par un anneau magique que « le juste » et « l'injuste » agissent de la même manière hors de la crainte de subir le coût de l'injustice. Avec un tel taux de condamnation c'est l'application de la loi elle-même qui produit l'effet d'impunité de l'anneau, invisible aux yeux de la justice l'homme se permet de « s'unir à qui lui plairait<sup>196</sup> ».

Dans le cadre du harcèlement, dont on peut considérer des conséquences traumatiques similaires aux violences sexuelles, les condamnations par la justice sont rares. C'est le cas par exemple du harcèlement<sup>197</sup> subi par la chanteuse Hoshi, parce qu'elle a embrassé une femme à la fin d'une

---

193 Cf. Marquis de Sade, *Philosophie dans... op. cit.* Part. 2

194 «Violences sexistes et sexuelles : "Le faible taux de condamnations incite à trouver de nouvelles façons de travailler" », *Le Monde*, 05/10/2022 : <https://urlz.fr/nlJk>

195 Platon, *L'anneau de Gygès*, dans *République*, II 358e-360d, trad G. Leroux, consulté depuis Jean-François Pradeau, *Les mythes de Platon*, p. 146

196 *Ibid* p. 148

197 « Harcèlement de Hoshi: un homme condamné à deux mois de prison ferme », *Huffington Post*, 02/06/23 : <https://urlz.fr/nlJt>

chanson qui justement prône l'amour quelle que soit l'orientation sexuelle. S'ensuit une vague de harcèlement, d'insultes, de menaces, provoquant des conséquences psychosomatiques, que ce soit sur sa santé mentale ou le déclenchement de crises de sa maladie de Ménière et de son aggravation. Nous retrouvons ici l'effet à la fois psychique et somatique du traumatisme, nous pouvons sans doute considérer sur ce point que la quantité du flot de haine ainsi véhiculé enfonce les défenses du psychisme tel que nous l'avons vu pour le traumatisme sexuel<sup>198</sup>. Si les réseaux sociaux peuvent être des espaces de libération de la parole, c'est également un lieu de déplacement massif du retour de l'impuissance en un lieu où l'anonymat donne au sujet une impression, un sentiment d'impunité, de puissance face à l'autre et à la loi.

Ajoutons pour finir que l'absence de traces de violences physiques servent d'argument pour mettre en cause les dires de la victime et en parallèle faire de la violence sexuelle un rapport sexuel. L'intégration de la violence sexuelle au rapport sexuel est un argument qui opère souvent puisque le crime ne réside pas dans l'action opérée mais dans la contrainte, il s'agit non pas de faire le déni de l'acte mais de l'absence de consentement de la victime. Or en cas d'absence de violence physique, ce n'est pas que la victime ne s'est pas défendue mais qu'elle y a été impuissante, par tétanie<sup>199</sup>, ou peur de subir en plus de la violence sexuelle, la violence physique. De plus les VSS étant majoritairement commises par l'entourage de la victime, l'absence du déploiement des défenses psychiques, dans l'illusion de la sécurité d'un proche, ou d'un lieu de sécurité, peuvent augmenter l'effet de sidération de la victime. C'est alors que l'on retrouve les deux facteurs aggravants de la névrose traumatique décrits par Freud :

« Le poids principal dans le processus causal semblait échoir au facteur surprise, à la frayeur, et deuxièmement qu'un dommage corporel ou une blessure subis simultanément agissaient le plus souvent contre le surgissement de la névrose.<sup>200</sup> »

Notons dans le cadre de cet effet le rôle de l'éducation genrée, des hommes dans la force et des femmes dans la faiblesse, le premier en incarnant la force sont plus enclins à se défendre, quand la femme face à celui qui incarne la force est plus encline à l'impuissance de l'affrontement physique. Depuis les voix des victimes il nous semble qu'il s'agisse dans cette impuissance à se laisser violer pour ne pas en plus subir la violence physique, qui n'empêcherait pas la violence sexuelle. « La loi ne peut pas être armée, et son arme, par excellence, c'est la mort.<sup>201</sup> ». Si la loi ne punit plus par la mort c'est les hommes qui s'en chargent, que cette mort ait la discrétion du traumatisme, ou dans le ratage du principe de torture, quand le seuil de la mort totale est franchi. Puisque le pouvoir veut assurer sa discrétion en ce lieu, c'est ce dont témoigne tout ce que nous venons de voir, quand la

---

198 Cf. Chap 2C

199 Cf. Chap 2C

200 S.Freud, *Au delà... op. cit.* p. 82

201 M. Foucault, *La volonté...*, p. 189

mort est donnée sanction se fait. Cependant ce ratage à la torture n'est pas sans effet profitable à la traumato-politique puisque sa fréquence, en moyenne un féminicide tous les trois jours en France, permet d'augmenter l'effet de représentation d'impuissance de la femme sur la volonté de l'homme à en faire l'objet de sa violence. La loi opère un rôle d'apparat d'égalité entre hommes et femmes, cela sans doute pour ranger au placard les luttes féministes en considérant que l'égalité est déjà opérante. Cependant « sous la loi, la guerre continue à faire rage, elle fait rage à l'intérieur de tous les mécanismes de pouvoir, même les plus réguliers<sup>202</sup>. ». Pierre-Guillaume Prigent parle de « complicité institutionnelle<sup>203</sup> » quand les institutions imitent le schéma de l'agresseur : culpabilisation, remise en cause de la parole, jugement, accablement de la victime. Que ce soit au commissariat lors du dépôt de plainte, chez les médecins, les psychologues, *etc.*, ce qui peut opérer chez la victime un effet de répétition traumatique.

Pour conclure, il y a une volonté du pouvoir sur la vie de déléguer la violence et la mise à mort ontologique, par l'invisibilisation de ces violences. Que ce soit par des effets de discours, qui font des VSS le secret au-delà de celui de la sexualité, en légitimant les actes de violences par leur intégration à la forme du rapport sexuel, en discréditant et en empêchant la parole des victimes, par des effets d'incompréhension, de masculinisation, de division des luttes par la création de cibles de substitution. Il y a donc un effet de normalisation, d'atténuation des VSS, tout en opérant l'inquisition des victimes et leur rejet en dehors du discours rationnel. Renforcent ce système l'impunité qui rend possible l'injustice, la violence, ainsi que la construction genrée de la possession de la force. Il s'agit de construire le violeur par l'éducation et le discours pour se blanchir quand l'autre se salit les mains, en cas de dérapage au-delà de la violence sexuelle, dans le féminicide les sanctions des pions du pouvoir servent à en désengager la responsabilité. Le pouvoir sacrifie ses pions pour montrer une forme illusoire de sa volonté à l'égalité réelle. Par l'ampleur de ces violences c'est tout un système d'exposition aux VSS, et à leurs conséquences, qui est mis en œuvre et renforcé par l'impossibilité d'obtenir justice ou reconnaissance, par l'inquisition qui s'ajoute aux souffrances de la victime, le rejet dans l'inhumain, dans l'autre au loin que l'on peut oublier.

---

202 *Id.*, *Il faut défendre la société 3... op. cit.*

203 *LSD*, "Les fantômes... *op. cit.* Part 3

## C/ La volonté traumatique

Si nous avons vu certains des mécanismes à l'œuvre afin que la traumato-politique puisse être et se maintenir, la nécessaire volonté de maintien de ce système apparaît par le possible d'effets qui composent le champs du savoir de longue date, un siècle pour le traumatisme freudien, ou deux millénaires pour le rôle de l'impunité chez Platon. Nous allons à présent nous pencher sur l'effet de cette technologie de pouvoir, et son intérêt pour le système actuel de domination patriarcale et capitaliste, ce qui renforcera la mise en lumière de la volonté à l'œuvre dans son maintien. Au-delà de l'anatomo-économie dont nous avons déjà soulevé les effets et l'intérêt pour le développement capitaliste, il s'agit à présent d'interroger l'intérêt pour ce système d'une économie qui prend pour objet cette fois le traumatisme et ses effets. Dans un système de gestion des ressources, qu'elles soient en matière, connaissance, force, aptitude, qui n'aurait pas pour intérêt la création sempiternelle de besoins et d'offres, qui ne reposerait pas sur la maximisation des flux économiques, cette économie du traumatisme n'aurait pas d'intérêt. Nous verrons son intérêt dans la production d'un marché du traumatisme et de mécanismes de domestication qui soutiennent l'exploitation du travail gratuit de reproduction, en plaçant à cet endroit les femmes. Double intérêt dans le maintien d'un pouvoir patriarcal, à la fois pour l'homme de pouvoir diriger ses forces vers l'économie lucrative, en n'opérant pas de dépenses dans le foyer, et en même temps d'empêcher celles en charge de ce travail d'atteindre le pouvoir qui accompagne l'accumulation du capital. Le traumatisme est un moyen d'assujettir de façon massive, en même temps qu'il produit des effets sur lesquels repose l'ordre actuel du pouvoir.

« Ce bio-pouvoir a été, à n'en pas douter, un élément indispensable au développement du capitalisme ; celui-ci n'a pu être assuré qu'au prix de l'insertion contrôlée des corps dans l'appareil de production et moyennant un ajustement des phénomènes de population aux processus économiques.<sup>204</sup> »

Nous pouvons relier la pensée de Foucault avec celle de Sarah Bracke<sup>205</sup>, qui se penche sur la notion d'ennemis depuis une perspective féministe, la construction de ceux qui ne se soumettent pas à l'enrégimentement patriarcal et capitaliste, ceux qui luttent, résistent à n'exister qu'en tant qu'objet de l'autre. Elle s'intéresse au travail de Silvia Federici qui analyse que c'est depuis son fondement que l'exploitation des femmes est une volonté capitaliste, qu'afin de permettre l'essor capitaliste les sorcières deviennent des ennemies à chasser pour promouvoir la femme domestique dont le travail

---

204 M. Foucault, *La Volonté... op. cit.* p185

205 Sarah Bracke, *Ennemis*, dans *Feu!... op. cit.*, p.179

reproductif gratuit est une des clefs de ce système. Les sorcières qui furent chassées sont les femmes qui incarnent un « savoir-pouvoir<sup>206</sup> », celui de la guérison par les ressources gratuites de la nature, leurs disparitions, que ce soit par la mort ou la furtivité, à laisser place libre à l'industrie pharmaceutique. Elle s'intéresse à la construction par le discours, les institutions, le pouvoir, des femmes qui refusent la domestication, entendons par là le rôle imposé à la femme de ménagère, de celle qui ne travaille pas, au sens économique, pour n'exister que dans la reproduction de la force de travail. Les attaques contre les féminismes, la théorie du genre et de la race, visent à assujettir des populations à un rôle servile nécessaire au système capitaliste. Dans cette volonté d'assujettissement, revers du bio-pouvoir qui vise en parallèle l'augmentation des forces productives, le traumatisme est une technologie de domestication. C'est de cet assujettissement dont témoigne Adèle Haenel depuis son vécu de victime des VSS, « les agressions avaient été comme un dressage qui consistait à me faire comprendre que je n'étais pas tout à fait un être humain.<sup>207</sup> » : c'est le rejet imposé à l'extérieur de l'humanité rationnelle, celle du progrès, du positivisme, de la raison. « Que je sois à moitié morte n'avait pas trop d'importance, ça avait même un aspect domestique assez pratique. ». Par cette phrase elle rend compte à la fois de la mort ontologique du traumatisme, d'une existence dans la presque mort, et également de l'intérêt de domestication des VSS. C'est un bridage des forces, un enchaînement de la puissance à résister, de l'érosion à l'anéantissement des capacités de lutte contre l'oppression. L'assujettissement par la violence sexuelle se retrouve également dans les propos de Valérie Rey-Robert, au sujet de l'analyse de Susan Brownmiller dans *Against Our Will : Men, Women, and Rape*, « Elle y démontre que les violences sexuelles sont un moyen de contrôle des femmes en s'assurant par le viol ou la menace de viol de les garder sous le joug des hommes.<sup>208</sup> »

Nous pouvons donc situer un des effets de cette traumato-économie, en ceci qu'elle repose sur la génération systémique de traumatisme sur les femmes comme population cible, afin à la fois d'assujettir et de renvoyer au rôle domestique. La valorisation du travail domestique pour les femmes en fait un lieu privilégié de retour de puissance, le pouvoir de rendre son foyer chaleureux répond à la désolation subie dans le corps, nous pouvons supposer que le foyer symbolise le corps dévasté où se loge la sublimation. S'ajoute le discours divisé, de la mère et la putain, domestication comme ménagère reproductrice ou objet de défoulement sexuel. Produisant deux modes d'identification, la mère qui se sublime dans le travail domestique, ou la putain à la fois objet de désir et méprisée. La classe sociale des femmes a été constituée pour servir celle des hommes, dans le foyer, la sexualité, le *care*, la reproduction. Ceci peut venir enrichir la pensée de Bourdieu et de

---

206 M. Foucault, *La Volonté... op. cit.*

207 Adèle Haenel, *Feu!*, dans *Feu! Abécédaire... op. cit.* p. 213

208 Valérie Rey-Robert, *Culture du... op. cit.* p. 115

Passeron qui démontre que « Les chances objectivement d'avoir une profession et surtout une profession intellectuelle (...) interdisent aux filles des se lancer dans le jeu intellectuel avec toute l'ardeur qu'autorise seulement l'oubli sans risque d'un avenir garanti.<sup>209</sup> ». C'est tout un système qui se déploie pour empêcher les femmes d'investir le savoir-pouvoir, valorisant leur place domestique et les exposant à une violence qui a pour effet d'en éliminer la force.

Cette traumato-économie est à la fois intérêt et effets de la forme actuelle du système économique, la publicité, fer de lance de l'essor de la consommation, agit sur cela en produisant des effets de représentations par l'illusion de l'émancipation de la femme par les technologies ménagères. Elle est sur-sexualisée quand il s'agit de vendre à l'homme, et sublimée, épanouie dans son rôle domestique quand c'est à elle qu'il faut vendre. D'ailleurs l'effet de la sur-sexualisation peut être interrogé quant à la volonté de participer à la traumato-politique. En reprenant ce que nous avons vu depuis la théorie freudienne, nous pouvons considérer que la multiplication des stimuli sexuels augmente la tension de déplaisir, la frustration face à l'impuissance à atteindre l'objet excitant peut entraîner un retour par la violence sexuelle. La traumato-économie est minutieusement articulée pour produire l'assujettissement ménager, tout en produisant le désir de jouissance de la femme-objet par la sur-sexualisation et en frustrant ce désir par la sur-répression, faisant des VSS un lieu de retour de pouvoir pour l'homme, encore une boucle, un Ouroboros.

Le second intérêt d'un système de génération traumatique réside dans la création d'une demande abondante de soin, d'aide, de cure, demande du sujet de ce qui pourrait lui venir en aide face à l'atrocité de son existence. On pourrait reprendre ces mots de Socrate, au sujet du désir humain pour les porter sur le marché : « il y a désir de ce qui manque, et il n'y a pas désir de ce qui ne manque pas.<sup>210</sup> ». Accroître la possibilité, technique, de l'offre n'a d'intérêt que s'il y a une demande, un manque. Le traumatisme étant un arrachement chez le sujet qui le subit, d'une partie de son être, estime de soi, force, santé, capacités, *etc.* Plus la génération traumatique est quantitativement élevée dans la population, plus la demande sur le marché sera importante, intérêt donc dans un système de croissance sans fin que d'augmenter en parallèle du rendement productif, le manque, l'arrachement, qui produit le désir, la demande. Sur ce point nous avons déjà analysé la consommation comme retour de puissance dans l'exercice d'un « pouvoir d'achat », ceci s'ajoutant à la génération de manque par les VSS. Suite aux violences subies sur le corps, l'anatomo-économie est un lieu de retour de puissance du sujet sur son corps. Plus de traumatismes, plus de soins, ce qui fait tourner les rouages de l'économie, mais aujourd'hui l'occlusion des services médicaux laisse dépérir ceux qui n'y ont pas accès. Ce qui renforce les inégalités de la bio-politique, à l'empêchement de prendre

---

209 Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *Les Héritiers*, éd. de Minuit, 2016, p. 94

210 Platon, *Le Banquet*, trad. et prés. Luc Bresson, éditions GF, 2016, p. 132

place en haut de la hiérarchie s'ajoute l'exposition au risque de ne pas être soigné, en raison du statut économique et social.

Foucault définit la guerre comme « le principe et le moteur de l'exercice du pouvoir politique<sup>211</sup> », sur ce point il soulève la question suivante à la fin de son cours : « est-ce que le pouvoir, est une guerre continuée par d'autres moyens que les armes ou les batailles ?<sup>212</sup> ». Sous l'apparat de la paix par une égalité de papier, ce qui opère c'est une guerre de genre dont nous situons l'antagonisme dans la lutte pour le gouvernement de soi contre le maintien d'un pouvoir de gouvernement de l'autre. La revendication du pouvoir c'est le droit de faire de l'autre son objet, droit à la « drague », droit « d'importuner », droit de ne pas considérer l'autre comme sujet. En face, la lutte revendique le droit d'être sujet, le droit à la « tranquillité », droit de répit, droit de ne pas subir l'autre. Il y a d'un côté la revendication du libre gouvernement de l'autre, et en face la revendication à ne pas être sous le joug l'autre. « Le "droit" à la vie, au corps, à la santé, au bonheur, à la satisfaction de ses besoins, le "droit" par-delà toutes les oppressions ou "aliénation", à retrouver ce qu'on est et tout ce qu'on peut être, »<sup>213</sup>. Ces luttes qualifiées de « danger wokiste » ne sont pas des luttes qui visent à asservir l'autre, mais à revendiquer le droit d'exister hors du joug d'un système de domination hiérarchique qui maximise certaines vies en détruisant les autres. Depuis les années 90 les théories du genre font face à un retour de bâton<sup>214</sup>, à des chiens de gardes qui s'assurent que le troupeaux n'échappent pas à l'abattoir. Par exemple les *incels*<sup>215</sup> se sentent perdants du féminisme et prônent leur droit à avoir une copine et du sexe, ils souhaitent une « redistribution sexuelle » , répartir les femmes de façon plus équitable. Voilà l'endroit de la lutte, faire de l'autre son objet, d'avoir sur le corps de l'autre un droit de libre jouissance, volonté de conquête, d'asservissement, de gouvernement du corps de l'autre. En face de cela, dans la lutte il est question d'être sujet, de ne plus être l'objet de l'autre, d'être libre de son corps, de ses choix, de sa sexualité, il ne s'agit pas d'imposer à l'autre sa volonté mais de ne pas vivre sous la menace d'être dépossédé.e de soi, de son corps, de n'être plus sujet. C'est le désir d'une reconnaissance des souffrances face au silence imposé pour perdurer le système. Mais à chaque pas de la lutte, inlassablement le bâton revient, le pouvoir corrige ce qui déborde, ceux qui sortent du troupeau docile et domestiqué. La lutte c'est de croire les victimes, de les considérer, de leur permettre des espaces de parole, de soin, de répit. En face du discrédit, du mépris, de la honte, de la création factice d'un danger, que ce soit par légitimation, minimisation de l'acte ou déshumanisation essentialisante, la folle, l'hystérique, la menteuse, la fémi-nazie, les

---

211 Foucault - *Il faut défendre la société 1* - 7 janvier 1976 - Cours au Collège de France, 2019 : <https://urlz.fr/nIJS>

212 *Ibid.*

213 *Id. La volonté... op. cit.*, p. 191

214 Sarah Bracke, *ennemis... op. cit.*

215 Célibataires involontaires

wokistes... manière d'éluider la question en délégitimant la parole des victimes et allié.e.s. Ce qui n'est pas sans conséquences :

« Plusieurs études ont montré que le soutien positif offert par les parents à l'enfant victime d'agression sexuelle, incluant le fait de croire l'enfant et la réaction de soutien à la suite du dévoilement, constituerait une des conditions les plus importantes pour favoriser l'adaptation de l'enfant et pour réduire les risques de développer des symptômes, et ce, indépendamment des caractéristiques de l'agression vécue<sup>216</sup> ».

Que ce soit chez les enfants et les adultes, le fait de ne pas croire la victime peut l'amener à douter de son propre vécu, de la légitimité de sa souffrance, de sa lutte. Ce discrédit du traumatisme en augmente donc les effets chez le sujet traumatisé, c'est un mécanisme qui participe à la structure politique.

« La société dans sa structure politique est organisée de manière que certains puissent se défendre contre les autres ou défendre leurs domination contre la révolte des autres, ou simplement encore défendre leur victoire et la pérenniser dans l'assujettissement.<sup>217</sup> »

Si cette volonté de gouvernement de l'autre, de sa réification en place d'objet de jouissance du sujet hétéro masculin s'applique aux VSS, c'est également le cas dans la volonté de gouverner la sexualité de l'autre, par l'hégémonie de l'hétéronormativité reproductive, et le rejet des personnes LGBTQ+. Il s'agit de plonger une population dans la monstruosité quand elle échappe à l'assujettissement, sur ce point nous avons vu l'effet traumatique du harcèlement dont sont la cible les personnes dont la sexualité est non-reproductive. Ce n'est qu'en 2022 que les thérapies de conversion sont interdites :

« Le fait de donner des consultations ou de prescrire des traitements en prétendant pouvoir modifier ou réprimer l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, vraie ou supposée, d'une personne est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.<sup>218</sup> ».

Ce dont témoigne la possibilité d'une loi interdisant ces pratiques de « conversion », de gouvernement de la sexualité de l'autre, c'est l'existence de telles pratiques. Déjà en 1795 l'homophobie est critiquée par Sade<sup>219</sup>, et bien avant elle est naturelle dans *Le Banquet* de Platon<sup>220</sup>, où sont évoqués les amants de Socrate sans que le fait qu'ils soient des hommes ne soulève le moindre problème. Freud dit qu'une force empêche l'inversion mais qu'il ne peut nullement l'expliquer. Que le choix d'un objet sexuel du même sexe est plus fréquent là où la société ne rejette pas ce choix<sup>221</sup>. Si les LGBTQ+ sont stigmatisé.e.s cela n'a rien de nécessaire, si ce n'est à la gestion de la reproduction, à l'alimentation de la machine capitaliste, qui déchire les chairs et les remplace par de nouveaux corps-outils de sa production. Ces chairs déchirées servent ensuite l'augmentation de la demande dans le champs de la santé, de la réparation du corps, de l'atténuation des

---

216 INSPQ, « conséquences des agressions... » *op. cit.*

217 M. Foucault, *"Il faut défendre..." op. cit.*

218 Code de la santé publique, Art. L. 4163-11.

219 Marquis de Sade, *La philosophie... op. cit.*

220 Platon, *Le banquet, op. cit.*

221 Cf. S. Freud, *Trois essais... op. cit.* p. 200

souffrances. Voilà en quoi consiste la lutte, à combattre l'oppression, à sortir de la domination, des violences, à exister au sein et non plus en dehors de l'humanité. Irmtraud Fischer analyse que dans les sociétés occidentales comme dans la bible « Les agressions sexuelles de toutes sortes sont un moyen de terroriser les femmes ou d'autres personnes (comme les homosexuels).<sup>222</sup> » Ce dont il s'agit dans la lutte, la résistance, c'est « le droit à l'intégrité physique et psychologique. », le droit pour le sujet de n'être pas destiné à une existence de non-être.

Pour mieux comprendre l'aliénation des victimes, nous pouvons nous inspirer du dilemme des prisonniers de Lacan<sup>223</sup>, c'est un problème qui doit être pensé dans le temps. Les conséquences traumatiques agissent au détriment de l'individu sur le temps, c'est dans cette dimension qu'il est nécessaire de les considérer. Le rendement, c'est le principe et la valeur de notre civilisation, le rendement c'est la maximisation du gain pour le minimum d'effort et temps. Le temps pour l'humain est une impuissance fondamentale, c'est sans doute l'impuissance à agir sur le temps qui fait retour dans la volonté de vitesse de notre siècle, selon l'adage « le temps c'est de l'argent », alors c'est par l'argent que l'homme vise à sortir de son aliénation, son impuissance au temps. C'est sans doute la raison pour laquelle tant d'hommes fortunés relationnent avec de jeunes compagnes, c'est la projection d'une jeunesse disparue, que nul argent, nul pouvoir ne pourra retrouver. De même, toutes les montres ont la même valeur d'usage, mais leurs valeurs d'échange varient drastiquement, c'est la symbolisation de la valeur individuelle du temps, c'est de pouvoir porter au poignet plusieurs années de salaire des exploités.e.s. Le pouvoir s'articule autour de l'argent et du temps, en ceci que l'argent permet de consommer le temps de l'autre, c'est la délégation du temps. C'est un principe fondamental du capitalisme, c'est l'échange d'argent contre du temps, que ce soit le temps de la production ou du service, par exemple payer un repas c'est ne pas user son temps à sa préparation. Dans ce système la destruction du temps est une destruction de la possibilité d'avoir les mêmes chances économiques. Quand on a de l'argent on délègue son temps à l'autre, on fait nettoyer sa maison, quand on en a pas on met son temps au service de l'autre, on nettoie la maison de l'autre. Le traumatisme est une aliénation supplémentaire au temps, c'est la jouissance rapide des uns contre la longue agonie des autres, de rendement du rapport contre l'aliénation sempiternelle. La victime devant subir en supplément du pillage de sa personne, un pillage de son temps. Quand fut bravée la lisière de l'être qu'est le corps, profané le sanctuaire de l'intimité, le temps se retrouve plus enchaîné encore. Le temps que prennent les séances de psy<sup>224</sup>, dont les victimes se passeraient bien si elles

---

222 Irmtraud Fisher, "Harcèlement sexuel dans la bible", *Etudes*, p. 77-88, 06/2018

223 Jacques Lacan, *Écrits I*, chap. « Le temps logique et l'assertion de certitude anticipée », p. 195-211, éd. du Seuil, coll. « Points Essais », 2014

224 Psychothérapie, psychanalyse, psychiatrie

n'étaient pas nécessaires. Le temps de faire un test d'IST, d'attendre le résultat, le temps du traitement s'il est positif. Le temps d'en parler, d'essayer de comprendre, le temps des recherches dans cette quête. Le temps insupportable des réminiscences, le temps de repos qui se change en cauchemar, le temps d'attendre que ça passe peut-être un jour. Le temps de distraction, non pas par plaisir, mais parce que le temps dans le réel est devenu invivable. Le temps enfermé dans un hôpital psychiatrique suite aux conséquences traumatiques, le temps qu'arrachent les traitements psychiatriques et leurs effets secondaires. C'est le temps que prend la nécessité des techniques de résistance, le temps de choisir sa tenue non pas par goût mais pour limiter sa visibilité dans le territoire de l'homme, couvercle pour les verres, ne jamais le lâcher des yeux, vernis anti GHB, ne pas rentrer seule le soir, partager sa position et/ou la plaque d'immatriculation des taxis ou des ubers, *etc.* C'est tout ce temps qui est pillé, c'est un braquage monétaire à double tranchant. Car à ce temps s'ajoute le coût post-traumatique, les soins psychologiques qui ne sont pas remboursés ou seulement pour quelques séances, et tous les moyens dans lesquels le sujet souffrant cherche l'apaisement de sa peine, de son calvaire. Dans l'anatomo-économie pour retrouver le pouvoir sur son corps, les médecines non allopathiques et non remboursées. Et même dans le besoin de répit les corps sont entravés, le refus de la non mixité, quand il s'agit de personnes assujetties, est un empêchement du répit, de territoire sécurisé. Car pour la femme il n'y a pas de territoire propre, le danger est présent dans la rue et encore plus au sein du foyer. Ajoutons la permanence, dans l'espace public de la panoptique du regard patriarcal, de la sexualisation sans cesse de son corps.

Si nous prenons le principe de la pulsion de vie et de mort freudienne, Eros et Thanatos sont basés sur les deux premiers principes de la thermodynamique : conservation de l'énergie dans un système isolé et création d'entropie, désorganisation du système<sup>225</sup>. Dans le cadre des violences sexuelles le système de la victime n'est plus isolé, c'est une sorte de fuite qui s'opère et siphonne l'énergie de la victime. À cela s'ajoute le second principe et la victime voit l'entropie de son système augmenter. Ce qu'il reste d'énergie chez la victime se désorganise pour se retourner contre elle, au travers des symptômes psycho-somatiques et des comportements auto-destructeurs. Les conséquences de la traumato-politique sur les corps exposés au risque traumatique sont lourdes, « Mémoire traumatique et dissociation sont responsables de toutes les conséquences médicales (somatiques et psychologiques) les plus sévères les plus chroniques et les plus handicapantes,<sup>226</sup> ».

Pour conclure cette partie, les VSS ne sont pas hasardeuses dans ce système mais essentielles et organisées. Pour soumettre, gouverner, assujettir, affaiblir, maintenir des rapports de pouvoir, pour

---

225 Cf. *Au delà... op. cit.*

226 Muriel Salmona, *Psychotraumatisme chez... op. cit.*, page 4

mener à l'agonie les corps qui refusent l'ordre établi ou qui risqueraient de mettre fin à ces dominations. Ces mécanismes sont la violence, le gouvernement du retour de puissance dans les sphères serviles, l'épuisement des corps, des forces, des ressources, le déni, le mépris, la réification, la disqualification, l'aveuglement du discours. Les VSS dépassent par le temps de leurs conséquences la brièveté de l'acte, c'est une vie de souffrance qu'il faut considérer au-delà du temps de l'action.

## Conclusion

Lors de notre recherche sur la sexualité, son fonctionnement et les facteurs de ses dysfonctionnements, puisque la souffrance de ses violences ne semble pas être de son essence, il nous a fallu toujours se pencher sur les domaines avec lesquels elle s'articule. C'est donc une analyse trans-disciplinaire que nous avons opérée, afin de nouer des travaux qui concernent la sexualité dans des domaines différents. C'est précisément à l'endroit de ce nouage que nous avons voulu porter notre analyse, ceci en articulant dans un premier temps le discours, la culture, l'imaginaire, la représentation, le pouvoir, le féminisme, pour rendre compte de la forme construite d'intelligibilité de la sexualité. La norme sexuelle s'est constituée autour de la sexualité reproductive, excluant de la bonne sexualité les pratiques non reproductives, faisant de ses pratiquant.e.s des autres, des pervers.e.s, des déviant.e.s dont la valeur serait moindre. C'est là un premier point qui corrompt l'imaginaire, la représentation, de la sexualité. La seconde nous l'avons vue avec la culture du viol, l'intégration des violences à la pratique sexuelle normale, ceci porté par l'hégémonie de la subjectivité hétéro-masculine qui ne considère la femme que comme un objet de jouissance. Le discours constitue cette forme par la main de la parole, et de la main du silence étouffe les voix en face, les plaintes, la souffrance, toute mise en discussion de la forme établie de l'autre main. C'est là une volonté non pas d'être libre de sa sexualité mais d'aliéner, de gouverner tout ce qui, dans la sexualité, n'est pas du désir de la subjectivité hégémonique. Cette forme n'est pas en phase avec le réel des pratiques, leur diversité, leurs richesses, c'est pourquoi nous avons postulé une définition du rapport sexuel fluide et séparant strictement la violence sexuelle de la sexualité.

Dans un second temps, nous avons réduit la focale sur le sujet et les mécanismes inconscients en lien avec la sexualité, tout en critiquant la subjectivité hétéronormée de S. Freud. Nous avons pensé le rôle de l'impuissance et de son retour dans les mécanismes psychiques. Puis notre étude s'est portée sur le traumatisme puisque c'est le point qui fait problème dans la sexualité bien au-delà des perversions. Sur ce point nous avons articulé la psychanalyse et la médecine pour penser à la fois le fonctionnement du traumatisme ainsi que ses effets psychiques et somatiques. L'ampleur et l'impact de ces conséquences pour les sujets victimes de violences sexuelles est le problème majeur de la sexualité. Le traumatisme expose le sujet à une vie détériorée, pillée, que ce soit dans son esprit ainsi corrompu ou dans le corps quand le symptôme est somatique, du dysfonctionnement de l'énurésie à la pathologie chronique handicapante. Sur ce dernier point nous nous sommes penchés

sur le cas de la sclérose en plaques mais il semble que le traumatisme soit en cause dans l'étiologie de nombreuses pathologies.

Enfin nous avons repris une vision systémique pour analyser les mécanismes qui permettent et maintiennent une traumato-politique comme technologie de pouvoir appuyée par la volonté de perdurer le système économique et de domination. Nous avons développé ce concept de traumato-politique depuis celui de biopolitique de M. Foucault, nous pourrions reprendre la formule de ce gouvernement en la transposant au traumatisme de la façon suivante : la traumato-politique est un système qui vise à « faire jouir et laisser violer ». Dans un bio-pouvoir qui prend pour objet la vie, le traumatisme sert à la fois la docilité, l'assujettissement, il s'agit de laisser mourir l'être sans tuer le corps. Nous avons tenté de démêler les ficelles de ce système d'oppression massif qui sert à la fois le marché et le maintien des rapports de pouvoir établis. Il s'appuie sur la culture du viol, les discours qui défendent les coupables et accablent les victimes. Il fonctionne avec l'économie de la pulsion, du corps, du traumatisme, puisque le marché est à la fois à la racine de la traumato-politique tout en récoltant les fruits meurtris. C'est un système aux rouages multilatéraux, création d'une image réifiée de la femme comme objet de désir et de jouissance, en légitimant les violences par le discours, en produisant par l'impunité leur généralisation. Il s'agit là non pas de ratage, d'incompétence, de méconnaissance mais de la production d'un système organisé de production du traumatisme par la violence sexuelle. Ce système mortifère, par les conséquences traumatiques chez les victimes, érode en même temps les forces de ses adversaires. Le pouvoir mène une guerre dissimulée qui torture et empoisonne afin de maintenir sa domination et ne pas pouvoir être renversé. Les violences sexuelles, comme la sexualité, sont à la fois incrustées de toutes parts, et s'infiltrant en retour dans tant de sphères qui lui sont autres. Dans les rouages infernaux de sa machine, plutôt que le sang, ce bio-pouvoir huile ses rouages de larmes, en les arrachant d'un côté et en offrant les illusions qui permettraient de les essuyer. Si la mort était la punition de l'ancien régime, le traumatisme est une fin et un moyen de celui d'aujourd'hui.

Si nous n'avons pas le temps de développer un argumentaire sur la façon dont l'enclosure du savoir en produit des effets de limite, contentons-nous de dire qu'en reliant économie, psychanalyse, médecine, un brin d'histoire et de sociologie, nous avons simplement fait de la philosophie tel un géomètre. Les connaissances sur les conséquences traumatiques, l'archéologie de la sexualité, le bio-pouvoir, le discours, le féminisme, les inégalités de genre et la domination patriarcale, le capitalisme et ses rouages, la pulsion, la culture du viol, la stigmatisation des sexualités non reproductives, l'impunité face à la loi, l'ampleur quantitative des violences sexuelles, *etc.* Tout cela participait déjà au champ du savoir, mais ce que nous n'avons pas rencontré c'est le nouage, l'articulation, le lien, le système et la volonté qui articule tout cela ensemble.

Si notre analyse porte ici sur la sexualité, il est nécessaire de noter que les VSS ne sont pas le seul lieu où le traumatisme opère. Le traumatisme est un outil de domination qui ne se restreint pas à la sexualité, comme la stigmatisation, il s'étend aux antagonismes de classe et de race.

## Table des matières

Remerciements.....	p. 3
Sommaire.....	p. 4
Introduction.....	p. 5
Problématique.....	p.10
Démarche.....	p. 10
I. Discours et sexualité.....	p. 12
A Le gouvernement de la sexualité.....	p. 13
1 Homme/ femme, inégalité sexuelle.....	p. 13
2 Véridiction du sexe.....	p. 15
3 Hégémonie et construction de normes.....	p. 17
B TDS, culture du viol et pornographie, la subjectivité hégémonique.....	p. 21
1 Stigmatisation du tds.....	p. 22
2 Cinéma et culture du viol.....	p. 24
3 Pornographie et subjectivité hégémonique.....	p. 27
4 Émancipation pornographique, d'objet à sujet.....	p. 29
C Injonctions et consentement, une nouvelle définition du rapport sexuel.....	p. 31
1 Du fleuve à l'archipel.....	p. 31
2 Au-delà du couple normé.....	p. 34
3 De l'action à la représentation.....	p. 36
II. Psychanalyse et sexualité.....	p. 41
A Mécanismes de la pulsion.....	p. 42
1 De la perversion à la restriction.....	p. 43
2 Fétiche, la particularité sexuelle.....	p. 44
3 La théorie freudienne, une conception masculine.....	p. 45
B Le rapport sexuel, un jeu freudien.....	p. 48
1 Le signifiant de l'acte.....	p. 49
2 Renversement du vecteur.....	p. 49
3 Impuissance et retour.....	p. 50
C Traumatisme et conséquences psycho-somatiques.....	p. 54
1 Frayeur et angoisse.....	p. 55
2 Retour de puissance somatique.....	p. 56
3 Incidence sur les maladies chroniques.....	p. 58

III. Traumato-politique.....	p. 62
A L'économie sexuelle, un gouvernement des pulsions.....	p. 62
1 Principe de rendement et sur-répression.....	p. 62
2 De la sur-répression à la sur-sexualisation.....	p. 65
3 Anatomo-économie, le marché du corps.....	p. 66
B Le traumatisme comme technologie de pouvoir.....	p. 69
1 Bio-pouvoir de Michel Foucault.....	p. 70
2 Éducation et discours, l'opacité construite.....	p. 72
3 Place de pouvoir et masculinisation ontologique.....	p. 75
4 La loi, impunité et ratage.....	p. 77
C La volonté traumatique.....	p. 81
1 De la taumato-économie.....	p. 81
2 Gouvernement de l'autre face à la lutte.....	p. 84
3 V(i)ol du temps.....	p. 86
Conclusion.....	p. 89
Bibliographie.....	p. 94

## Bibliographie

### Ouvrages de philosophie :

- BOURDIEU, Pierre et PASSERON, Jean-Claude, *Les Héritiers*, éditions de Minuit, 2016
- DORLIN, Elsa, *Sexe, genre et sexualités*, Presses Universitaires de France, coll. « Philosophies », 2008
- DORLIN, Elsa (dir.), *Feu ! Abécédaire des féminismes présents*, éditions Libertalia, 2021
- FOUCAULT, Michel, *Histoire de la sexualité I, La volonté de savoir*, Gallimard, coll. « Tel », 2021
- PLATON, *L'anneau de Gygès*, dans République, II 358e-360d, trad G. Leroux, consulté depuis Jean-François Pradeau, Les mythes de Platon, p. 146
- PLATON, *Le Banquet*, trad. et prés. Luc Bresson, éditions GF, 2016
- SADE, Marquis (de), *La philosophie dans la boudoir*, 1795 lu par Lucie Lopez et Patrick Martinez-Bournat, Version Abrégée, Compagnie du savoir, 2010

### Ouvrages de psychanalyse :

- FANON, Frantz, *Peau noire, masques blancs*, éditions Points, coll. « Essais », 2015
- FREUD, Sigmund, *Au-delà du principe de plaisir*, trad. et prés. Jean-Pierre Lefebvre, éditions Points, coll. « Essais », 2014
- FREUD, Sigmund, *De la sexualité féminine*, trad. Hélène Francoual, prés. et commenté par Nadine Proia-Lelouey, éd. Paris : in press, coll. « Freud à la lettre : textes fondateurs expliqués », 2014
- FREUD, Sigmund, *Trois essais sur la théorie de la sexualité*, trad. Marc Géraud, prés. et notes Fabien Lamouche, éditions Points, coll. « Essais », 2012
- LACAN, Jacques, *Écrits I*, chap. « Le temps logique et l'assertion de certitude anticipée », p. 195-211, éditions du Seuil, coll. « Points Essais », 2014
- MARCUSE, Herbert, *Eros et civilisation*, éditions de Minuit, coll. « Arguments », 2018

### Ouvrages et articles de médecine et de biologie :

- DUFOUR, André, *L'urologie*, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 1970
- Eid K, Torkildsen Ø, Aarseth J, et al., « Association of adverse childhood experiences with the development of multiple sclerosis », *Journal of Neurology, Neurosurgery & Psychiatry*, disponible en ligne : <https://doi.org/10.1136/jnnp-2021-328700>, consulté le 23/06/2023

POUYDEBAT, Emmanuelle, *Sexus animalus, tous les goûts sont dans la nature*, ill. Julie Terrazzoni, éditions Arthaud, 2020

SALMONA, Muriel, *Psychotraumatisme chez les victimes de violences*, conférence à l'ENM Bordeaux, 16/07/2019, consulté en PDF, disponible en ligne : <https://urlz.fr/nII8>

#### Sur le code d'Hammurabi :

Article Wikipédia, labellisé comme article de qualité, sur le code d'Hammurabi, citant Marie-Joseph Seux, *Lois de l'Ancien Orient*, Paris, Le Cerf, coll. «Cahiers évangile», 1986 : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Code\\_de\\_Hammurabi#cite\\_note-67](https://fr.wikipedia.org/wiki/Code_de_Hammurabi#cite_note-67)

#### Articles des codes Pénal et Civil :

M  
a Article 213 du Code Civil, modifié en 1971

h Article 143 du Code Civil, modifié le 17/05/2013

h Article 223-23 du Code Pénal, modifié le 31/03/2021

a Article L. 4163-11 du Code de la Santé Publique

S  
Livres II, titre II, chapitre II, section III du Code Pénal : « du viol, de l'inceste et des autres agressions sexuelles »

#### Articles de presse :

Recueil d'articles de Franceinfo sur les scandales de pédocriminalité dans l'Église, disponible en ligne: <https://www.francetvinfo.fr/societe/religion/pedophilie-de-l-eglise/>

OVIDIE, « L'amour est surcoté », *Causette*, n°145, p. 34, 06/2023

« La Suisse refuse l'extradition de Roman Polanski », *Le Monde*, 12/07/2010 : [https://www.lemonde.fr/societe/article/2010/07/12/la-suisse-va-se-prononcer-sur-la-demande-d-extradition-de-polanski\\_1386777\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2010/07/12/la-suisse-va-se-prononcer-sur-la-demande-d-extradition-de-polanski_1386777_3224.html)

« Léa Seydoux : "Ce que vous voyez dans *La Vie d'Adèle* on l'a vraiment fait" », *Première*, 23/05/2023, disponible en ligne : <https://www.premiere.fr/Cinema/News-Cinema/Lea-Seydoux-Ce-que-vous-voyez-dans-La-Vie-dAdele-on-la-vraiment-fait>

« INFO LCI - Banalisation du viol conjugal dans TPMP : le CSA reçoit une quarantaine de saisines », TF1 Info, 26/10/2018, disponible en ligne : <https://www.tf1info.fr/culture/info-lci-banalisation-du-viol-conjugal-dans-tpmp-le-csa-recoit-une-quarantaine-de-saisines-2102638.html>

« Nous défendons une liberté d'importuner, indispensable à la liberté sexuelle », *Le Monde*, 09/01/2018 : <https://urlz.fr/iQd4>

Maïwen au sujet du départ de Adèle Haenel des Césars en 2020 : « Maïwenn : son avis cash sur le féminisme et le mouvement MeToo », *Femme Actuelle*, 07/06/2023 : <https://urlz.fr/nlJz>

« Dénonce ton porc à la justice », *Europe 1*, octobre 2017 : <https://urlz.fr/nlJF>

« Violences sexistes et sexuelles : " Le faible nombre de condamnations incite à trouver de nouvelles façons de travailler "», *Le Monde*, 05/10/2022 : <https://urlz.fr/nlJk>

« Harcèlement de Hoshi : un homme condamné à deux mois de prison ferme », *Huffpost*, 02/06/2023 : <https://urlz.fr/nlJt>

#### Articles universitaires et de recherche :

FISHER, Irmtraud, "Harcèlement sexuel dans la bible", *Études*, p. 77-88, 06/2018

KITTLER, Erika, « Commentaires sur le travail de Sigmund Pfeifer » , dans *La psychiatrie de l'enfant*, vol.45, p.311-321, 2002 : <https://doi.org/10.3917/psy.451.0311>

PFEIFER, Sigmund, « Des pulsions érotiques infantiles dans le jeu (prise de position psychanalytique concernant les principales théories du jeu) », dans *La psychiatrie de l'enfant*, vol. 45, p. 262-310, 2002 : <https://www.cairn.info/revue-la-psychiatrie-de-l-enfant-2002-1-page-261.htm>

#### Conférences et entretiens

##### De Michel Foucault :

*Michel Foucault à l'Université Catholique de Louvain en 1981* : [https://www.youtube.com/watch?v=132QZ\\_C3ovs](https://www.youtube.com/watch?v=132QZ_C3ovs)

*Michel Foucault (1/5) : L'Histoire de la sexualité*, « Les Nouveaux Chemins de la connaissance », 2010 : <https://www.youtube.com/watch?v=nfH4ZVmryvA>

*Michel Foucault, Entretien - (Archéologie du savoir)* avec Georges Charbonnier (1969), 2022 : <https://www.youtube.com/watch?v=iRlbHG-3oi4>

*Entrevue en 1971 avec Michel Foucault, philosophe français*, 2023 : <https://www.youtube.com/watch?v=GNVF-MovK3I&t=581s>

*Foucault - Naissance de la biopolitique 2 - 17 Janvier 1979 - Cours au collège de France, 2019 :*  
<https://youtube.com/watch?v=vVFf4h0OGTE&feature=share>

*Foucault - Il faut défendre la société 1 - 7 janvier 1976 - Cours au Collège de France, 2019 :*  
<https://urlz.fr/nlJS>

*Foucault - Il faut défendre la société 3 - 21 janvier 1976 - Cours au Collège de France, 2019 :*  
<https://urlz.fr/nlJ7>

#### De Christine Delphy :

Dans le cadre du cycle « Quarante ans de recherche sur les femmes et le genre », Paris, École normale supérieure, 8 octobre 2011 : <https://www.youtube.com/watch?v=z-x5Ltg9ftY>  
« Le féminisme matérialiste », conférence du 11/12/2013 : <https://www.youtube.com/watch?v=QKboHv8V2ig>  
Conférence donnée à l'Université Toulouse Jean-Jaurès

#### De Françoise Vergès :

Conférence du 25/05/2022

#### De Elsa Dorlin :

*Elsa Dorlin - Sexe, genre et sexualités*, Librairie Mollat, 12/03/2022 :  
[https://www.youtube.com/watch?v=YvXB5tWfxyc&ab\\_channel=librairiemollat](https://www.youtube.com/watch?v=YvXB5tWfxyc&ab_channel=librairiemollat)

*Elsa Dorlin, pour un féminisme qui révolutionne la société*, Centre d'Action Laïque, 23/04/2023  
[https://www.youtube.com/watch?v=04iiLbmn65w&ab\\_channel=Centred%27ActionLa%C3%AFque](https://www.youtube.com/watch?v=04iiLbmn65w&ab_channel=Centred%27ActionLa%C3%AFque)

*Elsa Dorlin - Sexe, race, classe : Pour une épistémologie de la domination*, France Culture, 17/12/2016 : [https://www.youtube.com/watch?v=qVUYzfWw2IY&ab\\_channel=Sociologiedel%27int%C3%A9gration2](https://www.youtube.com/watch?v=qVUYzfWw2IY&ab_channel=Sociologiedel%27int%C3%A9gration2)

#### De Francis Depuis-Deri :

*Crise de la masculinité* (disponible en ligne : [https://www.youtube.com/watch?v=ndXqR\\_aWHcU](https://www.youtube.com/watch?v=ndXqR_aWHcU))

#### De Édouard Glissant :

*Édouard Glissant : Penser la créolisation*, France Culture, 2021 : <https://www.youtube.com/watch?v=mLZ9uprUARg>

*L'invitation au voyage - Édouard Glissant (2004)*, Institut du Tout-monde, 2013 :  
<https://www.youtube.com/watch?v=htlto1xtYBw>

*Édouard Glissant, Traité du tout-monde (1997)*, dans l'émission « Droits d'auteurs », vidéo diffusée par l'Institut du Tout-monde, 2022 : <https://www.youtube.com/watch?v=27-5mST16Y8&t=328s>

De Laurie Laufer :

*Laurie Laufer et Serge Hefez – Questions de genre : un dialogue entre Laurie Laufer et Serge Hefez*, librairie Mollat, 2023 : <https://youtu.be/nW8pewkEZjw>, consultée le 2/05/2023

*Pour une psychanalyse é/aimancipée | Laurie Laufer, Julien Théry*, Le Média, 2022 :  
<https://youtu.be/lo3q8F5Kuxw>, consultée le 1/05/2023

*Ce que l'on a oublié de vous dire sur le sexe | Maïa Mazaurette | TEDxTours*, TedxTalks, 2019 :  
[https://www.youtube.com/watch?v=U4z\\_aWf2DKQ](https://www.youtube.com/watch?v=U4z_aWf2DKQ)

*#MeToo: Adèle Haenel explique pourquoi elle sort du silence*, Médiapart, 2019 :  
<https://www.youtube.com/watch?v=QFRPci2wK2Y>

Podcasts :

La Série Documentaire (LSD) :

*Les fantômes de l'hystérie*, prés. Pauline Chanu dans *LSD*, France Culture, 13 au 16 mars 2023

*Qu'est-ce qui pourrait sauver l'amour ?*, épisodes 1 à 8 présentés par Ovidie, dans *LSD*, France Culture, 12/02/2023

Marie Dupré, « Podcast # 1 : Marie Dupré - la psychothérapie utilisée en soin des maladies chroniques », prés. Alexandre Penot, *Principes Fondamentaux*, 12/06/2020 :  
<https://alexandrepenot.fr/podcast/1-marie-dupre-la-psychotherapie-utilisee-en-soin-des-maladies-chroniques/>

Vidéos accessibles sur Youtube témoignant de la capillarité du discours sur la sexualité :

Reportages Teva :

*Les françaises au lit - Documentaire sexualité des femmes TEVA*, 2018 :  
<https://www.youtube.com/watch?v=63VVym3kdq0>

*Les français au lit (la sexualité des hommes) le documentaire sur TEVA de 2019*, 2020  
<https://www.youtube.com/watch?v=omhg4SgtQDY>

*Elle l'a bien cherché, documentaire de Laetitia Ohnona pour Arte France*, 2018 :

<https://www.youtube.com/watch?v=nsXzNXIeI2o>

Teasers d'épisodes du *Journal du hard* : <https://www.canalplus.com/theme/emissions/pid4358-journal-du-hard.html>

*Addiction sexuelle et vaginisme : leur vie sexuelle est un casse-tête - Toute une histoire* (2014), 2018 : <https://www.youtube.com/watch?v=9LQskCwP3HI> *Les chiffres alarmants des violences faites aux femmes*, France 24, 2016 : <https://www.youtube.com/watch?v=t2-VHzonDNY>

« *Soyez sexy mais pas trop maligne* »: *la leçon féministe de Madonna aux Billboard*, L'Express, 2016 : <https://www.youtube.com/watch?v=PQ8r8nIGdCc>

Micros trottoirs de la chaîne Youtube YADEBAT

### Sur la pornographie :

Étude personnelle des sites Porn Hub et XNXX pour la pornographie *mainstream*, et du site KINK pour sa spécialisation dans le BDSM

Statistiques Porn Hub disponibles en ligne : <https://www.pornhub.com/insights/yir-2021>, <https://www.pornhub.com/insights/2022-year-in-review> et <https://www.pornhub.com/insights/2019-year-in-review>

Ovidie, en tant que réalisatrice : *Histoire de sexe* (2009), *Infidélité* (2010), *La liberté sexuelle* (2012), *Pulsion* (2013), *Le baiser* (2014), *Une nuit sans fin* (2015), produits par Frenchlover TV et Canal+

*Ovidie, Interview : Histoire de sexe(s), Infidélité*, Allociné, 2012 : [https://www.allocine.fr/video/player\\_gen\\_cmedia=19331083&cfilm=144187.html](https://www.allocine.fr/video/player_gen_cmedia=19331083&cfilm=144187.html)

### Autres sources :

Programme de l'ONU contre le SIDA, UNAIDS : <https://decriminalise.unaids.org/map>

*Entre deux sexes*, réalisé par Régine Abadia, 2017

« Conséquences des agressions sexuelles sur la santé », Institut National de Santé Publique du Québec, <https://www.inspq.qc.ca/rapport-quebecois-sur-la-violence-et-la-sante/les-agressions-sexuelles/consequences-des-agressions-sexuelles-sur-la-sante>, consulté le 12/05/2023

*Pourquoi la guerre ? Albert Einstein écrit à Sigmund Freud et Pourquoi la guerre ? Sigmund Freud écrit à Albert Einstein*, consultés sur le site de l'UNESCO : <https://fr.unesco.org/courier/may-1985/pourquoi-guerre-lettre-dalbert-einstein-sigmund-freud> et <https://fr.unesco.org/courier/marzo-1993/pourquoi-guerre-sigmund-freud-ecrit-albert-einstein>

MACHIAVEL, Nicolas, *Le Prince*, Classiques Garnier, coll. « Classiques jaunes », éd. Christian Bec, 2017, p. 257

MARX, Karl, *Thèses sur Feuerbach, thèse 3*, consulté en PDF depuis le site : <https://instituthumanismetotal.fr/bibliotheque/PDF/marx-theses-sur-feuerbach.pdf>

WITTGENSTEIN, Ludwig, *Tractatus logico-philosophicus*, coll. « Tel », éditions Gallimard, 2017